



Third Session
Fortieth Parliament, 2010

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

National Finance

Chair:
The Honourable JOSEPH A. DAY

Tuesday, November 23, 2010
Wednesday, November 24, 2010

Issue No. 22

First meeting on:
The study of the
Supplementary Estimates (B), 2010-2011

and

Seventeenth meeting on:
The study of the 2010-2011 Estimates

WITNESSES:
(*See back cover*)

Troisième session de la
quarantième législature, 2010

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Finances nationales

Président :
L'honorable JOSEPH A. DAY

Le mardi 23 novembre 2010
Le mercredi 24 novembre 2010

Fascicule n° 22

Première réunion concernant :
L'étude du Budget supplémentaire
des dépenses (B) de 2010-2011

et

Dix-septième réunion concernant :
L'étude du Budget des dépenses de 2010-2011

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Richard Neufeld, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Callbeck	Marshall
* Cowan	Murray, P.C.
(or Tardif)	Peterson
Dickson	Ringuette
Eaton	Runciman
Eggleton, P.C.	
* LeBreton, P.C.	
(or Comeau)	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator Finley (*November 24, 2010*).

The Honourable Senator Finley replaced the Honourable Senator Ataullahjan (*November 24, 2010*).

The Honourable Senator Ataullahjan replaced the Honourable Senator Eaton (*November 22, 2010*).

The Honourable Senator Dickson replaced the Honourable Senator Martin (*November 19, 2010*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Richard Neufeld

et

Les honorables sénateurs :

Callbeck	Marshall
* Cowan	Murray, C.P.
(ou Tardif)	Peterson
Dickson	Ringuette
Eaton	Runciman
Eggleton, C.P.	
* LeBreton, C.P.	
(ou Comeau)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Eaton a remplacé l'honorable sénateur Finley (*le 24 novembre 2010*).

L'honorable sénateur Finley a remplacé l'honorable sénateur Ataullahjan (*le 24 novembre 2010*).

L'honorable sénateur Ataullahjan a remplacé l'honorable sénateur Eaton (*le 22 novembre 2010*).

L'honorable sénateur Dickson a remplacé l'honorable sénateur Martin (*le 19 novembre 2010*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, November 4, 2010:

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Tkachuk:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2011, with the exception of Parliament Vote 10.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 4 novembre 2010 :

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Tkachuk,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011, à l'exception du crédit 10 du Parlement.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, November 23, 2010
(56)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Callbeck, Day, Dickson, Eggleton, P.C., Marshall, Murray, P.C., Neufeld, Peterson, Ringuette and Runciman (11).

In attendance: John Bulmer and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 4, 2010, the committee began its examinations of the the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2011, with the exception of Parliament vote 10.

WITNESSES:

Treasury Board of Canada Secretariat:

Wilma Vreeswijk, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

David Enns, Deputy Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Sally Thornton, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division;

Marcia Santiago, Senior Director, Expenditure Operations and Estimates Division.

The chair made an opening statement.

Ms. Vreeswijk made a statement and, together with Mr. Enns, Ms. Thornton and Ms. Santiago, answered questions.

At 11:26 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, November 24, 2010
(57)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 6:48 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Day, Dickson, Eaton, Marshall, Murray, P.C., Neufeld, Peterson, Ringuette and Runciman (10).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 23 novembre 2010
(56)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 30, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Callbeck, Day, Dickson, Eggleton, C.P., Marshall, Murray, C.P., Neufeld, Peterson, Ringuette et Runciman (11).

Également présents : John Bulmer et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 4 novembre 2010, le comité entame son examen des dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011, à l'exception du crédit 10 du Parlement.

TÉMOINS :

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Wilma Vreeswijk, secrétaire adjointe, Secteur de la gestion des dépenses;

David Enns, secrétaire adjoint délégué, Secteur de la gestion des dépenses;

Sally Thornton, directrice générale, Division des opérations et prévisions de dépenses;

Marcia Santiago, directrice principale, Division des opérations et prévisions de dépenses.

Le président fait une déclaration.

Mme Vreeswijk fait une déclaration puis, avec l'aide de M. Enns et de Mmes Thornton et Santiago, répond aux questions.

À 11 h 26, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 24 novembre 2010
(57)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 48, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Callbeck, Day, Dickson, Eaton, Marshall, Murray, C.P., Neufeld, Peterson, Ringuette et Runciman (10).

In attendance: John Bulmer and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Francine Pressault, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 9, 2010, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2011, with the exception of Parliament vote 10. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Privy Council Office:

Wayne Wouters, Clerk of the Privy Council and Secretary to the Cabinet;

Patricia Hassard, Deputy Secretary to the Cabinet, Senior Personnel and Public Service Renewal;

Marilyn MacPherson, Assistant Deputy Minister (Corporate Services).

Treasury Board of Canada Secretariat:

Daphne Meredith, Chief Human Resources Officer.

The chair made an opening statement.

Mr. Wouters made a statement and, together with Ms. Hassard, Ms. MacPherson and Ms. Meredith, answered questions.

At 8:35 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

Également présents : John Bulmer et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Francine Pressault, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 9 mars 2010, le comité poursuit son examen des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011, à l'exception du crédit 10 du Parlement. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Bureau du Conseil privé :

Wayne Wouters, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet;

Patricia Hassard, sous-secrétaire du Cabinet, Personnel supérieur et Renouvellement de la fonction publique;

Marilyn MacPherson, sous-ministre adjointe (Services ministériels);

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Daphne Meredith, dirigeante principale des ressources humaines.

Le président ouvre la séance.

M. Wouters fait une déclaration puis, avec l'aide de Mmes Hassard, MacPherson et Meredith, répond aux questions.

À 20 h 35, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 23, 2010

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to examine the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2011.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I call this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance to order.

[*Translation*]

We continue this morning to examine the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2011, as referred to our committee.

[*English*]

This is the second set of supplementary estimates this fiscal year, and we anticipate Supplementary Estimates (C) is likely to follow in the New Year before the ending of this fiscal year.

We are pleased to welcome from Treasury Board Wilma Vreeswijk, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector; David Enns, Deputy Assistant Secretary, Expenditure Management Sector; Sally Thornton, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division; and Marcia Santiago, Senior Director, Expenditure Operations and Estimates Division.

Ms. Vreeswijk, you have a few introductory remarks and you will lead us through Supplementary Estimates (B), then we will proceed to question and answer and comment period. The floor is yours.

Wilma Vreeswijk, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: I will continue the practice of my predecessors by providing members of this committee with an overview of the supplementary estimates before you today, the second supplementary estimates for this fiscal year, which were tabled in the House of Commons on November 4. As you know, the supplementary estimates seek authority from Parliament for increases in spending authorized in previous estimates for this fiscal year.

These increases are required to implement approved programs the costs of which were reflected in the Budget 2010 planned spending. The supplementary estimates also seek authority to transfer existing spending from one organization to another or within an organization from one appropriation to another.

In addition and for information purposes, the supplementary estimates provide updated projections for statutory spending; that is, spending authorized through legislation other than the Appropriation Act, such as interest on public debt. If you look on slide two of the deck, an overview of the amounts are provided.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 23 novembre 2010

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, afin d'examiner le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je déclare ouverte cette séance du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[*Français*]

Ce matin, nous poursuivons notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011, dont notre comité a été saisi.

[*Traduction*]

Il s'agit du deuxième Budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice en cours et nous recevrons probablement le Budget supplémentaire des dépenses (C) au cours de la nouvelle année, avant la fin de l'exercice.

Nous avons le plaisir d'accueillir une délégation du Conseil du Trésor composée de Wilma Vreeswijk, secrétaire adjointe, Secteur de la gestion des dépenses; David Enns, secrétaire adjoint délégué, Secteur de la gestion des dépenses; Sally Thornton, directrice générale, Division des opérations et prévisions de dépenses; Marcia Santiago, directrice principale, Division des opérations et prévisions de dépenses.

Madame Vreeswijk, vous pouvez présenter quelques observations préliminaires avant de nous guider dans l'examen du Budget supplémentaire des dépenses (B) et de procéder à une période de questions et de commentaires. La parole est à vous.

Wilma Vreeswijk, secrétaire adjointe, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Fidèle à l'habitude de mes prédécesseurs, je vais présenter aux membres de votre comité un résumé du budget supplémentaire dont vous êtes saisis aujourd'hui, le deuxième de l'exercice, déposé à la Chambre des communes le 4 novembre. Comme vous le savez, le Budget supplémentaire des dépenses vise à obtenir l'approbation du Parlement pour augmenter les dépenses autorisées dans les budgets des dépenses précédents de l'exercice.

Ces augmentations sont nécessaires pour la mise en œuvre des programmes approuvés dont les coûts figurent dans les dépenses prévues du budget de 2010. Le Budget supplémentaire des dépenses demande également l'autorisation de transférer les dépenses existantes d'une organisation à une autre ou à l'intérieur d'une même organisation, d'une affectation à une autre.

Par ailleurs, le Budget supplémentaire des dépenses fournit à titre d'information des projections mises à jour des dépenses législatives, c'est-à-dire les dépenses autorisées par les lois générales plutôt que par la Loi de crédits; c'est le cas notamment de l'intérêt sur la dette publique. La diapositive numéro deux indique les montants concernés.

[Translation]

The Supplementary Estimates (B) seeks from Parliament authority for a \$4.4 billion in voted appropriations. Close to one quarter of this amount is made of supplementary funds affected to items in the 2010 budget, that were not included in the Supplementary Estimates (A) presented last May.

[English]

These supplementary estimates also seek approval for appropriations in 2010 for programs that experienced changes in scheduling or for which funding profiles were altered. They also provide information on the net decrease of \$2 billion in statutory spending previously approved by Parliament. This net decrease factors in an increase of \$760 million for the Office of Infrastructure Canada for statutory programs where funds have been reprofiled from year one of the economic action plan to the current year.

[Translation]

The net total increase of forecast spendings, including voted and statutory items, is \$2.3 billion compared to the \$259 billion included in the 2010-2011 Main Estimates. You can see that this amount of \$2.3 billion is shown on the table. The next page includes an overview of the amounts requested up until now.

[English]

You will see the amounts indicated from the Main Estimates, Supplementary Estimates (A) and Supplementary Estimates (B). You will see before you that the supplementary estimates to date, including Supplementary Estimates (B), represent a 7.9 per cent increase in voted funding over that in the 2010 Main Estimates and a 1.9 per cent increase when forecast statutory spending is included. This is a slower rate of growth than last year at this point in time, when the 2009-10 Supplementary Estimates (A) and (B) reflected an 11.5 per cent increase in voted funding over the 2009-10 Main Estimates and a 5.5 per cent increase overall. This is consistent with Budget 2010, which indicated that the rate of growth of spending was to be reduced over the medium term.

The next page will show you where half of the \$4.4 billion you are being asked to approve is going. You will see that funding in four areas accounts for almost \$2.5 billion or 56 per cent of the \$4.4 billion sought for Parliament's approval.

On slide four, you will see defence funding includes \$649 million to address pressures associated with the Afghanistan mission, and that will support a number of major initiatives that will increase the

[Français]

Au moyen du Budget supplémentaire des dépenses (B), on cherche à obtenir du Parlement une autorisation relative à des affectations de crédit votées de 4,4 milliards de dollars. Près du quart de cette somme consiste en des fonds supplémentaires alloués aux postes du budget de 2010, qui ne faisaient pas partie du Budget supplémentaire des dépenses (A) déposé en mai dernier.

[Traduction]

Le Budget supplémentaire des dépenses vise également à faire approuver les crédits nécessaires en 2010 pour des programmes dont le calendrier ou les profils de financement ont été modifiés. Il explique également la diminution nette de 2 milliards de dollars en dépenses législatives précédemment approuvées par le Parlement. Cette diminution nette tient compte d'une augmentation de 760 millions de dollars pour le Bureau de l'infrastructure du Canada à l'intention de programmes législatifs dont les fonds ont été remaniés depuis la première année du plan d'action économique de l'exercice en cours.

[Français]

L'augmentation nette au total des dépenses prévues, y compris les autorisations votées et législatives, est de 2,3 milliards de dollars par rapport à la somme de 259 milliards de dollars comprise dans le Budget principal des dépenses de 2010-2011. Vous voyez sur le tableau que la somme de 2,3 milliards de dollars est indiquée. La page suivante vous donne un sommaire des montants demandés jusqu'à maintenant.

[Traduction]

Le tableau indique les montants concernant le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses (A) et le Budget supplémentaire des dépenses (B). Vous remarquerez que les budgets supplémentaires, y compris le Budget supplémentaire des dépenses (B), affichent une augmentation de 7,9 p. 100 par rapport aux crédits votés dans le Budget principal des dépenses 2010 et une augmentation de 1,9 p. 100 si l'on inclut les dépenses législatives prévues. Il s'agit d'une augmentation plus lente que l'an dernier à la même époque, puisque les Budgets supplémentaires des dépenses 2009 et 2010 (A) et (B) affichaient une augmentation de 11,5 p. 100 des crédits votés, par rapport au Budget principal des dépenses 2009-2010, et une augmentation globale de 5,5 p. 100. Cette augmentation est conforme au budget de 2010 qui préconisait une réduction de la croissance des dépenses à moyen terme.

La page suivante vous montre la répartition de la moitié des 4,4 milliards de dollars que l'on vous demande d'approuver. Vous constaterez que le financement dans quatre secteurs représente près de 2,5 milliards de dollars, soit 56 p. 100 des 4,4 milliards de dollars pour lesquels l'autorisation du Parlement est sollicitée.

Sur la quatrième diapositive, vous noterez que les dépenses de défense comprennent 649 millions de dollars pour répondre aux besoins de la mission en Afghanistan et que ces crédits serviront à

capability of the Canadian Forces by ensuring that the required personnel, spare parts and infrastructure are available to support equipment that has been purchased.

A further \$113 million is sought for major capital projects approved in estimates for previous years that have updated project schedules and thus revised cash flows.

Infrastructure Canada is seeking total appropriations of \$719 million. This includes the \$232 million for various components of the Building Canada Fund, \$184 million for the Municipal Rural Infrastructure Fund, \$174 million for projects under the Canada Strategic Infrastructure Fund, \$103 million for the Gas Tax Fund, \$18 million for the Border Infrastructure Fund, \$6 million for the Infrastructure Stimulus Fund and \$2 million for the delivery of projects under the Building Canada program.

Increases are also being sought by Indian Affairs and Northern Development related to the settlement of various Aboriginal claims, including \$308 million for specific claims settlements that seek to rectify historic wrongs and \$295 million related to the Indian Residential Schools Agreement. Another \$87 million will be used to effect settlement payments to the Bigstone Cree Nation and the Lac Seul First Nation.

Finally, funding of \$294 million for AECL will allow the corporation to ensure continued isotope production, including the repair and restart of the National Research Universal Reactor and the wind-down of the dedicated isotopes facility. It will allow the corporation to address infrastructure and operational upgrades related to health, safety, security and environmental priorities at the Chalk River laboratories and develop new-build reactor technology.

In addition to the planned spending in these four areas, the estimates seek \$450 million for the horizontal initiatives described on pages 78 through 86 of your blue books.

The remainder of \$1.4 billion will cover funding requirements for a range of smaller initiatives.

[Translation]

These supplementary estimates are in accordance with the plan included in the 2010 budget. The new appropriations requested are for a total of \$4.4 billion, including \$1.1 billion for the 2010 budget items. As for the measures set out in Budget 2010 to reduce costs, no amount is requested for pay increases in 2010-11.

souvenir un certain nombre d'initiatives importantes visant à augmenter la capacité des Forces canadiennes en leur fournissant le personnel requis, les pièces détachées et l'infrastructure nécessaires pour l'entretien de l'équipement dont elles ont fait l'acquisition.

Un montant supplémentaire de 113 millions de dollars est sollicité pour les grands projets d'immobilisations approuvés dans les budgets des dépenses des exercices précédents dont les calendriers ont été modifiés et qui nécessitent par conséquent une révision de la trésorerie.

Infrastructure Canada réclame des crédits nets totalisant 719 millions de dollars. Ce montant comprend les 232 millions de dollars destinés aux différents volets du Fonds Chantiers Canada, 184 millions de dollars pour le Fonds de l'infrastructure municipale rurale, 174 millions de dollars pour les projets relevant du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, 103 millions de dollars pour le Fonds de la taxe sur l'essence, 18 millions de dollars pour le Fonds sur l'infrastructure frontalière, 6 millions de dollars pour le Fonds de stimulation de l'infrastructure et 2 millions de dollars pour la réalisation des projets dans le cadre du programme Chantiers Canada.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien réclame également des augmentations pour le règlement de diverses revendications autochtones, dont 308 millions de dollars pour le règlement des revendications particulières qui ont pour but de réparer les injustices historiques et 295 millions de dollars pour les sommes allouées en lien avec la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. Un autre montant de 87 millions de dollars servira à régler la revendication de la nation crie de Bigstone et de la Première nation du lac Seul.

Enfin, des fonds de 294 millions de dollars permettront à Énergie atomique du Canada limitée de poursuivre la production continue d'isotopes, les réparations et le redémarrage du réacteur national de recherche universel et l'arrêt progressif des installations de production d'isotopes. Ces fonds permettront à EACL d'effectuer les mises à jour liées à l'infrastructure et aux opérations relativement aux priorités en matière de santé, de sécurité et d'environnement aux laboratoires de Chalk River et à la mise au point de technologie pour les nouveaux réacteurs construits.

En plus des dépenses prévues dans ces quatre secteurs, le budget des dépenses réclame 450 millions de dollars pour les initiatives horizontales décrites des pages 82 à 90 dans votre livre bleu.

Le restant de 1,4 milliard de dollars servira à couvrir les besoins de financement de diverses initiatives de moins grande portée.

[Français]

Le présent Budget supplémentaire des dépenses est conforme au plan établi dans le budget de 2010. Les demandes de nouvelles affectations de crédit se chiffrent à 4,4 milliards de dollars au total, dont 1,1 milliard de dollars pour les postes de budget de 2010. Par la suite, pour ce qui est des mesures visant à contenir les coûts et qui sont désignées dans le budget de 2010, il n'y a pas de sommes demandées quant aux augmentations salariales de 2010-2011.

These supplementary estimates recover \$193 million from departments operating budgets. Moreover, the \$107 millions related to the salary adjustments in 2010-11, will not be provided. Since departments absorb the cost of salary adjustments for 2010-11, this will result in savings of \$300 million.

Savings identified by ongoing strategic reviews of departmental programmes will be used to decrease the new appropriations required by the affected departments.

Mr. Chair, this concludes my presentation. I will be pleased, with my colleagues, to answer questions that you or members of the committee would like to ask about Supplementary Estimates (B).

[English]

The Chair: Ms. Vreeswijk, you talked about the horizontal items at page 78 forward. Would you please look at pages 82 and 83. At page 82 is funding to support the defence of Canada against third-party claims in tobacco litigation, and on page 83 is for funding to combat production, distribution and public demand for contraband tobacco. These are both tobacco-oriented matters. Why are they separate?

Ms. Vreeswijk: One of them is in relation to contraband tobacco.

The Chair: Page 83 says demand for contraband tobacco.

Ms. Vreeswijk: That is right. It is related to enforcement and raising the awareness of Canadians in and around contraband tobacco. The other one is to fund litigation related to tobacco manufacturers where Canada has been named a third party. Those are two completely different initiatives.

The Chair: I understand they both relate to tobacco. One is authorized tobacco and the other is unauthorized tobacco.

Ms. Vreeswijk: That is right, and for purposes of clarity, we have separated the two.

The Chair: We are spending a whole lot of money to stop the unauthorized tobacco and more money to defend ourselves from authorizing the use of tobacco.

Ms. Vreeswijk: We have been named as a third party in litigation against tobacco manufacturers, and it is to ensure that both Agriculture and Health Canada are prepared and ready to support the government on that front.

The Chair: We do appreciate the horizontal items. They are very helpful, and I hope you will continue to provide those items. We only see them in supplementary estimates. They are helpful in finding our way through this documentation you have provided.

The only other point of clarification I have at this early stage is at pages 7 and 8. The table at page 8 is similar to the table 2 that you used in your presentation. The total Main Estimates for this year thus far is \$261 billion. Do you see that figure?

Le présent Budget supplémentaire des dépenses récupère 193 millions de dollars des budgets de fonctionnement des ministères. De plus, la somme de 107 millions de dollars, relative au coût de rajustement de salaires en 2010-2011, ne sera pas fournie. Puisque les ministères absorbent le coût des règlements salariaux pour 2010-2011, il en résultera des économies de 300 millions de dollars.

Les économies identifiées par les examens stratégiques continus des programmes ministériels serviront à diminuer les nouvelles affectations de crédit requises au sein des ministères en cause.

Monsieur le président, voilà ce qui conclut mon exposé. Mes collègues et moi auront le plaisir de répondre à vos questions ou à celles des membres du comité relativement au Budget supplémentaire des dépenses (B).

[Traduction]

Le président : Madame Vreeswijk, vous avez parlé des postes horizontaux mentionnés aux pages 82 et suivantes. Pourriez-vous s'il vous plaît vous rendre aux pages 86 et 87. À la page 86, il est question de fonds pour assurer la défense du Canada contre les mises en cause dans des litiges liés au tabac et, à la page 87, de fonds pour combattre la production, la distribution et la demande de tabac de contrebande. Ce sont deux postes liés au tabac. Pourquoi sont-ils séparés?

Mme Vreeswijk : L'un d'entre eux concerne la contrebande de tabac.

Le président : La page 87 précise qu'il s'agit de la demande de tabac de contrebande.

Mme Vreeswijk : C'est exact. Il s'agit d'appliquer la loi et de sensibiliser le public canadien à la contrebande du tabac. L'autre programme intervient lorsque le Canada est mis en cause dans les litiges concernant les fabricants de tabac. Ce sont deux initiatives totalement différentes.

Le président : Mais elles se rapportent toutes les deux au tabac. L'une au tabac autorisé et l'autre au tabac non autorisé.

Mme Vreeswijk : C'est vrai, mais pour que ce soit plus clair, nous les traitons séparément.

Le président : Nous dépensons beaucoup d'argent pour arrêter l'usage non autorisé du tabac et encore de l'argent pour nous défendre d'autoriser l'usage du tabac.

Mme Vreeswijk : Nous avons été mis en cause dans des litiges contre les fabricants de tabac et ces fonds doivent servir à préparer Agriculture et Santé Canada à appuyer le gouvernement dans de tels litiges.

Le président : Les postes horizontaux sont très utiles et j'espère que vous continuerez à indiquer ces postes qui ne figurent que dans les budgets supplémentaires des dépenses. Ils nous aident à nous repérer dans la documentation que vous nous avez fournie.

Le seul autre point que j'aimerais clarifier à ce moment-ci concerne les pages 7 et 8. Le tableau présenté à la page 8 est semblable au tableau 2 de votre exposé. Le montant total du Budget principal des dépenses pour l'exercice en cours s'élève à 261 milliards de dollars. Est-ce que vous voyez ce chiffre?

Ms. Vreeswijk: Yes.

The Chair: If you flip back to page 7 in the narrative under Summary of Estimates to Date, the figure in the fourth line is for total Main Estimates of \$259 billion. Can you help me on that?

Ms. Vreeswijk: You will notice an asterisk beside 2010-11 Main Estimates, and it includes \$150.3 million for the Schedule 2 departments, the Canada Revenue Agency, Parks Canada, et cetera, if I am correct on that.

The Chair: That does not appear on the \$259 billion?

Ms. Vreeswijk: That is right.

Sally Thornton, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division, Treasury Board of Canada Secretariat: Yes, that is correct. When we publish the Main Estimates, at that time we do not know the balance outstanding for organizations with a multi-year appropriation. We learn that after, so we signal in the Main Estimates that this will be coming, but we do not have the numbers yet. At this stage we have them and they are added to give the full picture.

The Chair: The \$261 billion might be money authorized in a previous year being carried forward by the multi-year, two-year agencies?

Ms. Thornton: Yes.

[Translation]

Senator Ringuette: You mention a \$2 billion decrease in the supplementary estimates. I would like to have a list of departments and programmes affected by these reductions and to know the amount for each programme.

Ms. Wreeswijk: Could you tell us on which page we mention this decrease?

Senator Ringuette: On page 2 of your document, you mention a decrease of more than \$2 billion. I would like to know which are the departments and programmes affected, and by how much.

Ms. Wreeswijk: There was a decrease in the needs of statutory programmes. We will find the answer for you.

Senator Ringuette: Are you going to send the information to the clerk?

Ms. Wreeswijk: Yes. We will send him the information, if we don't find it before. Apparently, there is a list on page 11 and 12 of the supplementary estimates.

Mme Vreeswijk : Oui.

Le président : Si vous revenez à la page 7, le texte présenté sous la rubrique Sommaire des budgets des dépenses à ce jour, indique, à la cinquième ligne, que le Budget principal des dépenses s'élève au total à 259 milliards de dollars. Pouvez-vous m'expliquer cet écart?

Mme Vreeswijk : Vous remarquerez que le titre « Budget principal des dépenses de 2010-2011 » est suivi d'un astérisque et que cela signifie qu'il inclut 150,3 millions de dollars pour les ministères de l'annexe 2, l'Agence du revenu du Canada, Parcs Canada, et cetera, si je ne me trompe pas.

Le président : Ces montants ne sont pas inclus dans les 259 milliards de dollars.

Mme Vreeswijk : C'est exact.

Sally Thornton, directrice générale, Division des opérations et prévisions de dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Oui, c'est exact. Au moment où nous publions le Budget principal des dépenses, nous ne connaissons pas le montant non utilisé par les organisations qui bénéficient d'une affectation de crédits pluriannuelle. Ce montant nous est précisé par la suite, c'est pourquoi nous indiquons dans le Budget principal des dépenses que nous ne connaissons pas encore ces montants. À cette période-ci, nous connaissons ces chiffres et c'est pourquoi nous les ajoutons pour donner une vue d'ensemble.

Le président : Par conséquent, ces 261 milliards de dollars peuvent comprendre des montants autorisés au cours d'un exercice précédent et reportés par des organismes bénéficiant de crédits pluriannuels ou bisannuels.

Mme Thornton : Oui.

[Français]

Le sénateur Ringuette : Vous signalez une réduction de 2 milliards de dollars dans le budget des dépenses supplémentaires. J'aimerais avoir la liste des ministères et des programmes qui ont subi des réductions et savoir combien cela représente pour chaque programme.

Mme Wreeswijk : Pouvez-vous nous indiquer à quelle page on signale cette réduction?

Le sénateur Ringuette : À la page 2 de votre document, vous indiquez une réduction d'au-delà de 2 milliards de dollars. J'aimerais savoir quels ministères et quels programmes ont été touchés et de combien.

Mme Wreeswijk : Il y a eu une baisse des besoins des programmes statutaires. Nous allons trouver la réponse pour vous.

Le sénateur Ringuette : Vous allez la faire parvenir au greffier?

Mme Wreeswijk : Oui. Nous allons envoyer la réponse, si on ne le trouve pas avant. Apparemment, on a une liste aux pages 11 et 12 du budget supplémentaire.

Senator Ringuette: I would also like to get the specific details in order to know to which departments and programmes these budgetary cuts applied and what was the amount for each programme. From what I can see here, I doubt that it is only for the purpose of debt financing.

The Chair: The amount is \$2.9 billion.

Senator Ringuette: Yes, \$2.9 billion.

The Chair: It is not the same amount.

Senator Ringuette: The Department of Foreign Affairs and International Trade is affected too. We really need more specific details because these amounts are quite substantial.

[English]

Ms. Thornton: The complete summary of each of the statutory items begins on page 54. It reflects both the increases and the decreases for the total decrease.

Senator Ringuette: On page 54, then, the CANARIE program, which is research and development, has been reduced by \$6 million. Is that what you are saying?

Ms. Thornton: Yes.

Senator Ringuette: Is there any reason for that decrease? Then the Green Infrastructure Fund has lost \$6.5 million, if I am to read it at page —

Ms. Vreeswijk: These are statutory items so —

Senator Ringuette: Even if they are statutory, we should be able to learn why. On page 53, there is \$1.13 billion for Export Development Canada to discharge obligations incurred pursuant to section 23 of the Export Development Act, Canada Account, for the purpose of facilitating and developing trade with other countries.

Have we reduced the amount of money that is available for export development or for trade negotiation with other countries? Those are the kinds of details we need.

Ms. Vreeswijk: For CANARIE, it is a simple change in forecasting of requirements. That is normally the case with respect to the statutory payments. This was not a reduction of any other kind, it is in line with the statutory approvals made by Parliament to date.

For CANARIE, these are revised forecasts of payments for the operation and development of Canada's Advanced Research and Innovation Network. That is the nature of the reduction.

Senator Ringuette: I would like to know where these reductions were made. What percentage is the \$6 million of the total operating budget of CANARIE?

Ms. Vreeswijk: The total statutory grant amount allocated to CANARIE is \$96 million for the years 2007 to 2011.

Senator Ringuette: That is approximately 8 per cent.

Le sénateur Ringuette : J'aimerais vraiment avoir les détails spécifiques pour savoir quels ministères et quels programmes ont subi des compressions budgétaires et de combien pour chaque programme. D'après ce que je peux voir ici, je doute que ce soit uniquement pour le financement de la dette.

Le président : Il s'agit de 2,9 milliards de dollars.

Le sénateur Ringuette : Oui, 2,9 milliards de dollars.

Le président : Ce n'est pas le même chiffre.

Le sénateur Ringuette : Il y a aussi le ministère des Affaires extérieures et du Commerce international. Il faudrait vraiment avoir plus de détails parce qu'on parle quand même de montant considérables dans ces suppléments.

[Traduction]

Mme Thornton : Le sommaire complet de tous les postes législatifs commence à la page 57. Il indique les augmentations et les diminutions qui contribuent à la diminution totale.

Le sénateur Ringuette : À la page 58, le programme CANARIE de recherche et de développement affiche une réduction de 6 millions de dollars. Est-ce que cela correspond à ce que vous dites?

Mme Thornton : Oui.

Le sénateur Ringuette : Est-ce qu'il y a une raison à cette diminution? Alors, le Fonds pour l'infrastructure verte a perdu 6,5 millions de dollars, si l'on se fie à ce que l'on indique à la page...

Mme Vreeswijk : Il s'agit de postes législatifs, alors...

Le sénateur Ringuette : Même si ce sont des postes législatifs, nous devrions connaître les raisons. À la page 57, on cite un montant de 1,13 milliard de dollars afin de permettre à Exportation et développement Canada de s'acquitter de ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la Loi sur le développement des exportations, Compte du Canada, afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays.

Avons-nous réduit les sommes d'argent disponibles pour le développement des exportations ou pour les négociations commerciales avec les autres pays? Voilà le genre de détail dont nous avons besoin.

Mme Vreeswijk : Dans le cas de CANARIE, il s'agit d'une simple modification des prévisions de besoins. C'est normalement le cas pour les crédits législatifs. Il ne s'agit pas d'un autre type de réduction et cette diminution est tout à fait conforme aux approbations législatives accordées jusqu'à présent par le Parlement.

Dans le cas de CANARIE, ce sont des prévisions révisées de paiements pour exploiter et développer la prochaine génération du Réseau de recherche avancée du Canada. Voilà ce qui explique cette réduction.

Le sénateur Ringuette : J'aimerais savoir où ces réductions ont été pratiquées. Quel pourcentage ces 6 millions de dollars représentent dans le budget de fonctionnement total de CANARIE?

Mme Vreeswijk : Le montant total alloué à CANARIE est de 96 millions de dollars pour les années 2007 à 2010.

Le sénateur Ringuette : Cela représente environ 8 p. 100.

Ms. Vreeswijk: That is for that entire period of 2007-08 to 2011-12. That is the total amount, and there is a \$6 million reduction. That is based simply on revised forecasts.

Senator Ringuette: It is roughly \$20 million a year, so in this particular year, we are looking at \$6 million in reductions. That is 35 per cent.

Ms. Vreeswijk: In terms of the reasons underpinning the change in forecast, we will ask Industry Canada to get back to you with more information.

Senator Ringuette: I would appreciate that. If you could do the same with regard to the Green Infrastructure Fund.

David Enns, Deputy Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: Perhaps I can respond to that one now. That is a reduction in funding in that program within infrastructure under statutory appropriation. That is money being transferred elsewhere for investments in the Forest Industry Transformation Program, which will be done through other departments. It is not a reduction per se in programming but in the statutory funding available to Infrastructure Canada.

Senator Ringuette: I want the details of that. Parliament had agreed to X amount of money in the budget year for the specific Green Infrastructure Fund.

Mr. Enns: Right.

Senator Ringuette: The money should have been allocated to Green Infrastructure projects.

Mr. Enns: It is going to Green Infrastructure projects in the forestry sector in specific locations such as British Columbia, Alberta, Ontario and Quebec for new technologies relating to mills and forest products. It will just be delivered through that vehicle rather than by Infrastructure Canada.

Senator Ringuette: I need more information on it, if you could provide it. You have indicated some provinces that will be allocated some funds. I am from New Brunswick, and a good portion of our economy is based on forestry products, so I would like to know if there will be any funds allocated to New Brunswick.

Mr. Enns: It is not to the provinces per se but to particular projects that are making use of green technologies, and my understanding is that some of those are in the Atlantic provinces as well.

Senator Ringuette: I would appreciate the details on that item.

The Chair: On that point, if the funds are not being expended by Infrastructure Canada but by another department, should we not see somewhere in here the change of the money being moved from one department to another?

Mme Vreeswijk : C'est pour toute la période comprise entre 2007-2008 et 2011-2012. La réduction est de 6 millions de dollars sur le montant total. Elle est basée simplement sur les prévisions révisées.

Le sénateur Ringuette : Grosso modo, le programme CANARIE dispose d'un budget de 20 millions de dollars par an et la réduction pendant l'exercice en cours est de 6 millions de dollars. Cela représente 35 p. 100.

Mme Vreeswijk : Nous allons demander à Industrie Canada de vous fournir plus de renseignements sur les raisons qui sont à l'origine de ce changement dans les prévisions.

Le sénateur Ringuette : J'aimerais en effet avoir ces renseignements ainsi que ceux qui concernent le Fonds pour l'infrastructure verte.

David Enns, secrétaire adjoint délégué, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Je pourrais peut-être répondre tout de suite à cette question. Il s'agit d'une réduction dans le financement du programme à l'intérieur de l'infrastructure au titre des crédits législatifs. Ces fonds ont été transférés ailleurs pour appuyer le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière qui sera dispensé par d'autres ministères. Il ne s'agit pas d'une réduction de la programmation comme telle, mais des fonds accordés par voie législative à Infrastructure Canada.

Le sénateur Ringuette : J'aimerais en connaître les détails. Le Parlement a accepté d'accorder au cours de l'exercice tel montant d'argent expressément au Fonds pour l'infrastructure verte.

M. Enns : C'est exact.

Le sénateur Ringuette : Ces fonds auraient dû être attribués aux projets du Fonds pour l'infrastructure verte.

M. Enns : Cet argent est attribué à des projets du Fonds pour l'infrastructure verte, dans le secteur forestier, à certains endroits précis de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec pour de nouvelles technologies se rapportant aux scieries et aux produits forestiers. Le programme sera offert par cet intermédiaire plutôt que par Infrastructure Canada.

Le sénateur Ringuette : J'aimerais avoir plus d'informations à ce sujet, si vous pouvez les obtenir. Vous avez indiqué certaines provinces qui bénéficieront de ces fonds. Je viens du Nouveau-Brunswick où une bonne part de l'économie repose sur les produits forestiers. C'est pourquoi j'aimerais savoir si certains fonds ont été réservés pour le Nouveau-Brunswick.

M. Enns : L'argent n'est pas tant attribué aux provinces qu'à certains projets particuliers qui utilisent les technologies vertes, et je crois que les provinces de l'Atlantique utilisent certaines de ces technologies.

Le sénateur Ringuette : J'aimerais connaître les détails concernant ce poste.

Le président : À ce sujet, si les fonds ne sont pas dépensés par Infrastructure Canada, mais par un autre ministère, est-ce qu'il ne faudrait pas indiquer quelque part que ces fonds passent d'un ministère à un autre?

Mr. Enns: Yes. That is delivered primarily through NRCan, so that is reflected in the blue books.

The Chair: Can you refer us in the blue book to NRCan, to where the money is to be used in another manner?

Mr. Enns: It is on page 190 of the Blue Book. In their contribution program, there is a line near the bottom that says "investment in Forestry Industry Transformation Program." The total is \$24,942,000. That is on page 189, the first line at the top, the total. You have a little more detail there in the description of that item about the kinds of innovative projects that are eligible.

Senator Ringuette: Is the Forestry Industry Transformation Program a new program?

Mr. Enns: Yes, it is.

Senator Ringuette: They have announced a new program but took money from an old program to finance it?

Mr. Enns: It is not an old program. It was an economic action plan program and they are using the funding that way, yes.

Senator Ringuette: They took money from the Green Infrastructure Fund Program, announced a new program called the Forestry Industry Transformation Program, and used that money to finance it?

Mr. Enns: The new program was not inconsistent with the terms and conditions —

Senator Ringuette: I understand that the objectives should have been consistent.

Mr. Enns: Yes, they were.

Senator Ringuette: Nevertheless, there was a lot of politics played here in terms of names and the creation of new programs to deal with green technology.

Mr. Enns: I think it might be a question of who is best positioned to deliver a program of that nature, and NRCan being responsible for the forestry sector has the capacity to do that, so it is better placed there.

Senator Ringuette: You will provide more information.

The Chair: It is not clear in my mind yet, and I am sorry for being a little slow here.

Back at page 55, we show a statutory savings of \$16 million in the Green Infrastructure Fund. That was a statutory approved amount that was not spent, was it?

Mr. Enns: That is a reduction to statutory spending, yes.

M. Enns : En effet. Ce programme est dispensé principalement par l'intermédiaire de Ressources naturelles Canada et le livre bleu en fait état.

Le président : Pouvez-vous nous indiquer quelle est la section consacrée à Ressources naturelles Canada dans le livre bleu qui indique vers quel secteur ces fonds sont redirigés?

M. Enns : Vous trouverez cela à la page 208 du livre bleu. Dans le programme des contributions, il y a une ligne près de la fin qui indique « Programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière ». Le total est de 24 942 000 \$. Le total est indiqué à la page 207, à la première ligne en haut. La description de ce poste fournit un peu plus de détails sur le type de projets innovateurs admissibles.

Le sénateur Ringuette : Le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière est-il un nouveau programme?

M. Enns : Tout à fait.

Le sénateur Ringuette : Alors, on annonce un nouveau programme, mais on prend l'argent dans un vieux programme pour le financer?

M. Enns : Ce n'est pas un vieux programme. C'était un programme du plan d'action économique et on utilise les fonds de cette manière.

Le sénateur Ringuette : On prend l'argent du Fonds pour l'infrastructure verte, on annonce un nouveau programme appelé Investissements dans la transformation de l'industrie forestière et on utilise cet argent pour le financer?

M. Enns : Le nouveau programme n'est pas incompatible avec les conditions...

Le sénateur Ringuette : D'après moi, ce sont les objectifs qui auraient dû être cohérents.

M. Enns : Eh bien, ils l'étaient.

Le sénateur Ringuette : Il n'en reste pas moins que cela traduit tout un jeu politique qui consiste à étaler des noms et créer de nouveaux programmes en lien avec la technologie verte.

M. Enns : Je pense qu'il fallait décider qui était le mieux placé pour offrir un programme de ce type et Ressources naturelles Canada, étant responsable du secteur forestier, est sans doute le mieux placé pour le faire.

Le sénateur Ringuette : Vous nous ferez parvenir d'autres informations.

Le président : Je vous prie de m'excuser, mais je n'arrive toujours pas à comprendre.

À la page 59, on note une économie de 16 millions de dollars dans le Fonds pour l'infrastructure verte. Est-ce qu'il s'agit d'un montant approuvé qui n'a pas été dépensé?

M. Enns : Oui, il s'agit d'une réduction des dépenses législatives.

The Chair: That is correct. Then you have referred us over to page 189 where we are voting a certain amount. That is non-statutory. That is in the estimates, and we are being asked to appropriate that amount of money, which is a different figure. However, you are saying that it is the same money going from a statutory to a voted appropriation. Is that right?

Mr. Enns: Right, and it is the same figure. It is rounded up to \$25 million. If you look on page —

The Chair: I am looking at the Green Infrastructure Fund, where the savings were \$16 million, and now we are voting \$25 million. It is kind of hard to follow that for someone who has not been there before. I am getting lost in the trees here. Sorry for the pun.

Mr. Enns: It is a thick book. If you look under voted appropriations on page 189 under Natural Resources Canada, the first item mentions the Forest Industry Transformation Program, and you will see the total there is \$24,942,000, so that is the corresponding amount.

The Chair: The \$25 million voted corresponds with \$16 million statutory?

Mr. Enns: No, there are other items at play, but for the \$25 million out of the Green Infrastructure Fund, the \$25 million reduction in statutory spending is reflected in the voted appropriation for NRCan under this program consistent with Green Infrastructure Fund objectives.

The Chair: Am I looking at the wrong thing? I see a Green Infrastructure Fund reduction of \$16 million, not \$25 million. It looks to me like it takes \$25 million voted to make up for \$16 million statutory.

Mr. Enns: My notes have \$25 million here.

The Chair: A \$25 million saving in the Green Infrastructure Fund?

Mr. Enns: A reduction, yes.

The Chair: That is what you said, but that is not what this book says at page 55.

Mr. Enns: We will supply that for you.

The Chair: That will be very helpful.

Senator Ringuette: Moving to page 53 in regard to the decrease in expenditure, I would like to have some detail on how we can reduce developing trade between Canada and other countries by \$1.1 billion.

Ms. Vreeswijk: Is this with Export Development Canada?

Senator Ringuette: Yes.

Le président : Bon. Ensuite, vous nous renvoyez à la page 207, où il est question d'adopter certains crédits. Il s'agit d'un crédit non législatif. Ce montant figure dans le budget des dépenses et on nous demande d'autoriser ce montant, qui est différent. Cependant, vous dites qu'il s'agit du même montant qui passe d'un crédit législatif à un crédit voté. Est-ce que j'ai bien compris?

M. Enns : C'est exact et il s'agit du même montant qui a été arrondi à 25 millions de dollars. Si vous regardez à la page...

Le président : Je regarde la section concernant le Fonds pour l'infrastructure verte où l'on mentionne des économies de 16 millions de dollars et là, vous nous demandez de voter sur des crédits de 25 millions de dollars. C'est assez difficile à suivre pour quelqu'un qui n'a pas l'habitude. Sans vouloir faire de jeu de mots, je m'égare dans la forêt.

M. Enns : C'est un document épais. Si vous consultez la section des crédits votés, à la page 207, dans la rubrique de Ressources naturelles Canada, le premier article fait état du programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière. Et vous pouvez voir au bas du paragraphe le montant total correspondant de 24 942 000 \$.

Le président : Le montant voté de 25 millions de dollars correspond au montant législatif de 16 millions de dollars?

M. Enns : Non, il y a d'autres postes qui interviennent, mais dans le cas des 25 millions de dollars du Fonds pour l'infrastructure verte, la réduction de 25 millions de dollars des dépenses législatives correspond aux crédits votés pour Ressources naturelles Canada dans le cadre de ce programme conforme aux objectifs du Fonds pour l'infrastructure verte.

Le président : Est-ce que je ne regarde pas au bon endroit? Je vois que la réduction qui touche le Fonds pour l'infrastructure verte est de 16 millions de dollars et non pas de 25 millions de dollars. J'ai l'impression qu'il faut 25 millions de dollars en crédits votés pour remplacer un crédit législatif de 16 millions de dollars.

M. Enns : D'après mes notes, c'est le même chiffre de 25 millions de dollars.

Le président : Vous parlez d'une économie de 25 millions de dollars dans le Fonds pour l'infrastructure verte?

M. Enns : Oui, une réduction.

Le président : C'est ce que vous avez dit, mais ce n'est pas ce qu'on peut voir dans ce document à la page 59.

M. Enns : Nous vous ferons parvenir les informations.

Le président : Ce serait très utile.

Le sénateur Ringuette : Passons à la page 57 qui indique une diminution des dépenses. J'aimerais savoir de façon précise comment on peut réduire de 1,1 milliard de dollars le développement du commerce entre le Canada et les autres pays.

Mme Vreeswijk : Est-ce qu'il s'agit d'Exportation et développement Canada?

Le sénateur Ringuette : Oui.

Ms. Vreeswijk: To clarify, this is the payments to Export Development Canada to discharge obligations incurred pursuant to the Export Development Act. This is a non-budgetary item. Export Development Canada manages the Canada Account. The Canada Account transactions are disclosed on its website, and repayments to the Canada Account transactions are deposited back into the Consolidated Revenue Fund, and the \$1.1 billion is a reduction in forecast expenditures that reflects the advance payments received from General Motors and Air Canada. It is simply the kind of transaction where payments have been received and therefore the account is being reduced.

Senator Ringuette: I can understand that.

I would like to go to the Office of Infrastructure Canada. You have indicated \$719 million in these supplementary estimates. Except for the Gas Tax Fund which is automatic, three funds — the Canada Strategic Infrastructure Fund, the Building Canada Fund and the Municipal Rural Infrastructure Fund — account for almost \$600 million. Which of these three funds, or is it all three, has a deadline of March 31?

Mr. Enns: None of them actually. These programs predate the economic action plan, so these are all essentially re-profiles of existing work that was not able to be completed due to various reasons. They involve negotiations with partners. The infrastructure department itself has very little control over some of the factors. Weather can play a role if it is in the North, for example. This is not new funding but re-profiled funding from the previous year into this year to complete these planned projects. None of these have a deadline because these are not economic action plan programs.

Senator Ringuette: You are saying that the money we are requested to approve for these three programs is to complete projects that have already begun?

Mr. Enns: Planned projects, yes, under the Building Canada Fund, the various program components that you have mentioned, yes.

Senator Ringuette: None of these programs will end on March 31?

Mr. Enns: No.

Senator Ringuette: I shall move on to National Defence. We are looking at costs of \$762 million mostly in regard to airlift.

Ms. Vreeswijk: Do you have a page number?

Senator Ringuette: It is on your slide 4.

Ms. Vreeswijk: Most of the funding is to address pressures associated with Afghanistan and to support such initiatives by ensuring that the personnel, spare parts, maintenance and the support activities are available. It is mainly operating funding to run and service equipment.

Mme Vreeswijk : Je précise qu'il s'agit de versements à Exportation et développement Canada pour acquitter des obligations encourues en vertu de la Loi sur le développement des exportations. Il s'agit d'un poste non budgétaire. Exportation et développement Canada gère le Compte Canada. Les opérations de Compte Canada sont affichées sur son site web et les remboursements des opérations intervenues dans le Compte Canada sont redéposés dans le Trésor public et le montant de 1,1 milliard de dollars correspond à une réduction des dépenses prévues en raison des avances et acomptes reçus de General Motors et Air Canada. Il s'agit tout simplement d'une opération qui fait état d'un paiement et par conséquent de la réduction du compte.

Le sénateur Ringuette : Je comprends.

J'aimerais parler du Bureau de l'infrastructure du Canada. Le Budget supplémentaire des dépenses fait état de crédits de 719 millions de dollars. Mis à part le Fonds de la taxe sur l'essence dont le financement est automatique, trois fonds — le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, le Fonds Chantiers Canada et le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale — représentent près de 600 millions de dollars. À quels fonds la date limite du 31 mars s'applique-t-elle, ou bien s'applique-t-elle aux trois à la fois?

M. Enns : En fait, elle ne s'applique à aucun de ces fonds. Ces programmes étant antérieurs au plan d'action économique, il s'agit essentiellement de reporter des travaux existants qui, pour diverses raisons, n'ont pas été réalisés. Cela entraîne des négociations avec les partenaires. Le ministère de l'Infrastructure lui-même a très peu de contrôle sur certains de ces facteurs. Dans le Nord, par exemple, le temps peut jouer un certain rôle. Il ne s'agit pas de nouveaux financements, mais de financements reportés depuis l'exercice précédent afin de mener à terme ces projets déjà planifiés. Aucune de ces initiatives ne doit respecter une date limite, parce qu'il ne s'agit pas de programmes relevant du plan d'action économique.

Le sénateur Ringuette : Si je vous comprends bien, les fonds que vous nous demandez d'approuver pour ces trois programmes doivent servir à terminer des projets qui ont déjà commencé.

M. Enns : Ce sont des projets prévus, en effet, qui relèvent du Fonds Chantiers Canada. C'est le cas des divers éléments de programme que vous avez mentionnés.

Le sénateur Ringuette : Aucun de ces programmes ne prendra fin le 31 mars?

M. Enns : Non.

Le sénateur Ringuette : Passons maintenant à la Défense nationale. J'aimerais m'intéresser aux coûts de 762 millions de dollars dus essentiellement au transport aérien.

Mme Vreeswijk : Est-ce que vous avez un numéro de page?

Le sénateur Ringuette : Je me réfère à votre diapositive n° 4.

Mme Vreeswijk : La plupart de ces fonds sont destinés à répondre aux demandes liées à nos activités en Afghanistan et à appuyer ces initiatives afin de pouvoir disposer du personnel, des pièces de rechange, de l'entretien et du soutien nécessaires. Il s'agit essentiellement de crédits de fonctionnement destinés à l'entretien et aux réparations du matériel.

Senator Ringuette: I am told that \$649 million is destined for strategic airlift, C-17; for tactical airlift, C-130; and a family of land combat vehicles and regular forces, including the operation and maintenance thereof.

Ms. Vreeswijk: These amounts are found under vote 1 of National Defence, which is operating expenditures. They are for that purpose and to ensure that any equipment purchases have the personnel, spare parts, and infrastructure and support that they need in order to continue to function and to be fully utilizable. That is the intent.

Senator Ringuette: My issue is that, for tactical airlift or strategic airlift, we are being asked to approve taxpayer money to the tune of \$762 million in a supplementary budget document when, a few years ago, we renounced an Allied airlift contract. In renegeing on that Allied airlift contract, how much more have we spent?

Ms. Vreeswijk: On page 185 of the Main Estimates, you will see the detailed line-by-line breakdown of the amounts requested for National Defence, and you will see that a large portion of that amount is in vote 1, which is operating budget. The \$649 million is for the purposes which I have outlined, for operating, not for capital. Regarding the airlift contract, we will ask National Defence, which is best placed to respond to that query.

Senator Ringuette: You will ask them and provide us with an answer?

Ms. Vreeswijk: We will ask them to respond to your question.

Senator Ringuette: It pertains to the comparison between that contract we had with Allied countries to supply airlift when needed, and reneged on, and these costs in the Main Estimates and Supplementary Estimates (A) to provide airlift for our troops.

Ms. Vreeswijk: We will certainly ask them to respond.

Senator Callbeck: The first question I have is on page 11. It has to do with the accounting changes that were made to the interest debt charge. Because of those accounting changes, the deficit is \$2.9 billion less. I would like to know what those accounting changes are.

Ms. Vreeswijk: Certainly. The details are in the Department of Finance section. This estimate in Supplementary Estimates (B) is for interest costs related to the Department of Finance's statutory vote. Compared to the estimates in Supplementary Estimates (A), the estimate is being revised down by \$2.9 billion as the result of an accounting change. As indicated in the public accounts, total

Le sénateur Ringuette : On me dit que les 649 millions de dollars sont destinés à financer la capacité de transport aérien stratégique, C-17; la capacité de transport aérien tactique, C-130; et la famille de véhicules de combat terrestre et l'augmentation de l'effectif de la Force régulière, et à financer les dépenses d'entretien et les dépenses opérationnelles afférentes.

Mme Vreeswijk : Ces fonds relèvent du crédit 1 de la Défense nationale qui regroupe les dépenses opérationnelles. Ces ressources viennent garantir que l'on dispose du personnel, des pièces détachées et des infrastructures nécessaires afin d'assurer le bon fonctionnement des équipements acquis et d'en faire un plein usage. Voilà l'objectif.

Le sénateur Ringuette : Le problème, à mon sens, c'est qu'on nous demande d'approuver dans un Budget supplémentaire des dépenses un montant de 762 millions de dollars provenant des impôts des contribuables pour des activités de transport aérien tactique ou de transport aérien stratégique, alors que nous avons renoncé, il y a quelques années, à un contrat de transport aérien avec nos alliés. Combien devons-nous dépenser en plus pour avoir refusé ce contrat de transport aérien avec nos alliés?

Mme Vreeswijk : Vous trouverez, à la page 151 du budget, le détail poste par poste des montants réclamés par la Défense nationale et vous constaterez qu'une grande partie de ces fonds sont regroupés dans le crédit 1 qui est le budget de fonctionnement. Les 649 millions de dollars sont consacrés aux activités que j'ai mentionnées, soit les besoins opérationnels, et non pas pour des immobilisations. Quant au contrat de transport aérien, nous poserons la question au ministère de la Défense nationale qui est le mieux placé pour répondre sur ce sujet.

Le sénateur Ringuette : Vous allez lui poser la question et vous nous ferez parvenir la réponse?

Mme Vreeswijk : Nous lui demanderons de répondre à votre question.

Le sénateur Ringuette : Je souhaite comparer le coût de ce contrat que nous avons avec les pays alliés pour le transport aérien en fonction de nos besoins, contrat que nous avons rejeté, et les coûts du transport aérien de nos troupes tels qu'ils figurent dans le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A).

Mme Vreeswijk : Nous demanderons au ministère de répondre.

Le sénateur Callbeck : Ma première question se rapporte à la page 12 et concerne les changements apportés aux normes comptables relativement aux coûts d'intérêt sur les emprunts. En raison de ces modifications des normes comptables, le déficit est réduit de 2,9 milliards de dollars. J'aimerais savoir en quoi consistent ces modifications des normes comptables.

Mme Vreeswijk : Certainement. Tous les détails sont fournis dans la section consacrée au ministère des Finances. Cette estimation rapportée dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) concerne les coûts d'intérêt relatifs à l'autorisation législative du ministère des Finances. Les prévisions des frais de la dette publique contenues dans le Budget supplémentaire des

public debt charges are equal to the statutory vote adjusted for accrual accounting differences and the consolidation of specified purpose accounts.

In the past, the estimate in budget-related documents for total debt charges has been a good approximation for the departmental statutory vote, as accrual and consolidated adjustments were offsetting each other.

With the passage of the Jobs and Economic Growth Act, there are accounting changes that render this no longer the case and, accordingly, in the interest of accuracy, the interest rate cost estimate is equivalent to the total public debt charges as reported in the budget-related documents less the accrual adjustments.

In this regard, it is important to note that this revision to the statutory vote estimate does not affect the estimate for total public debt charges as reported in public accounts. It does not affect that.

Senator Callbeck: It does not affect what?

Ms. Vreeswijk: It does not affect the estimate of total public debt as reported in the public accounts. The budget is simply an accounting.

Senator Callbeck: Why would it not if the deficit will be \$2.9 billion less?

Ms. Vreeswijk: It is simply an accounting change.

Senator Callbeck: I do not understand.

Ms. Vreeswijk: It relates to Part 24 of the Jobs and Economic Growth Act and the accounting change related to that.

Senator Callbeck: It may relate to that, but it says right here that your deficit will be lower by \$2.9 billion, so why will that not affect your debt?

Ms. Vreeswijk: It is just a forecast in the budget. It is an accounting change. If you would like more information, we can certainly request it from the Department of Finance.

Senator Callbeck: I would certainly like that.

The Chair: I think an explanation would be helpful to all of us.

Ms. Vreeswijk: I understand. Just to point out, this is a statutory item and it is provided entirely for information.

The Chair: I understand that. If it is for information and we do not understand it, it is not very informative.

Senator Callbeck: On the same page, with respect to payments to Export Development Canada, which you mentioned that a few minutes ago. GM paid back the money that the government lent them, and I think it was \$9 billion in shares and money that the

dépenses (A) ont été révisées à la baisse d'un montant de 2,9 milliards de dollars à la suite de la modification des normes comptables. Tel qu'indiqué dans les comptes publics, le montant total des frais de la dette publique est égal au crédit législatif ajusté en fonction des différences en raison de la comptabilité d'exercice et de la consolidation des comptes à fins déterminées.

Par le passé, les prévisions des frais de la dette publique contenues dans les documents budgétaires offraient une bonne approximation de l'autorisation législative du ministère, étant donné que les ajustements en fonction de la comptabilité d'exercice et de la consolidation s'équilibraient.

Depuis l'adoption de la Loi sur l'emploi et la croissance économique, cela n'est plus possible en raison de la modification des normes comptables et, en conséquence, par souci de précision, les estimations des frais d'intérêt sont équivalentes au coût total de la dette publique, tel que signalé dans les documents budgétaires, moins les ajustements en fonction de la comptabilité d'exercice.

À ce titre, il est important de souligner que cette révision des prévisions de crédits législatifs ne modifie pas les prévisions du total des frais de la dette publique, tel que signalé dans les comptes publics. Il n'y a pas d'incidence.

Le sénateur Callbeck : Cela n'a pas d'incidence sur quoi?

Mme Vreeswijk : Cela n'a pas d'incidence sur les prévisions de la dette publique totale telle que signalée dans les comptes publics. Le budget est un simple exercice comptable.

Le sénateur Callbeck : Pourquoi cela n'aurait aucune incidence si le déficit est réduit de 2,9 milliards de dollars?

Mme Vreeswijk : Il s'agit d'un simple changement comptable.

Le sénateur Callbeck : Je ne comprends pas.

Mme Vreeswijk : C'est en lien avec la partie 24 de la Loi sur l'emploi et la croissance économique et les modifications comptables qui s'y rapportent.

Le sénateur Callbeck : Peut-être, mais on indique ici que le déficit sera réduit de 2,9 milliards de dollars, alors pourquoi dites-vous qu'il n'y aura aucune incidence sur la dette?

Mme Vreeswijk : Il s'agit d'une simple prévision budgétaire. C'est un changement comptable. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, je peux en faire la demande au ministère des Finances.

Le sénateur Callbeck : J'aimerais cela.

Le président : Je crois qu'une explication serait utile pour tous.

Mme Vreeswijk : Je comprends. Permettez-moi de signaler qu'il s'agit d'un poste législatif qui est fourni uniquement à titre d'information.

Le président : Je comprends bien, mais une information que l'on ne comprend pas n'est pas très utile.

Le sénateur Callbeck : À la même page, il est question des paiements à Exportation et développement Canada que vous avez mentionnés il y a quelques instants. GM a remboursé l'argent que le gouvernement lui avait prêté. Je crois que, l'an dernier, le

government lent last year. Can you tell us whether GM has paid back all the money or just part of it? At that time, the shares were on the government books at zero.

As you know, last week there was a public offering that went better than expected. I think it started out at \$34 and went to \$36 or \$37. What value will the government put on those shares in their books?

Ms. Vreeswijk: I would have to check on that. Certainly Industry Canada would be providing us with advice related to the share value.

Senator Callbeck: Will you please get back to us as to what will be on the books?

Ms. Vreeswijk: Yes.

Senator Dickson: Did the Government of Canada sell half of their General Motors shares in the market? Is that what I understood from the newspaper clippings?

Ms. Vreeswijk: I really would not want to comment on what the Government of Canada has sold by Industry Canada's efforts.

Senator Murray: You have an obligation to sell.

The Chair: I think we will need some clarification, and we would appreciate it if you can help us get that information. We get confused with what the U.S. did with respect to the share allotment that they got as well.

Ms. Vreeswijk: It is simply a matter that I am here representing the Treasury Board Secretariat, and we would not have been involved in that transaction. We will certainly request clarification and ask Industry Canada to reply.

The Chair: As Senator Callbeck has pointed out, we were told previously by Treasury Board and Industry Canada the shares were shown as having zero value to Canada. In order to change that amount from zero to something else, does Treasury Board look into that? Does someone oversee that, or do you just wait until Industry Canada tells you to put another figure in the books?

Ms. Vreeswijk: Because it is a non-budgetary item, it would have been recorded that way. Certainly in the way we record these things, we would be working closely with the Office of the Comptroller General to ensure that it is a proper accounting treatment.

The Chair: Some of the stimulus funds were budgetary and some were non-budgetary. Whatever you can do to help us out with an understanding of what is happening there will be appreciated, and we will ensure that all senators receive a copy of whatever material you provide us.

Ms. Vreeswijk: Certainly.

gouvernement lui avait prêté 9 milliards de dollars en actions et en espèces. Pouvez-vous nous dire si GM a remboursé la totalité ou simplement une partie des fonds qui lui avaient été prêtés? À l'époque, les actions déclarées dans les livres du gouvernement affichaient une valeur nulle.

Comme vous le savez, l'action de GM s'est mieux comportée que prévu sur les marchés publics. Je pense qu'elle a commencé à 34 \$ et est montée jusqu'à 36 \$ ou 37 \$. Quelle valeur le gouvernement attribuera-t-il à ces actions dans ses livres?

Mme Vreeswijk : Il faudra que je vérifie. Industrie Canada sera certainement en mesure de nous indiquer quelle est la valeur de ces actions.

Le sénateur Callbeck : Pourriez-vous nous fournir cette information concernant la valeur inscrite dans les livres?

Mme Vreeswijk : Oui.

Le sénateur Dickson : Le gouvernement du Canada a-t-il vendu la moitié de ses actions de General Motors? C'est ce qu'il a fait, d'après les journaux.

Mme Vreeswijk : Je préfère ne pas commenter ce qu'a fait le gouvernement du Canada par l'intermédiaire d'Industrie Canada.

Le sénateur Murray : Vous avez l'obligation de vendre.

Le président : Je pense que nous aurons besoin d'éclaircissements à ce sujet et nous aimerions que vous puissiez nous aider à obtenir ces informations. Nous ne savons pas exactement ce que les États-Unis ont fait des actions qu'ils ont obtenues de leur côté.

Mme Vreeswijk : C'est tout simplement que je suis ici en ma qualité de représentante du Secrétariat du Conseil du Trésor et que nous n'avons pas pris part à cette transaction. Nous allons certainement réclamer des éclaircissements et demander à Industrie Canada de vous répondre.

Le président : Comme le sénateur Callbeck l'a signalé, le Conseil du Trésor et Industrie Canada nous avaient indiqué plus tôt que les actions avaient une valeur nulle au Canada. Est-ce que le Conseil du Trésor s'occupe de modifier ce montant de zéro à une autre valeur? Est-ce que quelqu'un surveille cette opération ou est-ce que vous attendez qu'Industrie Canada vous indique le chiffre à inscrire dans les livres?

Mme Vreeswijk : Étant donné qu'il s'agit d'un poste non budgétaire, il serait inscrit de cette manière. Il est certain que, d'après les principes comptables que nous appliquons, nous travaillons en étroite collaboration avec le Bureau du contrôleur général afin de nous assurer que le traitement comptable est approprié.

Le président : Une partie des fonds de stimulation était budgétaire et une autre partie non budgétaire. Nous aimerions que vous nous aidiez à comprendre ce qui se passe et nous ferons en sorte que tous les sénateurs reçoivent un exemplaire de la documentation que vous nous ferez parvenir.

Mme Vreeswijk : Certainement.

Senator Callbeck: On pages 145 and 146, Foreign Affairs and International Trade, Vote 25 says the gross appropriations are \$382 million and net appropriations are \$265 million. The department had \$117 million in available authority within the vote.

Over on page 146, it says of that \$117 million that was available, \$115 million comes from a realignment of contributions to grants towards delivering more efficient international assistance. Does that mean that the government changed from contributions to grants? How did you come up with that \$115 million? It is in the footnote on page 146.

Mr. Enns: I think you are right, that it is just a reflection of the mechanism used to transfer the funds. These will be done through a grant instead of a contribution, and this reflects the shift.

Senator Callbeck: How will you save \$115 million by that shift?

Mr. Enns: It is not a savings per se. It balances out. It will be reduced in the contributions and will flow through a grant instead. It is a different kind of transfer.

Senator Callbeck: Where will it show up in grants?

Mr. Enns: It shows up on the next page, 147. It is included in the totals for the grants and contributions shown on that page.

Senator Callbeck: It is included in the \$332 million?

Mr. Enns: Yes.

Senator Callbeck: It is in there, but then it comes off at the bottom, funds available within the vote.

Mr. Enns: It comes out of the contributions.

Senator Callbeck: It comes out of the contributions?

Mr. Enns: Yes. Like I say, it is to reflect the different mechanisms used to flow the funds.

Senator Callbeck: Are you saying that that \$117 million is included in that \$332 million?

Mr. Enns: The \$117 million is the total authorities that are available, \$115 million is within the vote due to the realignment from contributions to grants.

Senator Callbeck: Within that \$327 million? It is in there?

Mr. Enns: Yes.

Senator Callbeck: However, it is then taken out.

Mr. Enns: It appears there because as a grant it needs to be shown in the estimates documents, but it is a rebalancing, if you will. It is a “put” and a “take” between the grants and the contribution side of the funding.

Le sénateur Callbeck : Dans le cas du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, aux pages 114 et 115, le crédit 25 établit à 382 millions de dollars le montant brut des crédits à adopter et les montants nets à 265 millions de dollars. Le ministère disposait de fonds autorisés totalisant 117 millions de dollars.

À la page 115, on indique que sur les 117 millions de dollars disponibles, 115 millions de dollars proviennent d’une conversion des contributions en subventions afin d’offrir une aide internationale plus efficace. Est-ce que cela signifie que le gouvernement a transformé les contributions en subventions? D’où provient le montant de 115 millions de dollars? Ces renseignements proviennent de la note au bas de la page 115.

M. Enns : Je pense que vous avez raison, il s’agit tout simplement du mécanisme utilisé pour le virement des fonds. Les fonds seront virés par l’intermédiaire d’une subvention plutôt que par une contribution et voilà ce qui explique le changement.

Le sénateur Callbeck : Comment expliquez-vous que ce changement va vous permettre d’économiser 115 millions de dollars?

M. Enns : Il ne s’agit pas véritablement d’une économie, mais plutôt d’un équilibrage. Les contributions seront réduites et l’argent sera versé sous forme de subventions. C’est le type de versement qui diffère.

Le sénateur Callbeck : À quel endroit ce chiffre figure-t-il dans les subventions?

M. Enns : Il figure à la page suivante, page 116, dans les totaux des subventions et contributions.

Le sénateur Callbeck : Est-ce qu’il est compris dans le montant de 332 millions de dollars?

M. Enns : Oui.

Le sénateur Callbeck : Oui, je le vois, mais il est retiré au bas de la page, dans la rubrique Fonds disponibles à même le crédit.

M. Enns : Il provient des contributions.

Le sénateur Callbeck : Il provient des contributions?

M. Enns : Oui. Comme je l’ai expliqué, cela s’explique par les différents mécanismes utilisés pour répartir les fonds.

Le sénateur Callbeck : Est-ce que vous dites que les 117 millions de dollars sont inclus dans les 332 millions de dollars?

M. Enns : Les 117 millions de dollars représentent les autorisations de dépenser disponibles et les 115 millions de dollars représentent le crédit à la suite d’une conversion des contributions en subventions.

Le sénateur Callbeck : Ce montant est compris dans les 327 millions de dollars?

M. Enns : Oui.

Le sénateur Callbeck : Ensuite, il est retiré.

M. Enns : Ce montant figure à cet endroit parce qu’en tant que subvention, il doit être indiqué dans les documents budgétaires, mais c’est une opération de rééquilibrage, si vous voyez ce que je veux dire. On « prend » du côté des contributions et on « remet » du côté des subventions.

Senator Callbeck: I still do not understand how you are saving \$115 million, unless you are not going to give out the money.

Mr. Enns: It is not a savings per se. It is simply a transfer from one to another. It is a reduction in the contributions, and monies will be provided via grant, and it is listed here because the grant authority has to be obtained through the estimates.

Senator Callbeck: It is listed there, but then at the bottom it is taken out.

Mr. Enns: It balances, yes. They do not want it in the contributions; they put it in the grants instead.

Senator Callbeck: In other words, you will still give as much money?

Mr. Enns: Yes.

Senator Callbeck: There is no reduction?

Mr. Enns: They need the total grant authority to do that, yes.

Senator Callbeck: Are you telling me that there is no reduction?

Mr. Enns: There is no net reduction.

Senator Callbeck: No net reduction.

The Chair: The difficulty we are having, Mr. Enns, is that the numbers are not the same, and we see a reduction in one place, and you tell us that is reflected in some other item, which shows a different figure, so we take you at your word that it is in there. However, if you had broken that down and shown the same figure plus more, then we would quickly comprehend. That is our difficulty in understanding. If we did not have you here, we would never have figured that out, but that is why you are here.

Mr. Enns: I can come back on the Green Infrastructure Fund, if you would permit me. I have found the location where that is listed.

The Chair: Why do we not finish with Senator Callbeck, and then we will do that before we go to Senator Marshall.

Senator Callbeck: On page 73, there is an authorizing carry forward of unused funds which amounts to \$1.1 billion. How does that figure compare to other years?

Ms. Vreeswijk: Departments are allowed to carry forward up to a maximum of 5 per cent, and each department may vary a bit in what they are able to carry forward. Is it in line with previous years? I have just been informed it is a little bit higher because of the carry forward from DND this year.

Senator Callbeck: It is pretty much in line?

Le sénateur Callbeck : Je ne comprends toujours pas comment vous pouvez économiser 115 millions de dollars à moins que cet argent ne soit pas mis à la disposition du ministère.

M. Enns : Il ne s'agit pas véritablement d'une économie. C'est simplement un transfert d'une catégorie à une autre. C'est une réduction dans la catégorie des contributions et les fonds seront octroyés sous la forme d'une subvention et c'est la raison pour laquelle ils sont inscrits ici, car l'autorisation de subvention doit être obtenue par l'intermédiaire du budget des dépenses.

Le sénateur Callbeck : Le montant est inscrit ici, mais au bas de la page, il est enlevé.

M. Enns : Oui, c'est pour équilibrer. On ne voulait pas de ce montant dans les contributions alors il figure dans les subventions.

Le sénateur Callbeck : Autrement dit, le même montant sera octroyé.

M. Enns : Oui.

Le sénateur Callbeck : Il n'y a pas de réduction?

M. Enns : On a besoin du total des subventions autorisées pour cela.

Le sénateur Callbeck : Êtes-vous en train de me dire qu'il n'y a pas de réduction?

M. Enns : Il n'y a pas de réduction nette.

Le sénateur Callbeck : Aucune réduction nette.

Le président : Le problème que nous avons, monsieur Enns, c'est que les chiffres ne sont pas les mêmes. On note une réduction à un endroit et vous nous dites que ce montant est reporté à un autre poste qui indique un autre montant. On veut bien vous croire sur parole, mais si vous aviez décomposé les chiffres et indiqué qu'il s'agissait du même chiffre auquel s'ajoutent d'autres montants, nous aurions compris rapidement. C'est la façon dont les chiffres sont présentés qui les rend difficiles à comprendre. Si vous n'aviez pas été ici, nous n'aurions jamais pu comprendre. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle vous êtes ici.

M. Enns : Si vous le permettez, je peux revenir au Fonds sur l'infrastructure verte. J'ai trouvé l'endroit où il en est question.

Le président : Pourquoi ne pas terminer avec le sénateur Callbeck? Ensuite, nous passerons au sénateur Marshall.

Le sénateur Callbeck : À la page 76, il y a une autorisation de report de fonds non utilisés d'un montant de 1,1 milliard de dollars. Comment ce chiffre se compare-t-il aux années précédentes?

Mme Vreeswijk : Les ministères sont autorisés à reporter au maximum 5 p. 100, et c'est légèrement différent d'un ministère à l'autre. Est-ce que c'est à peu près semblable aux années précédentes? On vient juste de me signaler que le montant est légèrement supérieur à cause du report du MDN cette année.

Le sénateur Callbeck : Est-ce que c'est quand même assez comparable?

Ms. Vreeswijk: It is the operating budget carry forward. This appears each and every year. It is governed by a maximum of 5 per cent, so apart from the DND portion, it is pretty much in line, yes.

Senator Callbeck: All right. On page 80, you are looking for \$18.7 million for medical isotopes, and it says it includes the isotope supply initiative which is a two-year strategy, so one year will be up at the end of March 2011. Can you explain what that initiative is, please?

Ms. Vreeswijk: Certainly. It is listed as funding to support non-reactor-based production of medical isotopes, and under this initiative, Natural Resources Canada is establishing a program to support private sector investment in alternative modes of isotope production. The funding will also support Health Canada's work on optimizing current supplies of medical isotopes and the Canadian Institutes of Health Research work on research and development of alternative imaging methods. This initiative came out of the work of an expert panel on medical isotope production and reflects their recommendations.

In terms of the work by Natural Resources Canada, there is vote 1, operating expenditures of \$3.5 million, grants and contributions of \$9.5 million for a total of \$13 million to take a look at the commercialization of non-reactor-based technologies as well as an investment in terms of alternate isotope production such as cyclotrons and linear particle accelerators. That is the lion's share. There is \$4.9 million going to CIHR for looking at alternative forms of medical imaging.

Senator Callbeck: How much is going to the initiative?

Ms. Vreeswijk: The total is \$18.7 million.

Senator Callbeck: This initiative to support private sector investment is for two years, and as I say, one year is nearly up. How many private sector partners have shown an interest?

Ms. Vreeswijk: We would have to ask Natural Resources Canada to provide that kind of information.

Senator Callbeck: Would you ask them for that, please?

Ms. Vreeswijk: Certainly.

Senator Callbeck: On Page 158, Human Resources and Skills Development Canada, is a note at the bottom. You say there are measures set out to contain administrative costs to government and ongoing strategic reviews. There is an explanation at page 158 for vote 1 about the money that is available within the vote due to savings identified as part of the cost containment measures to reduce the rate of growth. What specific measures have been adopted in Human Resources and Skills Development Canada to come up with those savings?

Mme Vreeswijk : C'est le report du budget de fonctionnement. Cela se produit chaque année. Le maximum est de 5 p. 100 et, à part la portion qui concerne le MDN, les montants sont assez semblables.

Le sénateur Callbeck : Très bien. À la page 84, on mentionne 18,7 millions de dollars pour la production d'isotopes médicaux et l'on indique que ce montant inclut l'initiative de production d'isotopes qui est une stratégie de deux ans. Par conséquent, la première année s'achèvera à la fin du mois de mars 2011. Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est cette initiative?

Mme Vreeswijk : Certainement. Il s'agit de fonds pour appuyer la production d'isotopes médicaux ne nécessitant pas de réacteur et, en vertu de cette initiative, le ministère des Ressources naturelles mettra sur pied un programme pour appuyer l'investissement du secteur privé dans d'autres modes de production d'isotopes. Les fonds aideront aussi à optimiser les sources d'approvisionnement actuelles d'isotopes médicaux et les Instituts de recherche en santé du Canada travaillent à mettre au point d'autres méthodes d'imagerie. Cette initiative a été créée à la suite des recommandations présentées par un groupe de spécialistes qui s'est penché sur la production d'isotopes médicaux.

Le crédit 1, qui se rapporte à Ressources naturelles Canada, prévoit des dépenses opérationnelles de 3,5 millions de dollars, des subventions et contributions de 9,5 millions de dollars, pour un total de 13 millions de dollars pour étudier la commercialisation de technologies ne nécessitant pas de réacteur, ainsi qu'un investissement dans d'autres modes de production d'isotopes à partir de cyclotrons et d'accélérateurs de particules linéaires. C'est la part du lion. Enfin, un montant de 4,9 millions de dollars sera destiné aux IRSC afin de mettre au point d'autres méthodes d'imagerie médicale.

Le sénateur Callbeck : À combien se chiffre cette initiative?

Mme Vreeswijk : Le total est de 18,7 millions de dollars.

Le sénateur Callbeck : Cette initiative visant à appuyer l'investissement du secteur privé est de deux ans et, comme je l'ai dit un peu plus tôt, la première année est déjà presque terminée. Combien de partenaires du secteur privé ont-ils manifesté de l'intérêt?

Mme Vreeswijk : Il faudrait demander à Ressources naturelles Canada de vous fournir ce genre d'information.

Le sénateur Callbeck : Est-ce que vous pourriez le leur demander?

Mme Vreeswijk : Certainement.

Le sénateur Callbeck : À la page 203, au sujet du ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences, il y a une note au bas de la page. Vous indiquez qu'il existe des mesures de limitation des coûts du gouvernement, ainsi que des examens stratégiques réguliers. À la page 203, on explique, au sujet du crédit 1 que des fonds sont disponibles à même le crédit, en raison des économies ciblées dans le contexte des mesures de limitation des coûts visant à réduire le taux de croissance des dépenses. Quelles sont les mesures précises adoptées par Ressources humaines et Développement des compétences Canada pour obtenir de telles économies?

Ms. Vreeswijk: A similar line appears for every ministry mentioned there, so I could perhaps talk a bit about cost containment if that would be okay.

Budget 2010 set out a track for cost containment measures to constrain costs and provide incentives for efficiencies in the delivery of government programs. Departmental operating spending was capped and will be capped at 2010-11 levels for the next two fiscal years.

Since the operating costs support the general operations of departments, the intent is controlling those operating costs to slow down the growth in the cost of government. Operating budgets are made up of different components. They are appropriated separately from capital and grants and contributions and include personnel costs, wages and salaries, and other operating costs such as fuel, travel, hospitality, leases, utilities, materials, supplies and minor capital.

While adjustments will be made for non-discretionary essential services and payments that arise from liabilities and others of that nature, any wage or salary increases established by collective agreements that apply from April 1, 2010-11 until the end of 2012-13 are to be absorbed by departments.

In my opening remarks, I indicated the impact of those cost containment measures. You are seeing there the reduction to the estimates of those departments. Monies that were placed in the departments in earlier estimates are being removed now. That is for wages and salaries to ensure that departments are supporting those increases.

That amount in total, across all ministries, is \$193 million, and they will not be able to access \$107 million, for a total of \$300 million in that cost containment activity. It is mainly in the area of wages and salaries for this fiscal year.

You will also see that in terms of going forward.

Senator Callbeck: I would like to have a list of savings that make up that figure for Human Resources and Skills Development.

Ms. Vreeswijk: That figure is made up of wage-related amounts that we have reduced from their reference levels.

Senator Callbeck: Is it nothing else but wages?

Ms. Vreeswijk: Are you asking about the cost containment line at the bottom where there are also amounts related to strategic review elements?

Senator Callbeck: Yes, I am.

Mme Vreeswijk : Si cela vous convient, je pourrais peut-être vous dire quelques mots sur la limitation des coûts, puisqu'un commentaire identique apparaît pour chaque ministère mentionné ici.

Le Budget 2010 a établi un modèle pour l'application de mesures de limitation des coûts afin de réduire les dépenses et d'inciter à une plus grande efficacité dans la prestation des programmes gouvernementaux. Les dépenses opérationnelles des ministères ont été plafonnées et le resteront au niveau 2010-2011 au cours des deux prochains exercices.

Étant donné que les coûts de fonctionnement couvrent les opérations générales des ministères, le but est de contrôler ces coûts de fonctionnement afin de ralentir la croissance des dépenses du gouvernement. Les budgets de fonctionnement ont plusieurs composantes différentes. Ces composantes sont autorisées séparément selon qu'elles visent les immobilisations, les subventions et les contributions et comprennent les coûts du personnel, la masse salariale et les autres frais de fonctionnement tels que les dépenses de carburant, de déplacement, d'accueil, les baux, les services, le matériel, les fournitures et les dépenses en capital secondaires.

À part certains ajustements pour les services essentiels et les paiements en fonction d'engagements et autres paiements de cette nature, toutes les augmentations de salaire découlant des conventions collectives qui s'appliquent du 1^{er} avril 2010-2011 jusqu'à la fin de l'exercice 2012-2013, doivent être absorbées par les ministères.

Dans mes observations préliminaires, j'ai parlé de l'impact de ces mesures de limitation des dépenses. Vous pouvez constater ici la réduction du budget des dépenses de ces ministères. Les fonds qui avaient été octroyés à ces ministères dans les budgets de dépenses antérieurs sont désormais éliminés. C'est le cas des dépenses salariales dont les ministères doivent absorber les augmentations.

Le montant total englobant tous les ministères se chiffre à 193 millions de dollars et les mesures de limitation des dépenses leur retireront l'accès à 107 millions de dollars, pour un total de 300 millions de dollars. Pour l'exercice en cours, les réductions interviennent surtout dans le domaine des salaires et traitements.

Et cela va continuer de cette manière.

Le sénateur Callbeck : J'aimerais avoir une liste des économies qui entrent dans ce chiffre cité pour Ressources humaines et Développement des compétences.

Mme Vreeswijk : Ce chiffre est composé des dépenses salariales que nous avons réduites par rapport aux niveaux de référence.

Le sénateur Callbeck : Ce n'est rien d'autre que les salaires?

Mme Vreeswijk : Est-ce que votre question porte sur la ligne concernant la limitation des coûts, au bas de la page, où il est question également des économies réalisées à la suite de l'examen stratégique?

Le sénateur Callbeck : Exactement.

Ms. Vreeswijk: There are amounts listed for strategic reviews, and each year the budget reports on the strategic review reductions and provides detail. The amounts are removed in the following supplementary estimates. That is the amount that is sitting here.

In the budget for Human Resources, the labour program was reviewed in the last round of strategic reviews, and on page 300 of Budget 2010 are details on the changes to the labour program. That amount is also included. It has a savings profile, so the savings profile is playing out here as well.

Senator Callbeck: Will you give me a list of the savings identified in that figure?

Ms. Vreeswijk: It is the amalgam of that, the cost containment.

Senator Callbeck: I would like to see it on a piece of paper.

Ms. Vreeswijk: Certainly.

The Chair: Before we go to Senator Marshall, Mr. Enns had a clarification.

Mr. Enns: I wanted to apologize for the lack of clarity on the Green Infrastructure Fund. The \$25 million I was referring to is the total, of which roughly \$16.5 million will be delivered through the forestry program that I mentioned, and the rest is reprofiled for one year.

Senator Ringuette: Reprogramming.

Mr. Enns: It stays with Infrastructure Canada but has been reprofiled from the previous year into this year.

Senator Ringuette: We have seen that a lot in the last four years.

Mr. Enns: Between the reprofile and the \$16.5 million, the total is \$25 million.

The Chair: Again, I make the point that the problem is we did not see where the \$16 million was reallocated.

Mr. Enns: Yes, it is there on the NRCan page.

Senator Marshall: Could we speak about the revised forecast of public debt charges of \$2.9 billion? Is that statutory and budgetary?

Ms. Vreeswijk: That is statutory, I believe.

Senator Marshall: Is it also budgetary?

Ms. Vreeswijk: Yes, it is.

Senator Marshall: Is the Foreign Affairs figure of \$1.1 billion statutory and non-budgetary?

Ms. Vreeswijk: That is Export Development Canada, and it is non-budgetary and statutory as well.

Mme Vreeswijk : Les examens stratégiques permettent de réaliser des économies et, chaque année, le budget fait le compte rendu des réductions obtenues à la suite des examens stratégiques et en fournit les détails. Ces montants sont plus tard enlevés des budgets supplémentaires des dépenses ultérieurs. C'est ce montant qui figure ici.

Dans le budget consacré aux Ressources humaines, le Programme du travail a été examiné à la loupe lors des anciens examens stratégiques et les détails concernant les changements apportés au Programme du travail figurent à la page 334 du Budget de 2010. Le montant est également inclus. Il y a un profil d'économies qui joue également ici un rôle.

Le sénateur Callbeck : Pourriez-vous me donner une liste des économies comprises dans ce chiffre?

Mme Vreeswijk : C'est l'amalgame de tout cela, la limitation des coûts.

Le sénateur Callbeck : J'aimerais en connaître les détails noir sur blanc.

Mme Vreeswijk : Certainement.

Le président : Avant de donner la parole au sénateur Marshall, M. Enns souhaiterait apporter des précisions.

M. Enns : Je tenais à m'excuser pour le manque de clarté de mes commentaires au sujet du Fonds pour l'infrastructure verte. Le montant de 25 millions de dollars que j'ai mentionné est le total, dont environ 16,5 millions de dollars sont écoulés par l'intermédiaire du programme des forêts que j'ai mentionné, alors que le reste est reporté pour un an.

Le sénateur Ringuette : Reprogrammé.

M. Enns : Infrastructure Canada conserve ce montant mais il est reporté de l'exercice précédent à celui-ci.

Le sénateur Ringuette : La pratique est courante depuis quatre ans.

M. Enns : Avec le report et les 16,5 millions de dollars, le total est de 25 millions de dollars.

Le président : Je maintiens que le problème est que nous ne savions pas où les 16 millions de dollars étaient réaffectés.

M. Enns : Si, c'est indiqué sur la page de Ressources naturelles Canada.

Le sénateur Marshall : Pouvons-nous parler des prévisions révisées des coûts de la dette publique dont le montant se chiffre à 2,9 milliards de dollars? Est-ce un poste législatif et budgétaire?

Mme Vreeswijk : Je pense que c'est un poste législatif.

Le sénateur Marshall : Est-ce également un poste budgétaire?

Mme Vreeswijk : Oui, en effet.

Le sénateur Marshall : Dans le cas du montant de 1,1 milliard de dollars pour les Affaires étrangères, est-ce un poste législatif et non budgétaire?

Mme Vreeswijk : Il s'agit d'Exportation et développement Canada et c'est un poste non budgétaire et législatif.

Senator Marshall: All right, so I do understand.

If you look at page 2 of the handout that you gave us this morning, for statutory and budgetary, you are using a figure of \$1.2 billion, so the \$2.9 billion is for the revised forecast on public debt charges. What else is in that \$1.2 billion? Can you give me an idea of a couple of other large item numbers?

Ms. Vreeswijk: All of the statutory items are listed on pages 53, 54 and 55 of the supplementary estimates, so all the puts and takes for these items are provided for information and transparency purposes.

Senator Marshall: On what page is the total of \$1.215 billion? Is that total there, or do you have to go through and pick it out yourself?

Ms. Vreeswijk: The total that you see on page 55 is both budgetary and non-budgetary, and we do not have a breakdown.

Senator Marshall: Can I get a separate breakdown? That would be very helpful.

Ms. Vreeswijk: Yes, you can.

The Chair: You can send that to the clerk.

Ms. Vreeswijk: We indicated on each line item, but we have not totalled it up. We will be happy to do that.

Senator Marshall: I am speaking from the high-level items now. In the introduction to the supplementary estimates on pages 9, 10 and 11 are a number of items for the Office of Infrastructure Canada. Looking at the nature of the items, I would have thought that the one on page 11, \$590.8 million, that that program would end March 31, 2011. I got the impression earlier that all of the funding for the Office of Infrastructure Canada would continue on into the next year. Could you clarify that for me?

Mr. Enns: The first figure you see — the first reference on page 9 — is an older program, and on page 11 the Infrastructure Stimulus Fund is, in fact, economic action plan programming.

Senator Marshall: Will that not end?

Mr. Enns: Yes, it will.

Senator Marshall: When we spoke earlier this morning, my impression was that all of the programs under the Office of Infrastructure Canada would be ongoing, that they did not terminate at the end of March.

Mr. Enns: The programs in the supplementary estimates are the older programs and are ongoing. The statutory item, which is the Infrastructure Stimulus Fund, is provided for information. The items treated in the supplementary estimates are the old programs that are there for information.

Le sénateur Marshall : Très bien, c'est ce que je pensais.

À la page 2 du document que vous nous avez distribué ce matin, vous indiquez le chiffre de 1,2 milliard de dollars pour les postes législatifs et budgétaires, si bien que le montant de 2,9 milliards de dollars correspond aux prévisions révisées des coûts de la dette publique. Quels sont les autres éléments inclus dans ce montant de 1,2 milliard de dollars? Pouvez-vous me donner une idée de quelques autres éléments importants?

Mme Vreeswijk : Tous les postes législatifs sont énumérés aux pages 57, 58 et 59 du Budget supplémentaire des dépenses, si bien que tous les mouvements de ces postes sont indiqués par souci d'information et de transparence.

Le sénateur Marshall : À quelle page figure le total de 1,215 milliard de dollars? Est-ce que le total est indiqué ici ou est-ce qu'on doit le reconstituer soi-même en pigeant ici et là?

Mme Vreeswijk : Le total qui figure à la page 59 réunit tous les postes budgétaires et non budgétaires, mais sans aucune ventilation.

Le sénateur Marshall : Est-il possible d'obtenir une liste détaillée? Cela nous serait très utile.

Mme Vreeswijk : Certainement.

Le président : Vous pourrez la faire parvenir au greffier.

Mme Vreeswijk : Nous l'avons indiqué pour chaque article, mais nous n'avons pas fait le total. Nous nous ferons un plaisir de le faire pour vous.

Le sénateur Marshall : J'aimerais parler maintenant des postes importants. Dans l'introduction au Budget supplémentaire des dépenses, pages 9, 10 et 11, un certain nombre d'éléments concernent le Bureau de l'infrastructure du Canada. D'après la nature de ces postes, j'aurais pensé que le programme qui figure à la page 11, pour un montant de 590,8 millions de dollars, aurait pris fin le 31 mars 2011. Un peu plus tôt, j'ai eu l'impression que tous les financements destinés au Bureau de l'infrastructure du Canada se poursuivraient au cours du prochain exercice. Pouvez-vous me donner des précisions à ce sujet?

M. Enns : Le premier chiffre que vous voyez — à la page 9 — concerne l'ancien programme et, à la page 11, il s'agit du Fonds de stimulation de l'infrastructure qui est en fait un programme du plan d'action économique.

Le sénateur Marshall : Est-ce qu'il ne va pas se terminer?

M. Enns : Si.

Le sénateur Marshall : Un peu plus tôt ce matin, j'ai cru comprendre que tous les programmes du Bureau de l'infrastructure du Canada allaient se poursuivre et qu'ils ne prendraient pas fin en mars.

M. Enns : Les programmes mentionnés dans le Budget supplémentaire des dépenses sont les anciens programmes qui se poursuivront. Le poste législatif concernant le Fonds de stimulation de l'infrastructure est fourni à titre indicatif. Les postes traités dans le Budget supplémentaire des dépenses concernent les anciens programmes qui sont mentionnés à titre d'information.

Senator Marshall: I have spoken to a number of elected officials from municipal governments. Is March 31, 2011 still the firm deadline for funding projects through the Infrastructure Stimulus Fund?

Mr. Enns: Perhaps I am not best placed to answer that question. The program is structured that way, but I think you have seen in the papers that the Minister of Finance has said things like “we will be reasonable” and “projects that are virtually complete,” but under the terms and conditions, formally, the program ends on March 31.

Senator Marshall: What is the policy regarding the carry-forward funds that the departments are allowed, for example the \$1.1 billion we spoke of? Is 5 per cent the maximum of which every department avails itself, or is it left to the discretion of the departments and they can carry forward however much they want, up to 5 per cent?

Mr. Enns: It is an “up to” amount. They can carry forward an amount up to 5 per cent of their operating budgets. Some departments do, and some have lapsed beyond. They are only permitted to access 5 per cent. Often, they do not get to a 5 per cent carry-forward.

Senator Marshall: Would this have to be savings that occurred in the previous year?

Mr. Enns: It is unused monies. It is just to allow them to plan better and avoid spending for the sake of spending at year end.

Ms. Vreeswijk: We look at the public accounts to see what they have spent, and we allow them to retain up to 5 per cent. There is a separate vote, vote 25, which is drawn down, and the monies are transferred into reference levels for departments.

Senator Marshall: Does Treasury Board track what each department carries forward each year? If the money is available for carry-forward, that means they did not need that money in the previous year. Does Treasury Board look at it to see whether budgetary requests are inflated, or is the number so small?

Ms. Vreeswijk: I would like to talk about two things: Why we have the operating budget carry-forward, and why there may be lapses. We have had the operating budget carry-forward since the mid-1990s. That was to ensure that departments do not spend right at the end of the fiscal year, that they continue to spending their operating budgets in a measured approach.

Senator Marshall: So at the end of the year you do not have —

Ms. Vreeswijk: Yes, so you do not have what was previously known as “March madness.” This is to ensure the departments are not losing that money if there is some excess operating monies.

Le sénateur Marshall : J’ai parlé à plusieurs représentants élus des administrations municipales. Est-ce que le 31 mars 2011 est la date butoir pour le financement des projets dans le cadre du Fonds de stimulation de l’infrastructure?

M. Enns : Je ne suis peut-être pas le mieux placé pour répondre à cette question. Le programme est structuré de cette manière, mais je pense que vous avez dû lire des documents dans lesquels le ministre des Finances affirme qu’il serait « souple, dans le cas de projets pratiquement terminés ». Cependant, officiellement, le programme prend fin le 31 mars.

Le sénateur Marshall : Quelle est la politique concernant le report de fonds que les ministères ont le droit de pratiquer, par exemple dans le cas du montant de 1,1 milliard de dollars dont on a parlé? Est-ce que le maximum est de 5 p. 100 pour tous les ministères, ou chacun d’entre eux est-il libre de décider quel montant il va reporter, jusqu’à concurrence de 5 p. 100?

M. Enns : Il y a un plafond. Les ministères peuvent reporter jusqu’à concurrence de 5 p. 100 de leurs budgets de fonctionnement. Certains ministères le font et certains n’en tirent pas parti. Ils sont autorisés à reporter seulement 5 p. 100, mais souvent, ils n’atteignent pas ce plafond.

Le sénateur Marshall : Est-ce qu’il s’agit d’économies réalisées au cours de l’exercice précédent?

M. Enns : Ce sont des crédits non utilisés. Il est juste de permettre aux ministères de faire une meilleure planification et d’éviter de dépenser pour dépenser à la fin de l’exercice.

Mme Vreeswijk : Nous examinons les comptes publics pour voir combien ils ont dépensé et nous les autorisons à conserver jusqu’à 5 p. 100. C’est un crédit séparé, le crédit 25, qui fait l’objet du prélèvement et les fonds sont transférés aux niveaux de référence des ministères.

Le sénateur Marshall : Est-ce que le Conseil du Trésor vérifie les montants que chaque ministère reporte tous les ans? S’il reste des fonds dans les caisses des ministères, c’est qu’ils n’en avaient pas besoin au cours de l’exercice précédent. Est-ce que le Conseil du Trésor vérifie si les demandes budgétaires sont gonflées, ou est-ce que les montants sont négligeables?

Mme Vreeswijk : J’aimerais parler de deux choses : la raison d’être des reports du budget de fonctionnement et pourquoi il arrive que les fonds soient périmés. Le report de certains montants du budget de fonctionnement existe depuis le milieu des années 1990. Cette mesure a été instaurée pour éviter que les ministères se lancent dans des dépenses à la fin de l’exercice, afin qu’ils continuent plutôt à dépenser de façon réfléchie les fonds disponibles dans leurs budgets de fonctionnement.

Le sénateur Marshall : Afin d’éviter qu’à la fin de l’exercice...

Mme Vreeswijk : Oui, pour éviter ce que l’on appelait autrefois « la folie du mois de mars ». Cela permet aux ministères de ne pas perdre les fonds non utilisés de leurs budgets.

There are many reasons why you might see operating budgets in excess. If a new program is introduced in a particular year they might need some time to really get into a stable state. You might have a little bit of extra operating funds in that year. Then, as the program stabilizes, the operating budget stabilizes as well.

We certainly keep an eye on the lapses and operating budgets, but there are a number of reasons why you might have a lapse in a given program related to the ramp-up, or related to negotiations with partners, et cetera. We try to make sure we understand the reasons behind some of those operating budget changes when they seem to be excessive, and we monitor it.

Senator Marshall: We are now in a period of restraint. Would Treasury Board have input into options for expenditure reductions?

Ms. Vreeswijk: The budget sets out a track for bringing the budget into balance, and it talks about the cost containment measures that I previously spoken about. There are these strategic reviews, and we have undertaken a number of them and are into the fourth round of strategic reviews.

There is an administrative services review that is also underway. There are a series of measures that have been launched to try to reflect the fiscal constraints underway.

Senator Marshall: These carry-forward budgets could feed into one of those programs then?

Ms. Vreeswijk: The carry-forward is an ongoing part of the structure of budgets. That is why there is specifically a central vote for that purpose.

Senator Marshall: That has only been since 1995.

Ms. Vreeswijk: Since the mid-1990s — 1993, 1995 — I cannot be precise. Certainly that part of the operating budget carry-forward allows departments to use those funds in a subsequent year.

The Chair: You say it is central vote 25, but presumably within that vote all of that money carried forward would be allocated to the various government departments and agencies?

Ms. Vreeswijk: We draw it down, and the list of all the draw-downs on that central vote are listed on page 73 of the estimates.

The Chair: Based on the 5 per cent savings in their operating budget.

Ms. Vreeswijk: That is right.

The Chair: It was starting to sound like it became a global amount that everybody could dip into.

Ms. Vreeswijk: No, it is not.

Il peut arriver pour de nombreuses raisons que certains fonds des budgets de fonctionnement ne soient pas utilisés. Par exemple, lorsqu'on lance un nouveau programme, il faut lui laisser le temps d'atteindre sa vitesse de croisière. La première année, il est possible qu'il reste des fonds non utilisés. Plus tard, une fois que le programme s'est stabilisé, le budget de fonctionnement se stabilise lui aussi.

Bien sûr, nous surveillons les ressources non utilisées et les budgets de fonctionnement, mais il peut arriver, pour de nombreuses raisons, qu'un programme donné n'utilise pas les ressources prévues en période de lancement ou en cas de négociations avec des partenaires, et cetera. Nous essayons de comprendre les raisons qui expliquent ces changements apportés au budget de fonctionnement lorsqu'ils paraissent excessifs et nous exerçons une surveillance.

Le sénateur Marshall : Nous vivons maintenant une période de restrictions. Est-ce que le Conseil du Trésor peut proposer des options en vue de la réduction des dépenses?

Mme Vreeswijk : Le budget définit les conditions qui permettent d'atteindre un certain équilibre et il énonce les mesures de réduction des coûts dont j'ai déjà parlé. Il y a aussi les examens stratégiques. Nous en avons effectué plusieurs et nous en sommes actuellement à la quatrième série.

Un examen des services administratifs est également en cours. Toute une série de mesures a été mise en place pour tenter de refléter les contraintes financières qui s'appliquent actuellement.

Le sénateur Marshall : Ces reports de fonds pourraient s'intégrer dans ces programmes.

Mme Vreeswijk : Le report de fonds fait déjà partie intégrante de la structure des budgets. C'est la raison pour laquelle un crédit central est expressément consacré au report de fonds.

Le sénateur Marshall : Seulement depuis 1995.

Mme Vreeswijk : Depuis le milieu des années 1990 — 1993, 1995 — je ne sais pas exactement. Mais il est certain que le report de fonds à l'intérieur du budget de fonctionnement permet aux ministères d'utiliser ces fonds au cours de l'exercice suivant.

Le président : Vous dites qu'il s'agit du crédit central 25, mais je suppose que toutes les ressources reportées à l'intérieur de ce crédit sont réparties entre les divers ministères et organismes du gouvernement?

Mme Vreeswijk : Nous prélevons ces fonds et la liste de tous les prélèvements de ce crédit central est énumérée à la page 76 du budget des dépenses.

Le président : Jusqu'à 5 p. 100 du budget de fonctionnement.

Mme Vreeswijk : C'est exact.

Le président : On pouvait avoir l'impression qu'il s'agissait d'un montant global dans lequel tous les ministères pouvaient puiser.

Mme Vreeswijk : Non, pas du tout.

Senator Eggleton: Listening to the 5 per cent provision reminds me that it was done in my time as President of the Treasury Board.

Ms. Vreeswijk: Perhaps you remember the exact year that it was introduced.

Senator Eggleton: I was there from October 1993 to 1995, or something like that.

I want to ask about two agencies here. Page 191 brings us to Atomic Energy of Canada. This agency has had some controversy of late, and it describes how \$294 million will be spent, in general terms. We are talking about a business corporation that has commercial activities. I am interested to know more about how this money will be spent.

Ms. Vreeswijk: I will have to refer to a couple of different places in my notes here.

The \$294 million will be used to ensure that isotope production, including repair of the natural research universal reactor and relicensing of the reactor is done. It is also to address health and safety and environmental priorities. It is to develop new reactor technology and commercial operating costs and for funding shortfalls and delay in some of the life extension and refurbishment projects of the existing reactors.

Senator Eggleton: I can read that myself, but I am looking for more detail, particularly as it might relate to any commercial activities. Why the government would be subsidizing commercial activities, is my question.

Ms. Vreeswijk: There are two arms to AECL. The CANDU part of it is commercial. The CANDU division has encountered some delays in terms of their refurbishment projects. Simultaneously, Chalk River, the LabCo portion, has also been making investments. Both of those pieces have experienced difficulties.

Senator Eggleton: Can you break down the \$294 million as to what it would be between CANDU and others?

Ms. Vreeswijk: I do not believe I have that breakdown.

Senator Eggleton: Like everything else, a breakdown of that would be helpful.

On page 145, the Canadian International Development Agency is another one that has received a fair bit of attention. How is the funding to support maternal, newborn and child health programming activities in developing countries, \$173.456 million, being spent? Can you tell us what kind of programs it is going towards? Is it being spent on Canadians working over there or is it being spent locally? What can you tell us about how that is going at this point?

Le sénateur Eggleton : En entendant parler du plafond de 5 p. 100, je me suis souvenu que cette disposition est entrée en vigueur lorsque j'étais président du Conseil du Trésor.

Mme Vreeswijk : Vous vous souvenez peut-être de l'année exacte de son introduction.

Le sénateur Eggleton : J'ai occupé ce poste du mois d'octobre 1993 à 1995, à peu près.

J'aimerais poser des questions sur deux organismes. À la page 206, il est question d'Énergie atomique du Canada limitée. Dernièrement, cet organisme a soulevé une certaine controverse et l'utilisation des 294 millions de dollars est décrite de façon générale. Or, il s'agit d'une société qui a des activités commerciales. J'aimerais savoir de manière plus précise comment cet argent sera dépensé.

Mme Vreeswijk : Pour vous répondre, je vais devoir consulter mes notes à différents endroits.

Les 294 millions de dollars serviront à assurer la production d'isotopes, et notamment aux réparations du réacteur national de recherche universel et à la nouvelle homologation du réacteur. Ils serviront également aux opérations relatives aux priorités en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Les fonds permettront aussi de mettre au point des technologies pour les nouveaux réacteurs construits, d'appuyer les coûts d'exploitation commerciale et de pallier les manques à gagner des projets de prolongation de la durée de vie des réacteurs existants.

Le sénateur Eggleton : Je peux lire ça moi-même dans le budget, mais ce qui m'intéresse, c'est d'avoir plus de détails, en particulier au sujet des activités commerciales. Ma question est la suivante : Pourquoi le gouvernement subventionnerait-il des activités commerciales?

Mme Vreeswijk : EACL a deux branches. La division CANDU est la branche commerciale. Elle a connu certains retards dans ses projets de remise à niveau. Parallèlement, la branche LabCo de Chalk River a elle aussi fait des investissements. Les deux branches ont connu des difficultés.

Le sénateur Eggleton : Pouvez-vous nous dire comment se répartissent les 294 millions de dollars entre CANDU et les autres?

Mme Vreeswijk : Je ne pense pas avoir tous ces détails.

Le sénateur Eggleton : Comme pour le reste, une ventilation serait utile.

L'Agence canadienne de développement international, dont il est question à la page 114, est un autre organisme qui a reçu passablement d'attention. Comment les 173 456 000 \$ seront-ils utilisés pour appuyer les activités de programmes liés à la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants dans les pays en voie de développement? Pouvez-vous nous indiquer à quel type de programme ces fonds sont consacrés? Ces fonds sont-ils dépensés pour les activités de Canadiens qui œuvrent là-bas ou sont-ils dépensés localement? Que pouvez-vous nous dire au sujet de ces activités à l'heure actuelle?

Ms. Vreeswijk: The \$173.5 million will be broken down into three different streams. It will be to strengthen health systems, to improve service delivery for maternal, newborn and child health at the local level by training more health workers and increasing access to adequately equipped local health centres.

It will also reduce the burden of diseases. CIDA is supporting the provision of medicines, vaccines and actions to prevent and treat prevalent diseases and illnesses that are the main causes of maternal and child mortality. It is also to improve nutrition by increasing access to healthful and nutritious food and supplements to improve and save lives.

We do not have that exact breakdown of Canadian professionals, but CIDA's geographic programs that it executes on behalf of Canada to benefit developing partners involve government-to-government assistance.

Senator Eggleton: Has the structure for any of this been set up? You speak of it in the future, and that is understandable, but I wonder if any of the framework for the delivery of this program has been established.

Ms. Vreeswijk: They are accessing the funds right now. In order to access funds, there are policy and Treasury Board processes to work out the details of implementation.

Senator Eggleton: In future we should be able to get more detailed reporting on how this money is spent.

Ms. Vreeswijk: Yes, they would be reporting in their DPRs.

The Chair: DPRs?

Ms. Vreeswijk: Departmental performance reports, I am sorry.

Senator Murray: I would like to ask the witnesses whether they have some further, more detailed, information on the item under Finance, total transfer protection related to fiscal equalization, \$509.5 million. It says that total transfer protection payments are one-time payments made to provinces that would have otherwise experienced a decline in major transfers from the federal government from last year to this year, 2009-10 to 2010-11.

When I flip over to page 133, I find total transfer protection related to fiscal equalization, \$509,503. Several lines down, there is a \$15.7 million total transfer protection related to the Canada Health Transfer and Canada Social Transfer to Saskatchewan and Newfoundland and Labrador. I surmise that that is a separate item because those two provinces are not recipients of equalization. Is that correct?

Ms. Vreeswijk: These are separate line items.

Mme Vreeswijk : Les 173,5 millions de dollars seront répartis selon trois axes différents. Ils serviront à renforcer les systèmes de soins de santé, à appuyer les activités de programmes liées à la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants au niveau local, grâce à la formation de travailleurs de la santé et à l'amélioration de l'accès à des centres de santé locaux convenablement équipés.

Ces fonds permettront également de lutter contre les maladies. L'ACDI appuie la fourniture de médicaments, de vaccins et d'autres mesures destinées à prévenir et traiter les maladies courantes qui sont les principales causes de mortalité maternelle et infantile. Par ailleurs, d'autres activités visent à améliorer la nutrition en facilitant l'accès à la nourriture et aux suppléments alimentaires sains et nutritifs afin d'améliorer la santé et de sauver des vies.

Nous ne connaissons pas exactement le nombre de professionnels canadiens, mais les programmes géographiques que l'ACDI gère pour le compte du Canada et au profit des pays partenaires en développement comprennent une aide de gouvernement à gouvernement.

Le sénateur Eggleton : Est-ce que les structures ont déjà été établies? Vous en parlez comme de projets à venir et cela peut se comprendre, mais je me demande s'il existe déjà une structure pour la prestation de ce programme.

Mme Vreeswijk : Les fonds sont en train d'être libérés. Pour accéder aux fonds, il faut que les détails de mise en œuvre soient traités selon les principes et les processus en vigueur au Conseil du Trésor.

Le sénateur Eggleton : À l'avenir, nous devrions être en mesure d'avoir plus de détails sur l'utilisation des fonds.

Mme Vreeswijk : Oui, il faudrait que les ministères en donnent un compte rendu détaillé dans leurs RMR.

Le président : RMR?

Mme Vreeswijk : Oui, excusez-moi, les rapports ministériels sur le rendement.

Le sénateur Murray : J'aimerais demander aux témoins s'ils peuvent nous fournir d'autres informations, plus détaillées, au sujet de la rubrique Finances et du poste relatif à la protection sur les transferts totaux liés à la péréquation fiscale, pour un montant de 509,5 millions de dollars. Le document précise que les paiements au titre de la protection sur les transferts totaux sont des sommes uniques versées aux provinces qui, autrement, auraient enregistré, de 2009-2010 à 2010-2011, une diminution des principaux paiements de transfert provenant du gouvernement fédéral.

Si je passe à la page 165, je découvre que la protection sur les transferts totaux pour la péréquation fiscale s'élève à 509,503 millions de dollars. Plusieurs lignes en dessous, figure un montant de 15,7 millions de dollars relatif à la protection sur les transferts totaux liés au Transfert canadien en matière de santé et au Transfert canadien en matière de programmes sociaux à la Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador. Je suppose qu'il s'agit là d'un poste différent, puisque les deux provinces ne bénéficient pas de la péréquation. Est-ce que c'est exact?

Mme Vreeswijk : Ce sont deux postes différents.

Senator Murray: I see that, yes, because they are not recipients of equalization. That is why it is there, I think.

Ms. Vreeswijk: The cause and effect I would not want to comment on, but I can certainly speak to the fiscal equalization.

Senator Murray: What I want to know is how much of the \$509 million relates to offsetting what would otherwise be a decline in payments under the equalization program itself, and how much could be attributed to declines that would otherwise be experienced by provinces under the Canada Social Transfer. Those are the two items I think we are talking about here.

Ms. Vreeswijk: That is right, and they are reported for information as separate because they are separate. In December, the government committed to provide a one-time payment.

Senator Murray: Is this the second or third one-time payment?

Ms. Vreeswijk: I would have to validate that, senator.

The Chair: One time per year, perhaps.

Senator Murray: I am not objecting to it; far from it.

Ms. Vreeswijk: Essentially, they compare the equalization payments the province received in 2009-10 with what they would have received in 2010-11. If there is decline between those two amounts, then the amounts will be provided in terms of total transfer protection. The only provinces where this occurred were Prince Edward Island, Nova Scotia, New Brunswick and Manitoba. That is for the equalization portion.

Senator Murray: Stop there for a moment. That would be as a result of the decision taken by the government in a previous budget to impose two caps on equalization. One cap is on the overall pool of funds, which cannot grow faster than the three-year moving average of GDP; and the other cap is on individual payments, which cannot bring a province over the fiscal capacity of the average of the recipient provinces. Those are two caps, and what we are talking about here is compensating for those caps; is that it?

Ms. Vreeswijk: I would not want to tie it back to that reason. Certainly we will have the Department of Finance respond to that question.

Senator Murray: I suppose there are other possibilities as to why they might otherwise be getting less money.

Ms. Vreeswijk: That is right. It is a complicated formula, so I would not want to comment on that.

On your earlier question regarding the Canada Health Transfer and the Canada Social Transfer, it is a similar structure in that the government committed that they would not experience a decline in CHT and CST payments.

Le sénateur Murray : Je m'en doute, puisque ces deux provinces ne bénéficient pas de la péréquation. C'est la raison pour laquelle ce montant est mentionné là.

Mme Vreeswijk : Je ne tiens pas à commenter la cause et l'effet, mais je peux certainement vous parler de la péréquation fiscale.

Le sénateur Murray : Ce que j'aimerais savoir, c'est quelle est la portion des 509 millions de dollars qui sert à compenser ce qui représenterait, autrement, une diminution des paiements en vertu du programme de péréquation lui-même et quelle portion correspond à la diminution qu'auraient enregistrée les provinces relativement au Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Ce sont, je crois, les deux postes dont nous parlons en ce moment.

Mme Vreeswijk : C'est exact et ils sont signalés séparément, parce qu'il s'agit de deux postes distincts. En décembre, le gouvernement s'est engagé à effectuer un paiement unique.

Le sénateur Murray : Est-ce le deuxième ou le troisième paiement unique?

Mme Vreeswijk : C'est un point qu'il me faudra vérifier, sénateur.

Le président : On parle peut-être d'un paiement par an.

Le sénateur Murray : Je ne m'y oppose pas; loin de là.

Mme Vreeswijk : Essentiellement, on compare les paiements de péréquation reçus par la province en 2009-2010 à ceux qu'elle aurait reçus en 2010-2011. Si l'on constate une diminution, on verse un montant au titre de la protection sur les transferts totaux. Les seules provinces pour lesquelles cela s'est produit sont l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba. C'est la portion qui correspond à la péréquation.

Le sénateur Murray : Un instant, s'il vous plaît. Ce serait la décision prise par le gouvernement dans un budget antérieur d'imposer deux plafonds à la péréquation. Le premier se rapporte à la réserve globale de fonds qui ne peut augmenter plus vite que la moyenne mobile du PIB sur trois ans; et l'autre plafond concerne les paiements individuels qui ne doivent pas conférer à une province un potentiel fiscal supérieur à la moyenne des provinces bénéficiaires. Voilà les deux plafonds et les paiements dont nous parlons actuellement visent à compenser ces plafonds, n'est-ce pas?

Mme Vreeswijk : Je ne tiens pas à établir ce lien, mais je vais certainement demander au ministère des Finances de répondre à cette question.

Le sénateur Murray : Je suppose qu'il y a également d'autres raisons pour lesquelles les provinces afficheraient des recettes moins grandes.

Mme Vreeswijk : Tout à fait. C'est une formule compliquée et je vais donc m'abstenir de la commenter.

Pour revenir à votre question antérieure concernant le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, il s'agit d'une structure similaire en ce sens que le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les provinces n'affichent pas une diminution des paiements au titre de ces deux transferts.

Senator Murray: When they went to equal per capita cash.

Ms. Vreeswijk: Therefore, what they are doing now is providing a one-time payment related to that.

Senator Murray: I think this is the second or third such one-time payment.

What I would like to know, if you can provide it for me, by province, is the amount that is compensation under the fiscal equalization program and the amount that would be attributed, I think, to the Canada Social Transfer.

Ms. Vreeswijk: For clarity's sake, are you asking how much, under the transfer protection for equalization, P.E.I., Nova Scotia and New Brunswick are getting?

Senator Murray: Yes.

Ms. Vreeswijk: It is just the recipients, and then it is similar under the CHT for Saskatchewan and Newfoundland and Labrador.

Senator Murray: I see the CHT, but I think the other provinces must be getting compensation with respect to CST also.

Ms. Vreeswijk: Yes. It is both the Canada Health Transfer and the Canada Social Transfer are put together in terms of the protection amount.

Senator Murray: I would like to see the numbers.

Also, I think this is the second or third time since changes were made.

Ms. Vreeswijk: We will validate that.

Senator Murray: There is one other subject, and you may not be able to help me with this. I have just come off a couple of weeks' travel with the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans on the coasts of Newfoundland and Labrador and British Columbia. The issue there was the almost perennial attempt of the government to de-staff lighthouses.

One of the things I learned, which I should have known but did not, unfortunately — and there is an item in these supplementary estimates that provides me some justification for asking the question — is that the Canadian Coast Guard is a special operating agency. I, frankly, did not know that.

Therefore, my question is: Does the Canadian Coast Guard have any different relationship to the mother ship, the Department of Fisheries and Oceans, on fiscal matters? Does it have a relationship any different than any other branch of that department? Does it have any fiscal autonomy at all?

Ms. Vreeswijk: I do not believe so.

Senator Murray: It does not look like it.

Ms. Vreeswijk: We will certainly check on that.

Le sénateur Murray : C'est depuis que le gouvernement a adopté le transfert égal par habitant.

Mme Vreeswijk : Par conséquent, ce qu'il fait maintenant c'est d'offrir un paiement unique.

Le sénateur Murray : Je pense que c'est le deuxième ou troisième paiement unique de ce type.

J'aimerais que vous m'indiquiez, si vous le pouvez, quel est le montant, par province, de la compensation au titre du programme de péréquation fiscale et le montant qui serait attribué, je crois, au Transfert canadien en matière de santé.

Mme Vreeswijk : Plus clairement, ce que vous voulez savoir, c'est combien l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick reçoivent au titre de la protection sur les transferts totaux liée à la péréquation fiscale?

Le sénateur Murray : Exactement.

Mme Vreeswijk : Le montant concerne uniquement les bénéficiaires et il est le même pour la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador au titre du Transfert canadien en matière de santé.

Le sénateur Murray : Je le vois pour le Transfert canadien en matière de santé, mais je pense que les autres provinces obtiennent également une compensation au titre du Transfert canadien en matière de programmes sociaux.

Mme Vreeswijk : En effet. Le montant relatif à la protection regroupe à la fois le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux.

Le sénateur Murray : J'aimerais connaître ces chiffres.

Par ailleurs, je pense que c'est la deuxième ou la troisième fois depuis que les changements ont été faits.

Mme Vreeswijk : Nous allons le vérifier.

Le sénateur Murray : J'aimerais aborder un autre sujet pour lequel vous ne serez peut-être pas en mesure de m'aider. Je reviens tout juste d'un voyage de deux semaines environ avec le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, le long des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Colombie-Britannique. Dans ces régions-là, l'élimination par le gouvernement du personnel des phares est une question qui revient presque tous les ans sur le tapis.

Une des choses que j'ai apprises au cours de ce voyage, et que j'ignorais malheureusement auparavant, c'est que la Garde côtière canadienne est un organisme de service spécial. Franchement, je l'ignorais totalement. Ma question est justifiée, puisque le Budget supplémentaire des dépenses contient un poste à cet effet.

Voici ma question : la Garde côtière canadienne a-t-elle des liens différents avec le navire amiral, le ministère des Pêches et des Océans, en matière financière? A-t-elle des liens différents de ceux qu'entretiennent les autres directions de ce ministère? Est-ce qu'elle jouit d'une certaine autonomie financière?

Mme Vreeswijk : Je ne pense pas.

Le sénateur Murray : Il semble que non.

Mme Vreeswijk : Nous allons le vérifier.

Senator Murray: Do I understand correctly that we have people from Privy Council coming tomorrow night?

The Chair: Yes, tomorrow night.

Senator Murray: Perhaps I will ask them.

The Chair: However, if the witness could find us some information, that would be helpful. I would not want to dissuade one source of information because we might have it from another. The information is not always the same.

Senator Neufeld: Senator Eggleton asked the question about AECL. I have not been here very long, but I have never in my life seen money disappear faster than what goes into AECL. We go from authorities to date, which we approved, of \$402 million, and they come in with adjustments to appropriations of \$294 million in Supplementary Estimates (B). That is almost what they asked for in the first place, \$108 million less, actually.

I want to highlight these expenditures a little more. Obviously, there are problems at Point Lepreau. There might be problems at some of the other generating stations in Canada, the one in Ontario. However, there must be a better explanation. When I looked through it all, I was astounded that they are asking for almost another \$300 million. I want to make sure that gets on the record. They asked for \$402 million and now they are asking for another \$294 million. When does it end? There will be another request, I am sure, coming forth soon.

As Senator Eggleton mentioned, that is a commercial operation, and when do we quit funding a commercial operation? From the history, I understand this did not just start; it has been going on almost from day one, and that goes back many years. It would be interesting to me, and perhaps to others in Canada, what the total would be.

The Chair: It might be helpful to get AECL back to talk to us. I notice at page 191 that \$100 million of that \$294 million had to come out of a contingency fund, in other words, emergency funding from Treasury Board before we approved it. There should be some explanation of why their Main Estimates of X million dollars was not enough to keep them going until the supplementary estimates came and they had to dip into an emergency fund. Do you have information that could help Senator Neufeld and the rest of us?

Ms. Vreeswijk: I am not an AECL representative, so I will not go beyond what before you. However, it is true that they had to access vote 5, the contingency fund for \$100 million, and that is because they were experiencing significant difficulties from a cash-flow perspective. Therefore, the Treasury Board approved access to vote 5.

Le sénateur Murray : Est-ce que c'est exact que nous entendrons demain soir des représentants du Conseil privé?

Le président : Oui, demain soir.

Le sénateur Murray : Je vais peut-être en profiter pour leur poser la question.

Le président : Cependant, ce serait utile que le témoin nous fournisse des informations à ce sujet. Je ne tiens pas à fermer une source d'information tout simplement parce que nous pouvons obtenir des renseignements ailleurs. Les informations obtenues ne sont pas toujours les mêmes.

Le sénateur Neufeld : Le sénateur Eggleton a posé une question au sujet d'AECL. Je ne suis pas ici depuis longtemps, mais je n'ai jamais vu de ma vie de l'argent disparaître aussi vite qu'à AECL. Jusqu'à présent, nous avons approuvé des crédits de 402 millions de dollars et l'organisme en réclame 294 millions de dollars de plus dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). C'est pratiquement autant que ce qu'il avait demandé la première fois, en fait, 108 millions de dollars de moins.

J'aimerais examiner ces dépenses d'un peu plus près. Il est clair qu'il y a des problèmes à Point Lepreau. D'autres centrales canadiennes éprouvent peut-être aussi des difficultés, notamment en Ontario. En revanche, cela n'explique pas tout. Quand j'ai regardé les chiffres de plus près, j'ai été estomaqué de découvrir qu'AECL réclamait à nouveau près de 300 millions de dollars. Je tiens à le mentionner pour le compte rendu. EACL a demandé 402 millions de dollars et maintenant, un autre montant de 294 millions de dollars. Où cela va-t-il s'arrêter? Je suis certain qu'une autre demande sera bientôt déposée.

Le sénateur Eggleton l'a dit, il s'agit d'une centrale commerciale. Quand cesserons-nous de financer les activités commerciales? Et cela fait longtemps que ça dure, pratiquement depuis le début, depuis de nombreuses années. J'aimerais savoir quel sera le total et peut-être d'autres personnes au Canada souhaiteraient également avoir cette information.

Le président : Il serait peut-être utile de demander à EACL de venir témoigner devant le comité. Je remarque à la page 209 qu'une tranche de 100 millions de dollars du montant de 294 millions de dollars provient des crédits pour éventualités, autrement dit, d'un fonds de réserve d'urgence du Conseil du Trésor, avant que nous ayons approuvé cette dépense. Il faudrait nous expliquer pourquoi les crédits de X millions de dollars qui avaient été accordés à EACL n'ont pas été suffisants pour lui permettre de poursuivre ses activités jusqu'à la présentation du Budget supplémentaire des dépenses et qu'il a fallu puiser dans un fonds d'urgence. Est-ce que vous avez des informations qui puissent répondre à la question que nous nous posons, le sénateur Neufeld et nous tous?

Mme Vreeswijk : Je ne peux pas répondre à cette question, étant donné que je ne représente pas EACL. Cependant, il est vrai qu'il a fallu avoir recours au crédit 5, le crédit pour éventualités afin d'obtenir un montant de 100 millions de dollars, parce qu'AECL éprouve en ce moment de graves difficultés de trésorerie. C'est pourquoi le Conseil du Trésor a accepté de financer une partie de ce poste à partir du crédit 5.

The Chair: Was there nothing extraordinary; was it just their cash flow in their normal business?

Ms. Vreeswijk: They are currently undergoing a lot of restructuring at AECL, and that is posing significant challenges to them. There have been a number of media reports about the difficulties they are facing. I would not want to comment further than that.

They are doing repairs and refurbishment at a number of sites including Point Lepreau, Bruce, Gentilly and Wolsong. The commercial operation is going through some refurbishment. Health and safety upgrades are being done in the laboratories, and National Research Universal is being secured.

Senator Neufeld: Maybe we could get the reasoning for the \$100 million contingency from Treasury Board. Perhaps AECL could appear and explain the rest.

The Chair: That would be helpful to us.

Senator Neufeld: For the Old Port of Montreal Corporation there are some transfers of \$7 million and adjustments to appropriations of almost \$913,000.

Why would the Old Port of Montreal be transferred to the Privy Council?

Ms. Vreeswijk: That is a machinery issue. It is simply a change in responsibilities for the minister. It goes to the Government House Leader.

Senator Neufeld: You do not know why?

Ms. Vreeswijk: I could not comment on why that is.

For clarity, the \$913,000 is just parking.

Senator Neufeld: I see that the city needed another million dollars, so they hit them up with parking fees.

Ms. Vreeswijk: It was a widespread increase in taxes.

Senator Dickson: Senator Murray took all my fire away on equalization, so I will move to page 82, which relates to funding for tobacco claims.

Can you comment on who the claimants are, what the alleged causes of action are, what jurisdictions they are in and what the anticipated damages are?

Ms. Vreeswijk: These are five lawsuits related to health care cost recovery. They have been launched by British Columbia and New Brunswick. There is a class action in Quebec and one consumer class action in B.C. Apart from that, I would not want to comment.

Senator Dickson: These are tobacco companies suing the government?

Le président : Est-ce qu'il s'agissait uniquement de difficultés normales sur le plan de la trésorerie, en dehors de toute autre circonstance extraordinaire?

Mme Vreeswijk : EACL procède actuellement à beaucoup de travaux de restructuration et cela pose d'énormes défis. Les médias ont fait état des difficultés auxquelles EACL fait face. Je préfère ne pas commenter plus avant cette situation.

EACL effectue des travaux de réparation et de remise à niveau dans plusieurs centrales, notamment celles de Point Lepreau, Bruce, Gentilly et Wolsong. Les activités commerciales sont remises à niveau. On a lancé également des projets de mise à niveau en santé et sécurité dans les laboratoires, et au redémarrage du réacteur national de recherche universel.

Le sénateur Neufeld : Le Conseil du Trésor nous expliquera peut-être pourquoi il a décidé de puiser 100 millions de dollars dans les réserves pour éventualités. Peut-être aussi qu'EACL pourrait venir témoigner pour nous expliquer le reste.

Le président : Cela nous serait utile.

Le sénateur Neufeld : Dans le cas de la Société du Vieux-Port de Montréal, on note des transferts de 7 millions de dollars et des modifications de près de 913 000 \$ apportées aux crédits.

Pourquoi la Société du Vieux-Port de Montréal a-t-elle été transférée au Conseil privé?

Mme Vreeswijk : C'est une question technique. Le ministre de tutelle n'est plus le même, c'est désormais le leader du gouvernement à la Chambre des communes qui en est responsable.

Le sénateur Neufeld : Savez-vous pourquoi?

Mme Vreeswijk : Je dois m'abstenir de commenter.

À titre de précision, sachez que les 913 000 \$ ont servi à payer des frais de stationnement.

Le sénateur Neufeld : La ville avait besoin d'un million de dollars alors elle a décidé d'augmenter les frais de stationnement.

Mme Vreeswijk : Il y a eu une augmentation générale des taxes.

Le sénateur Dickson : Le sénateur Murray m'a coupé l'herbe sous les pieds en parlant de péréquation, alors je vais me tourner vers la page 86 où il est question des litiges liés au tabac.

Pouvez-vous nous dire qui sont les requérants, quelles sont les causes présumées, dans quelle province elles se situent et quels sont les dommages prévus?

Mme Vreeswijk : On compte cinq poursuites liées à la récupération des coûts de soins de santé qui ont été lancées en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick. Il y a un recours collectif au Québec et une action collective intentée par un groupe de consommateurs en Colombie-Britannique. Je ne vais pas ajouter d'autres commentaires à ce sujet.

Le sénateur Dickson : Est-ce que ce sont des fabricants de tabac qui poursuivent le gouvernement?

Ms. Vreeswijk: No. They are lawsuits in relation to the tobacco manufacturers where the Government of Canada has been named as a third party. That is the kind of actions they are.

Funding is being requested for the defence of the Government of Canada in this litigation. Work is being done by both Agriculture Canada and Health Canada in that regard.

Senator Dickson: On the top of page 81 we see funding for the Canada Excellence Research Chairs. How much of this is going to universities in Atlantic Canada?

Ms. Vreeswijk: I could talk a little bit about the process that led to the choosing. There was an arm's-length selection board made up of world-renowned experts from varying fields. They recommended the allocation of the chairs to universities and the specific individuals to fill those chairs. There were 19 of them, including a number in Atlantic Canada.

Ian Gardner is the Canada Excellence Research Chair in Aquatic Epidemiology at the University of Prince Edward Island. Douglas Wallace is the Chair in Ocean Science and Technology for Dalhousie University.

I believe those are the only ones for Atlantic Canada.

Senator Peterson: Have the additional costs that will be incurred by the Department of National Defence for closing Camp Mirage been factored in?

Ms. Vreeswijk: I understand that change came after the supplementary estimates were prepared, so we would not see that here.

Senator Peterson: When will we see it?

Ms. Vreeswijk: For estimates, decisions have to be made by Treasury Board and then there is a preparatory phase, so any decisions made after the beginning to middle of September would not appear in these supplementary estimates.

Senator Peterson: Is it paid out of some other fund? There will obviously be costs occurred.

Ms. Vreeswijk: There are other estimates periods where that cost might show up, depending on the magnitude of it.

The Chair: In the meantime, presumably National Defence would fund that kind of thing out of their operating funds?

Ms. Vreeswijk: Departments do risk manage some costs if they have to absorb them before an estimates period.

The Chair: Are you able to tell us whether there has been a request under the vote 5 contingency of Treasury Board for the cost of dismantling Camp Mirage?

Mme Vreeswijk : Non. Il s'agit de poursuites contre des fabricants de tabac dans lesquelles le gouvernement du Canada a été mis en cause. Voilà le type de litiges dont il s'agit.

Des fonds sont demandés pour assurer la défense du Canada dans ces litiges. Agriculture Canada et Santé Canada seront chargés d'intervenir dans ces litiges.

Le sénateur Dickson : En haut de la page 85 il est question du financement du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada. Quelle est la portion de ces fonds que reçoivent les universités du Canada atlantique?

Mme Vreeswijk : Je peux vous parler brièvement du processus de sélection. C'est un comité indépendant composé d'experts de renommée mondiale dans différents domaines qui a été chargé de faire la sélection des universités. Le comité a recommandé l'octroi de fonds à des chaires universitaires et nommé les titulaires de ces chaires. Il y en a 19 en tout, y compris plusieurs au Canada atlantique.

Ian Gardner est le président de la Chaire d'excellence en recherche du Canada en épidémiologie aquatique, à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard? Douglas Wallace est président de la Chaire de science et technologie océanique à l'Université Dalhousie.

Je crois qu'ils sont les seuls au Canada atlantique.

Le sénateur Peterson : Est-ce que l'on a tenu compte des coûts supplémentaires que devra engager le ministère de la Défense nationale pour la fermeture du Camp Mirage?

Mme Vreeswijk : Je crois que ce changement est intervenu après la préparation du Budget supplémentaire des dépenses. Il n'apparaîtra donc pas ici.

Le sénateur Peterson : À quel moment sera-t-il signalé?

Mme Vreeswijk : Dans le cas des documents budgétaires, les décisions doivent être prises par le Conseil du Trésor et ensuite, il y a la phase préparatoire. Par conséquent, les décisions prises après le début ou le milieu du mois de septembre n'apparaissent pas dans le présent budget supplémentaire des dépenses.

Le sénateur Peterson : Est-ce que d'autres fonds sont prévus pour payer de telles dépenses? Car, bien entendu, cela occasionne des dépenses.

Mme Vreeswijk : Il est possible que ces coûts figurent dans d'autres budgets des dépenses, selon la grandeur du montant.

Le président : Entre-temps, c'est sans doute la Défense nationale qui finance ce type d'opération à partir de ses crédits de fonctionnement.

Mme Vreeswijk : Les ministères gèrent les risques de certains coûts s'ils doivent les absorber avant une période visée par un budget des dépenses.

Le président : Pouvez-vous nous dire si le Conseil du Trésor a reçu une demande au titre du crédit 5 pour éventualités afin d'assumer les coûts du démantèlement du Camp Mirage?

Ms. Vreeswijk: I could not say. We can certainly verify that. Any vote 5 requests received would show up in the next supplementary estimates. You would have that clarity at the beginning of February.

Senator Peterson: Can you tell me how the Canada Account is funded, who controls it, and whether there is any oversight on it?

Ms. Vreeswijk: Are you asking about the Canada Account of Export Development Canada?

Senator Peterson: Yes.

Ms. Vreeswijk: As indicated in the estimates, the Canada Account is meant to facilitate trade by supporting transactions that exceed EDC's risk threshold. The criteria that the EDC uses include Canadian benefits, financial technical capability, the government's willingness to consider country risk, creditworthiness of borrowers and the national interest. Decisions in and around the Canada Account are made by the Minister of International Trade in concurrence with the Minister of Finance. Those are the ministerial responsibilities.

Senator Peterson: How much money do they have to work with?

Ms. Vreeswijk: I would have to verify that. In this estimate I see only a \$1.1 billion non-budgetary item. There were funds in Supplementary Estimates (A) as well. We would have to get back to you with the totals.

Senator Ringuette: These supplementary estimates show over \$1 billion in costs for the G8 and G20 summits. Are any of these costs in the supplementary estimates?

Ms. Vreeswijk: No G8 or G20 costs are included in the supplementary estimates.

Senator Ringuette: Were they all in Supplementary Estimates (A)?

Ms. Vreeswijk: That is right.

Senator Ringuette: Are there any costs in Supplementary Estimates (B) in regard to the Vancouver Games?

Ms. Vreeswijk: There is an item under National Defence where funding for the remaining expenses relating to 2010 Olympics are listed. It is page 185 in the estimates. Because the Canadian Forces remained active in a protection role until the end of the Paralympics which ended in late March 2010, any costs related to the Olympics in terms of site remediation and certification of sites for the Canadian Forces would have been tallied in the early part of this fiscal year, so there is \$13.5 million in operating funds being sought by DND for that purpose. It is related to the Olympics; it is costs that went into this fiscal year. Apart from that, there were no other Olympics costs.

Mme Vreeswijk : Non, je ne saurais vous le dire, mais je peux le vérifier. Toutes les demandes au titre du crédit 5 figureront dans le prochain budget supplémentaire des dépenses. Vous obtiendrez ces renseignements au début du mois de février.

Le sénateur Peterson : Pouvez-vous me dire comment est financé le Compte du Canada, qui le contrôle et s'il fait l'objet d'une surveillance?

Mme Vreeswijk : Est-ce que vous parlez du Compte du Canada d'Exportation et développement Canada?

Le sénateur Peterson : Oui.

Mme Vreeswijk : Comme on peut le voir dans le budget des dépenses, le Compte du Canada sert à faciliter le commerce en appuyant les échanges commerciaux qui dépassent le seuil de risque d'EDC. Exportation et développement Canada tient compte de plusieurs critères, notamment les avantages pour le Canada, la capacité financière et technique, la volonté pour le gouvernement de prendre en compte le risque pour le pays, le degré de solvabilité des emprunteurs et l'intérêt national. Les décisions concernant le Compte du Canada sont prises par le ministre du Commerce international, de concert avec le ministre des Finances. Ce sont des responsabilités ministérielles.

Le sénateur Peterson : De combien d'argent disposent-ils?

Mme Vreeswijk : Il faudrait que je vérifie. Dans le présent budget des dépenses, je ne vois qu'un seul poste non budgétaire d'un montant de 1,1 milliard de dollars. D'autres fonds étaient également mentionnés dans le Budget supplémentaire des dépenses (A). Nous devons vous faire parvenir les totaux plus tard.

Le sénateur Ringuette : Le Budget supplémentaire des dépenses indique des coûts de plus d'un milliard de dollars pour les sommets du G8 et du G20. Certains de ces coûts figurent-ils dans le présent budget?

Mme Vreeswijk : Aucun des coûts du G8 ou du G20 ne figure dans le Budget supplémentaire des dépenses.

Le sénateur Ringuette : Est-ce qu'ils étaient tous indiqués dans le Budget supplémentaire des dépenses (A)?

Mme Vreeswijk : C'est exact.

Le sénateur Ringuette : Est-ce que le Budget supplémentaire des dépenses (B) indique les coûts relatifs aux Jeux de Vancouver?

Mme Vreeswijk : La section consacrée à la Défense nationale contient un poste correspondant au financement des autres dépenses relatives aux Jeux olympiques de 2010. Cela se trouve à la page 151 du budget des dépenses. Les Forces canadiennes ayant dû assurer leur rôle de protection jusqu'à la fin des Jeux paralympiques qui se sont terminés à la fin du mois de mars 2010, tous les coûts reliés aux Jeux olympiques, notamment les coûts de restauration et de certification des sites engagés par les Forces canadiennes auront été répertoriés au cours de la première partie de l'exercice. C'est pourquoi le MDN demande un montant de 13,5 millions de dollars. Ce montant est lié aux Jeux olympiques et représente des coûts engagés au cours de l'exercice. À part cela, les Jeux olympiques n'ont pas entraîné d'autres coûts.

Senator Ringuette: Could you provide the cost to the federal government through its different departments to support the Vancouver 2010 Olympic Games, including this \$13.5 million? I do not know if you have that list already there, but it would be interesting to find out.

Ms. Vreeswijk: Certainly, we will get back to you with that listing.

Senator Ringuette: You will supply the total financing that all departments of the federal government have supplied?

Ms. Vreeswijk: I thought I had that with me. We will look for it. I might be able to provide it to you before the end of this meeting. If I do not, I certainly will commit to get back to you in terms of the totals related to the Olympics.

Senator Neufeld: To add to that question, what is the percentage normally provided by the federal government to Olympic Games that have been held in Canada, not just Vancouver? It would be nice to get some sense of what is going on, but that may be a little too difficult to provide.

Ms. Vreeswijk: That is a difficult question.

Senator Neufeld: I guess things change.

Ms. Vreeswijk: Funding is also provided by Heritage Canada in terms of sport funding, so it would be difficult to scope that out. Between Olympics there is that kind of support. We can certainly provide you the figures for the Vancouver Olympics, both for security as well as hosting.

Senator Neufeld: However, it is normal for the federal government to significantly fund the Olympics.

Ms. Vreeswijk: I have one point of clarification. There is a small amount for the G8 summit in the Public Works and Government Services Canada portfolio.

Ms. Thornton: On page 208 is an item for Public Works on the estimated cost of additional office accommodation provided to government departments and agencies. The overall funding is \$14 million, and that includes \$185,000 for G8-G20 summits, so it is not an explicit line item.

Senator Ringuette: For housing?

Ms. Thornton: For additional office accommodation during the G8-G20 summits.

Senator Ringuette: This is accommodation was for whom? Do we know?

Ms. Thornton: For officials.

Le sénateur Ringuette : Pourriez-vous inventorier pour nous tous les coûts engagés par le gouvernement fédéral par l'intermédiaire de ses différents ministères pour appuyer les Jeux olympiques 2010 de Vancouver, y compris ces 13,5 millions de dollars? Je ne sais pas si vous avez déjà établi cette liste, mais ce serait intéressant pour nous de connaître l'ensemble de ces coûts.

Mme Vreeswijk : Bien sûr, nous vous fournirons cette liste.

Le sénateur Ringuette : Est-ce que vous nous fournirez la liste de l'ensemble des coûts engagés par tous les ministères du gouvernement fédéral?

Mme Vreeswijk : Je pensais que j'avais cette liste avec moi. Nous la trouverons pour vous. Je serai peut-être en mesure de vous la fournir avant la fin de la réunion. Si ce n'est pas possible, je m'engage à vous fournir plus tard le total des dépenses liées aux Jeux olympiques.

Le sénateur Neufeld : J'aimerais poser une question complémentaire. Quel est le pourcentage consacré par le gouvernement fédéral aux Jeux olympiques qui se sont déroulés au Canada, et pas seulement à Vancouver? Ce serait intéressant d'avoir un portrait général, mais ces renseignements sont peut-être trop difficiles à obtenir.

Mme Vreeswijk : C'est une question difficile.

Le sénateur Neufeld : Je suppose que les choses changent.

Mme Vreeswijk : Patrimoine Canada contribue aussi de son côté, en finançant les sports. Cela veut dire qu'il serait difficile de rassembler tout cela. Le soutien aux sports se poursuit entre les Jeux olympiques. Nous pouvons certainement vous fournir les chiffres relatifs aux coûts des Jeux olympiques de Vancouver, tant pour la sécurité que pour l'accueil.

Le sénateur Neufeld : De toute façon, il est normal que le gouvernement fédéral subventionne massivement les Jeux olympiques.

Mme Vreeswijk : J'ai une précision à vous fournir. On trouve, dans le portefeuille de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada un petit montant consacré au sommet du G8.

Mme Thornton : À la page 239 de la section consacrée à Travaux publics Canada figure un montant correspondant aux coûts prévus relatifs aux besoins supplémentaires en matière de locaux à bureaux à l'intention des ministères et organismes gouvernementaux. Les fonds s'élèvent au total à 14 millions de dollars et comprennent 185 000 \$ pour les sommets du G8 et du G20, mais aucun poste précis n'est consacré à ces dépenses.

Le sénateur Ringuette : Pour des locaux à bureaux?

Mme Thornton : Pour des bureaux supplémentaires pendant les sommets du G8 et du G20.

Le sénateur Ringuette : Et sait-on à qui ces bureaux étaient destinés?

Mme Thornton : À des fonctionnaires.

Ms. Vreeswijk: Most of the G8-G20 summit costs would have been captured within Supplementary Estimates (A), but there is a small charge of \$185,000 that is within the Public Works portfolio as well.

Senator Ringuette: In regard to Senator Neufeld's question about percentage of federal government participation in Olympic Games, I would like to highlight that never in Canadian history have the Olympic Games been held in Atlantic Canada.

On page 68, Public Works and Government Services Canada, \$2.5 million, funding to help defer the cost associated with the ministers' regional offices program. The ministers' regional offices program provides shared secured office accommodation and administrative support for federal cabinet ministers and their exempt staff while conducting government business outside the National Capital Region.

Costs for the program include set-up costs, accommodations, basic operation costs, salary costs for two PWGSC administrative staff at each site, and program coordination costs at Public Works and Government Services Canada headquarters. Ministers' office budgets are charged for incidental costs, hospitality and so forth.

First, I would like more detail. Where are these offices located? What are the individual costs of these offices? Why is it under Public Works? It is a ministerial responsibility, and it includes staffing here and space for coordinating program costs.

I want more detail than what we have in Supplementary Estimates (B). What are the other costs associated with these MROs, the ministers' regional offices?

Ms. Vreeswijk: Perhaps you could ask your next question while we endeavour to see if we have an answer.

Senator Ringuette: I have a few other questions in regard to this issue.

Why are we not looking at these ministerial expenses under the minister's department? There is the issue of two PWGSC administrative staff at each site. What do they do? I do not suppose that the minister is at these offices on a daily or weekly basis. These costs are highly questionable. Could you provide this committee with as much detail as you can as you reply to my particular questions?

Ms. Vreeswijk: We are endeavouring to see if we have information with us on this topic. It shows up here because Public Works is the service provider for the public service in terms of accommodations.

Mme Vreeswijk : La plupart des coûts relatifs aux sommets du G8 et du G20 ont été déclarés dans le Budget supplémentaire des dépenses (A), mais le portefeuille de Travaux publics indique également un petit montant de 185 000 \$.

Le sénateur Ringuette : Pour faire suite à la question du sénateur Neufeld sur le pourcentage de la participation du gouvernement fédéral dans les Jeux olympiques, j'aimerais souligner que jamais, dans l'histoire du Canada, les Jeux olympiques n'ont été tenus au Canada atlantique.

À la page 72, dans la rubrique consacrée à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, on mentionne des fonds de 2,5 millions de dollars pour aider à assumer les coûts liés au programme des bureaux régionaux des ministres. Le programme des bureaux régionaux des ministres permet de fournir des locaux partagés sécurisés et un soutien administratif aux ministres fédéraux et à leur personnel exonéré lorsqu'ils mènent des activités pour le compte du gouvernement à l'extérieur de la région de la capitale nationale.

Les coûts de ce programme comprennent les coûts d'aménagement et des locaux, les coûts de fonctionnement de base, les salaires pour deux employés membres du personnel administratif de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada à chacun des emplacements et les coûts de coordination du programme à l'administration centrale du ministère. Les frais accessoires comme les frais d'accueil, notamment, sont imputés aux budgets des bureaux des ministres.

Tout d'abord j'aimerais avoir plus de détails à ce sujet. Où sont situés ces bureaux? Quels sont les coûts relatifs à chacun de ces bureaux? Pourquoi ces dépenses relèvent-elles de Travaux publics? Il s'agit d'une responsabilité ministérielle qui porte sur la dotation en personnel et la fourniture de locaux pour la coordination des coûts du programme.

J'aimerais avoir plus de détails que dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). Quels sont les autres coûts associés à ces BRM, les bureaux régionaux des ministres?

Mme Vreeswijk : Vous pourriez peut-être nous poser votre prochaine question pendant que nous allons réunir les éléments pour vous répondre.

Le sénateur Ringuette : J'ai quelques autres questions sur le même sujet.

Pourquoi ne pas examiner ces dépenses ministérielles imputées au ministère? Il y a aussi les deux employés membres du personnel administratif de TPSGC. Que font ces employés? Je suppose que le ministre ne fréquente pas ces bureaux chaque jour ou chaque semaine. Ces coûts sont tout à fait injustifiés. Pourriez-vous fournir au comité le plus de détails possible lorsque vous répondrez à mes questions?

Mme Vreeswijk : Nous regardons dans nos documents pour voir si nous avons en main les informations qui vous intéressent. Ce montant figure ici parce que Travaux publics est le fournisseur de la fonction publique en matière de locaux.

Senator Ringuette: However, under the Parliament of Canada, for example, the Senate is maintained by Public Works and Government Services Canada, and yet the cost of maintaining our buildings is under the rubric “Senate of Canada.” There is great discrepancy in regard to allotment of expenses.

In regard to having two Public Works administration staff members for each regional office, what could they be doing that could not be relegated to a private contractor. Regardless, we will await the detailed information you will provide.

The Chair: You say “Public Works” but is it not a Treasury Board central vote we are looking at here — a vote 10? It is not Public Works at all; it is Treasury Board, is it not?

Ms. Vreeswijk: It is an allocation from vote 10 to Public Works. It is a division of accommodations.

The Chair: It is Treasury Board vote 10 that we are looking at here.

Ms. Vreeswijk: That is right. It is a central vote.

Senator Ringuette: To restate my case, we are looking at additional expenses for these regional offices. We do not know how many there are or where they are.

My other question has to do with page 76, under “Privy Council.” Is the Privy Council coming before us tomorrow?

The Chair: The Privy Council will be here tomorrow.

Senator Ringuette: Maybe you could direct this question to them before tomorrow so that they will have the answer tomorrow.

On page 76, Privy Council, Public Appointments Commission Secretariat, vote 25 I suspect is again a Treasury Board vote. There is an additional \$47,000.

Ms. Vreeswijk: That is for the operating budget carried forward. We had talked earlier about all departments being able to access as part of vote 25 an operating budget carry-forward up to an amount equal to 5 per cent of their operating budgets.

Senator Ringuette: However, we still do not have a public commission appointment officer. Why would they be able to carry forward 5 per cent?

Ms. Vreeswijk: If there are monies within the estimates already —

Senator Ringuette: It is a nonexistent, nonoperational and non-functional entity.

Ms. Vreeswijk: If the estimates are appropriated at this time, then only at that point in time would they be eligible for the operating budget carry-forward.

Senator Ringuette: I am looking at these additional costs while considering services for New Brunswickers, say. I will give you just one example in regard to dealing with CPP disability benefits.

Le sénateur Ringuette : Je vous ferai remarquer que dans le cas du Parlement du Canada, par exemple, les locaux du Sénat sont entretenus par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et pourtant, le coût d’entretien de nos locaux est inscrit dans la rubrique « Sénat du Canada ». Il y a de grandes divergences dans l’affectation des dépenses.

Quant aux deux membres du personnel administratif de Travaux publics affectés à chacun des bureaux régionaux, je crois que leur travail pourrait être confié à un entrepreneur du secteur privé. Quoi qu’il en soit, nous allons attendre les informations détaillées que vous allez nous fournir.

Le président : Vous parlez de « Travaux publics », mais n’est-ce pas un crédit central du Conseil du Trésor dont il est question ici — un crédit 10? Il ne s’agit absolument pas de Travaux publics; n’est-ce pas plutôt le Conseil du Trésor?

Mme Vreeswijk : C’est une affectation de crédits en vertu du crédit 10 de Travaux publics Canada. C’est pour la fourniture des locaux.

Le président : C’est le crédit 10 du Conseil du Trésor que nous examinons.

Mme Vreeswijk : C’est exact. C’est un crédit central.

Le sénateur Ringuette : Je réitère ma question. Nous voulons connaître les dépenses supplémentaires engagées pour ces bureaux régionaux. Nous ne connaissons ni leur nombre ni leur emplacement.

Mon autre question se rapporte à la rubrique « Conseil privé », à la page 78. Est-ce que le Conseil privé va venir témoigner demain?

Le président : Oui, le Conseil privé sera ici demain.

Le sénateur Ringuette : Vous pourrez peut-être transmettre cette question à ses représentants d’ici demain, afin qu’ils puissent nous fournir la réponse au moment de leur comparution.

À la page 78, dans la rubrique du Conseil privé, Secrétariat de la Commission des nominations publiques, crédit 25, je présume qu’il s’agit encore d’un crédit du Conseil du Trésor. C’est un montant supplémentaire de 47 000 \$.

Mme Vreeswijk : Il s’agit d’un report du budget de fonctionnement. Un peu plus tôt, nous avons vu que tous les ministères ont la possibilité de bénéficier, au titre du crédit 25, d’un report équivalent à 5 p. 100 de leur budget de fonctionnement.

Le sénateur Ringuette : Pourtant, nous n’avons pas encore un commissaire aux nominations publiques. Comment peuvent-ils reporter 5 p. 100?

Mme Vreeswijk : S’ils disposent déjà de fonds dans leur budget des dépenses...

Le sénateur Ringuette : C’est un organe non existant, non opérationnel et non fonctionnel.

Mme Vreeswijk : À partir du moment où l’organisme reçoit des fonds, il peut effectuer un report de son budget de fonctionnement.

Le sénateur Ringuette : En regardant ces coûts supplémentaires, je pense aux services que reçoivent les habitants du Nouveau-Brunswick. Je vais vous donner un seul exemple concernant les

In New Brunswick the statistic for the federal government to deal with that kind of request under that particular program is 180 days. In Ontario, it is 120 days. It takes two months less in Ontario to provide the processing and the services than it takes for New Brunswick.

If there is some left-over money given out, I would like it used to address the problem of human resources to provide equal services and access to programs. New Brunswickers pay the same taxes as anyone else in Canada. At the same time, the quality of the service they are given is a lot less. That is just one example.

Senator Callbeck: Under the Correctional Service of Canada, on page 199, you are transferring out \$2.4 million. What was that amount originally budgeted for? Does that have anything to do with the closure of prison farms?

Mr. Enns: It does not relate to the farms.

Senator Callbeck: What was it budgeted for initially?

Ms. Vreeswijk: We will have to get back to you regarding what that was budgeted for.

The Chair: We have given you quite a few requests and you have given us a number of undertakings. Ms. Vreeswijk, please bear in mind that we will be required to vote on the appropriation bill in the next two or three weeks. We must have our report completed and all the background information before we can be in a position to vote, even to vote on a report. Therefore, the sooner you can forward those answers, the sooner we can ensure the Government of Canada has the funds it is seeking.

Ms. Vreeswijk: As a point of clarification, a number of the questions were related to statutory items. I apologize that we were focused much more on the voted items. Therefore, we will endeavour to get back to you on all the items recognizing the statutory items are provided for information only. Should the answers to those be delayed, they would not affect the voted items, per se.

We will work with the clerk and the researcher's office to ensure we have all the line items of your requests so that we can fully respond to any areas that we did not respond to today.

The Chair: That would be wonderful. We appreciate you being here with us today, and we look forward to seeing you again in February, if not before.

(The committee adjourned.)

prestations d'invalidité en vertu du RPC. Au Nouveau-Brunswick, les statistiques montrent qu'il faut 180 jours au gouvernement fédéral pour répondre aux demandes de prestation dans le cadre de ce programme. En Ontario, c'est 120 jours. En Ontario, il faut deux mois de moins qu'au Nouveau-Brunswick pour traiter les dossiers et offrir le service.

S'il y a des excédents de fonds, j'aimerais qu'on les utilise pour remédier aux problèmes de ressources humaines, afin d'offrir à la population des services équivalents et un accès égal aux programmes. Les habitants du Nouveau-Brunswick payent des impôts comme tout le monde au Canada. Pourtant, à l'heure actuelle, la qualité du service qu'ils reçoivent est nettement inférieure. C'est un simple exemple que je vous donne.

Le sénateur Callbeck : Dans le portefeuille du Service correctionnel du Canada, à la page 218, vous transférez 2,4 millions de dollars. À quoi était destiné ce montant à l'origine? Est-ce que ces fonds se rapportent à la fermeture de prisons agricoles?

M. Enns : Non, cela ne concerne pas les fermes.

Le sénateur Callbeck : À quoi ces fonds étaient-ils destinés à l'origine?

Mme Vreeswijk : Nous vous reviendrons à ce sujet pour vous fournir les renseignements concernant l'utilisation prévue de ces fonds.

Le président : Nous vous avons présenté pas mal de demandes et vous nous avez promis beaucoup de réponses. Madame Vreeswijk, n'oubliez pas que nous aurons à voter sur le projet de loi de crédits au cours des deux ou trois prochaines semaines. Nous devons terminer notre rapport et toute la documentation complémentaire avant d'être en mesure de voter, même pour voter sur un rapport. Par conséquent, plus vous serez rapide à nous fournir les réponses demandées, plus vite le gouvernement du Canada obtiendra les fonds qu'il demande.

Mme Vreeswijk : J'aimerais préciser que plusieurs questions se rapportaient à des postes législatifs. Veuillez nous excuser si nous nous sommes beaucoup plus concentrés sur les postes votés. Par conséquent, nous nous efforcerons de vous revenir avec plus de détails sur tous les postes, compte tenu du fait que les postes législatifs sont présentés uniquement à titre d'information. Si les réponses à ces questions sont retardées, cela ne devrait pas avoir d'incidence sur les postes votés eux-mêmes.

Nous allons collaborer avec le greffier et le bureau de recherche afin de nous assurer de réunir toutes les réponses à vos demandes et pour que nous puissions vous fournir toutes les informations que nous n'avons pas pu vous donner aujourd'hui.

Le président : Ce serait formidable. Nous vous remercions d'être venus témoigner aujourd'hui et nous aurons plaisir à vous revoir en février, ou même plus tôt.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Wednesday, November 24, 2010

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:48 p.m. to examine the Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 2011 (Topic: Public Service Renewal).

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I call this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance to order.

Thank you all honourable senators, ladies and gentlemen for being here. We should have a good evening.

[*Translation*]

This evening we will continue our study on the estimates for the fiscal year ending March 31, 2011, which have been referred to our committee.

[*English*]

In the course of its work, this committee takes particular interest in the machinery of government and the public service. We regularly hear from departments and agencies, as well as officers of Parliament and senior officials to better understand how public funds are spent and the controls and processes that exist to manage them.

We welcome this evening Mr. Wayne Wouters, Clerk of the Privy Council and Secretary to the Cabinet. This Mr. Wouters' first appearance before this Senate committee, at least in this capacity, and we are very pleased that you are here, sir.

The responsibilities of the clerk are broad and varied, as most honourable senators will be aware. However, one of his better known roles, and one that we will be particularly emphasizing this evening, is as head of the public service.

He is accompanied by several senior officials this evening; we welcome each of you. From the Privy Council Office, PCO, we have Ms. Patricia Hassard, Deputy Secretary to the Cabinet, Senior Personnel and Public Service Renewal. We also have with us Ms. Marilyn MacPherson, Assistant Deputy Minister (Corporate Services). Also from the Treasury Board of Canada Secretariat — and we hear from them often — Mr. Wouters is joined by Ms. Daphne Meredith, Chief Human Resources Officer. Thank you for being here.

We will begin as we normally do, honourable senators, by having some introductory remarks from Mr. Wouters, and then we can go into a discussion. You have the floor.

Wayne Wouters, Clerk of the Privy Council and Secretary to the Cabinet, Privy Council Office: I am very pleased to be here this evening with my colleagues, whom you have just introduced. We

OTTAWA, le mercredi 24 novembre 2010

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 48, pour étudier le Budget des dépenses déposé au Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011 (Sujet : renouvellement de la fonction publique).

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, la séance du Comité sénatorial permanent des finances nationales est ouverte.

Je vous remercie tous, honorables sénateurs, mesdames et messieurs, d'être des nôtres. Nous devrions passer une belle soirée.

[*Français*]

Ce soir nous poursuivons notre étude du budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011 dont notre comité a été saisi.

[*Traduction*]

Dans le cadre de ses travaux, le comité s'intéresse particulièrement à l'appareil gouvernemental et à la fonction publique. Nous convoquons régulièrement des représentants des ministères et des organismes, ainsi que des hauts fonctionnaires du Parlement et des cadres supérieurs de la fonction publique afin de mieux comprendre la façon dont les fonds publics sont dépensés de même que les contrôles et processus qui existent pour les gérer.

Ce soir, nous accueillons M. Wayne Wouters, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet. C'est la première fois que M. Wouters témoigne devant notre comité, du moins à ce titre, et nous sommes très heureux que vous soyez ici, monsieur.

Les responsabilités du greffier sont vastes et variées, comme le savent la plupart des honorables sénateurs. Cependant, l'un de ses rôles les mieux connus, et celui auquel nous nous attarderons plus particulièrement ce soir, est celui de chef de la fonction publique.

Il est accompagné de plusieurs hauts fonctionnaires ce soir; nous vous souhaitons la bienvenue. Nous accueillons Mme Patricia Hassard, sous-secrétaire du Cabinet, Personnel supérieur et Renouvellement de la fonction publique, Bureau du Conseil privé, BCP. Nous accueillons également Mme Marilyn MacPherson, sous-ministre adjointe (Services ministériels). Enfin, Mme Daphne Meredith, dirigeante principale des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, accompagne M. Wouters. D'ailleurs, nous entendons souvent des représentants du secrétariat. Merci d'être des nôtres.

Nous commencerons comme nous le faisons habituellement, honorables sénateurs, soit par la déclaration préliminaire de M. Wouters, et ensuite nous pourrions passer à la discussion. La parole est à vous.

Wayne Wouters, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet, Bureau du Conseil privé : C'est avec grand plaisir que je me trouve ici ce soir en compagnie de mes collègues, que vous

are here to talk about public service renewal and other issues of the public service, along with any questions you may have.

I would like to begin my remarks by talking about the overall challenges facing the Public Service of Canada, PSC, and how we have met and will continue to meet these challenges in the years ahead.

Five years ago, we were faced with an imperative to renew the public service as a result of an aging workforce and the increasing complexity of the public policy environment. In response, we put in place an overarching management strategy that focused on public service renewal.

Over the last four and half years, we have made significant progress on renewal initiatives. This work needs to continue so that PSC remains a vital and relevant institution.

[Translation]

As you probably know, a non-partisan, professional public service is an essential component of our democratic system in Canada.

[English]

The issues we have dealt with over the past year illustrate that complexity and unpredictability have become permanent features of our operating environment. We have a strong public service of which we can be proud. However, it is increasingly clear to me that we need to evolve and adapt as a national institution.

[Translation]

Although we have weathered the economic crisis that affected economies around the world better than many others, and despite the fact that we are well-positioned going forward, we are still in recovery mode.

[English]

The road ahead will be challenging as we move to simultaneously balance our budgets and encourage economic growth in Canada. We are in an era of restraint. In this context, Canadians are demanding even more rigorous management of tax dollars, greater accountability and improved services.

[Translation]

Citizens' expectations of the government have perhaps never been higher.

[English]

Over the last year, PSC has demonstrated its ability to respond. Public servants implemented Canada's Economic Action Plan following the budget in 2009; delivered unprecedented humanitarian relief in Haiti after the earthquake; managed the

avez tout juste de présenter. Nous comparaissons pour parler du renouvellement de la fonction publique et d'autres questions touchant la fonction publique, ainsi que pour répondre à vos questions.

Je commencerai par parler des défis généraux que doit relever la fonction publique du Canada et des mesures que nous avons prises et continuerons de prendre à cet égard dans les années à venir.

Il y a cinq ans, nous étions confrontés à l'impératif de renouveler la fonction publique pour faire face à un effectif vieillissant et à un environnement de politiques publiques de plus en plus complexe. Nous avons donc mis en place une stratégie globale de gestion qui mettait l'accent sur le renouvellement de la fonction publique.

Au cours des quatre dernières années et demie, nous avons réalisé des progrès importants à ce chapitre. Ce travail doit continuer afin que nos institutions demeurent vitales et pertinentes.

[Français]

Comme vous le savez sans doute, une fonction publique professionnelle et non partisane est une composante essentielle de notre système démocratique.

[Traduction]

Les défis auxquels nous avons fait face au cours de la dernière année démontrent que la complexité et l'imprévisibilité sont devenues monnaie courante dans notre environnement opérationnel. Notre fonction publique est solide et nous pouvons en être fiers. Cependant, une chose est de plus en plus claire pour moi : nous avons besoin d'évoluer et de nous adapter en tant qu'institution nationale.

[Français]

Nous avons réussi à traverser la récente crise financière mieux que beaucoup d'autres pays, mais, malgré notre longueur d'avance confortable, la relance économique n'est pas encore un fait accompli.

[Traduction]

La route sera remplie de défis, car nous devons équilibrer nos budgets tout en travaillant à stimuler la croissance économique au Canada. Dans le contexte de restrictions actuel, les Canadiens exigent de nous une gestion plus rigoureuse que jamais de l'argent des contribuables, une responsabilisation accrue et de meilleurs services.

[Français]

Les attentes des citoyens face au gouvernement n'ont sans doute jamais été aussi élevées.

[Traduction]

L'an passé, la fonction publique a démontré sa capacité à répondre aux divers besoins. Les fonctionnaires ont mis en œuvre le Plan d'action économique du Canada annoncé dans le budget 2009; offert une aide humanitaire sans précédent après le

massive distribution of the H1N1 vaccine; and supported the successful 2010 Olympic and Paralympic Winter Games. At the same time, public servants have been quietly delivering services and programs for Canadians across the country and in many places around the world.

Public service renewal is our management strategy to ensure the federal public service continually improves its ability to deliver excellent advice to government and service to Canadians, no matter how circumstances change.

Starting in 2006, the strategic foundation for renewal has been set out in the clerk's annual report to the Prime Minister. We focused on getting the fundamentals right for managing our people and delivering on the business of government.

First, we set up a governance structure to ensure accountability.

[*Translation*]

Two important committees were established to guide our work. First is the Deputy Minister Committee on Public Service Renewal, chaired by the associate secretary to the cabinet.

[*English*]

Second is the Prime Minister's Advisory Committee on the Public Service, which is co-chaired by the Honourable Paul Tellier and the Honourable David Emerson.

Our renewal strategy has been built on four pillars: better, more integrated business and human resource planning; targeted recruitment — which we have done to a greater extent than in previous years; more effective employee development; and workplace improvements to enable our workforce.

To group our efforts, every year we have created public service renewal action plans. These plans contain specific commitments for the senior leadership. I can say that we have made good progress and have achieved some real results.

We have embedded, probably for the first time in many years, integrated and human resource planning in departments to better align our goals, our resources and our results. Good planning allows us to identify and address any gaps in our workforce.

We are attempting to address our demographic challenges. We recruited extensively through post-secondary recruitment campaigns to fill the workforce gap that resulted from a near-total freeze in external recruitment in the 1990s. For the last two to three years, we have been back on campuses again.

séisme en Haïti; géré la distribution massive de vaccins contre la grippe H1N1 et contribué au succès extraordinaire des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. Au même moment, les fonctionnaires ont continué discrètement à offrir des services et des programmes aux Canadiens partout au pays et dans de nombreuses régions du monde.

Le renouvellement de la fonction publique est la stratégie de gestion que nous avons choisie pour nous assurer que la fonction publique fédérale continue d'affiner ses capacités à fournir d'excellents conseils au gouvernement et d'excellents services aux Canadiens, quelles que soient les circonstances.

Depuis 2006, le rapport annuel du greffier au premier ministre présente les fondements stratégiques du renouvellement de la fonction publique. Nous nous concentrons sur les éléments fondamentaux nécessaires pour bien gérer notre main-d'œuvre et veiller au bon fonctionnement du gouvernement.

Premièrement, nous avons élaboré une structure de gouvernance pour assurer la responsabilisation.

[*Français*]

Deux importants comités ont reçu le mandat de nous aider à atteindre cet objectif prioritaire. Il s'agit du Comité du sous-ministre sur le renouvellement de la fonction publique, présidé par le secrétaire associé du Cabinet.

[*Traduction*]

Le second est le Comité consultatif sur la fonction publique, nommé par le premier ministre et coprésidé par l'honorable Paul Tellier et l'honorable David Emerson.

Notre stratégie repose sur quatre piliers : une meilleure planification intégrée des activités et des ressources humaines; un recrutement ciblé — nous en avons fait beaucoup plus que dans les années précédentes —; le perfectionnement des employés; et un milieu de travail amélioré qui facilite le travail des employés.

Afin de regrouper nos efforts, nous avons créé des plans d'action sur le renouvellement de la fonction publique chaque année. Ces plans prévoient des engagements spécifiques pour les hauts fonctionnaires. Je peux dire que nous avons fait de bons progrès et obtenu des résultats concrets.

Nous avons incorporé dans les ministères, probablement pour la première fois depuis longtemps, les principes d'une planification intégrée des activités et des ressources humaines, ce qui nous permet de mieux harmoniser les objectifs poursuivis, les ressources disponibles et les résultats à obtenir. Une bonne planification nous aide à cerner et à combler les lacunes existantes au niveau de notre effectif.

Nous avons entrepris aussi de régler nos problèmes démographiques. En effet, nous avons mené des campagnes massives de recrutement postsecondaire afin de contrer les effets du gel presque total du recrutement qui a été imposé dans les années 1990. Depuis les deux ou trois dernières années, nous sommes de retour sur les campus.

We are steadily increasing our diversity, especially in our new recruits. Women now represent 43 per cent of our executives and 38 per cent of our deputy ministers. I do not think any large enterprise in Canada is doing better than us on that front.

The representation of visible minorities in the executive cadre has also increased from 3 per cent to 6 per cent between 2000 and 2009. We have put an emphasis on performance management for results. We now have a comprehensive talent management framework for deputy ministers and assistant deputy ministers, which has been referred to as “best in class.”

We are moving forward with pay and pension modernization to replace 40-year old systems, laying the groundwork for other needed improvements to our back-office systems. We have also clarified the way human resource management responsibilities are organized in the public service.

Deputy ministers now have primary responsibility for managing their people. We have streamlined the role of central agencies and created the Office of the Chief Human Resources Officer. Ms. Meredith is here with me; she fills that position for the Government of Canada.

Our progress on renewal has been the result of sustained and consistent strategic focus and the active engagement of public service leaders, managers and employers.

[Translation]

Going forward in a period of fiscal restraints, good management of the public service and sustained attention to renewing our workforce and workplace become even more important.

[English]

Rebalancing the budget and improving our business model will provide the overall context for our operations over the next few years. We will continue to find new and more cost-effective ways to deliver better services to Canadians and to provide high-quality advice to the government.

We will continue to recruit, albeit not at the same levels as we have seen in the last couple of years. We need to become even more targeted about who we recruit and the skill sets we need. We will also continue to train and develop our employees and leaders so that they can excel in their jobs. We will continue to focus on creating productive workplaces using new technology, updating our back-office systems and streamlining our internal administrative practices.

We will continue to reach out for good ideas to inform policy development and advice and to work collaboratively within and across departments to sustain a high-performing public service.

Nous travaillons à accroître progressivement la diversité de nos effectifs, plus particulièrement chez nos nouvelles recrues. Les femmes représentent maintenant 43 p. 100 de nos cadres supérieurs, et 38 p. 100 de nos sous-ministres. Je doute que les grandes entreprises canadiennes soient nombreuses à pouvoir prétendre avoir mieux réussi que nous à cet égard.

La représentation des minorités visibles aux échelons supérieurs est également passée de 3 à 6 p. 100 entre 2000 et 2009. Notre gestion du rendement est axée sur les résultats poursuivis. Le cadre général de gestion des talents et du rendement qui s'applique aux sous-ministres et aux sous-ministres adjoints vient souvent en tête de liste dans des études comparées.

Nous avons entrepris de remplacer nos systèmes de rémunération et de pension vieux de 40 ans par des systèmes plus modernes qui ouvrent la voie à d'autres améliorations dans nos systèmes administratifs. Nous avons également précisé la structure des responsabilités en matière de gestion des ressources humaines dans la fonction publique.

Les sous-ministres sont maintenant les premiers responsables de la gestion des effectifs. Nous avons simplifié le rôle des organismes centraux et créé le poste de dirigeant principal des ressources humaines. Mme Meredith est ici avec moi; elle occupe ce poste pour le gouvernement du Canada.

Nos progrès sur le renouvellement ont été le résultat d'une stratégie soutenue et constante et d'une mobilisation active des chefs de file, des gestionnaires et des employés de la fonction publique.

[Français]

En période d'austérité budgétaire, une saine gestion de la fonction publique et des efforts soutenus en vue d'un renouvellement de nos effectifs et du milieu de travail comptent plus que jamais.

[Traduction]

Le rééquilibrage du budget et l'amélioration de notre modèle d'affaires définiront le contexte général dans lequel nous fonctionnerons au cours des prochaines années. Nous continuerons de chercher et d'appliquer des méthodes nouvelles et plus efficaces, d'offrir de bons services aux Canadiens et d'offrir au gouvernement les conseils les plus éclairés.

Nous poursuivrons nos campagnes de recrutement, quoiqu'à un rythme différent de celui que nous avons connu au cours des deux ou trois dernières années. Nous devons d'ailleurs cibler davantage notre recrutement et les compétences dont nous avons besoin. Nous continuerons aussi de former et de perfectionner nos employés et nos chefs de file afin qu'ils excellent dans leur travail. Nous continuerons de travailler à créer un environnement de travail qui favorise l'efficacité et la productivité, à l'aide de la technologie, en mettant à jour nos systèmes administratifs et en améliorant nos pratiques de gestion internes.

Nous continuerons de nous tourner vers l'extérieur à la recherche d'idées pour nourrir l'élaboration de politiques et les conseils stratégiques. Nous encouragerons la collaboration à l'intérieur des ministères et à l'échelle de toute l'administration fédérale afin de maintenir une fonction publique hautement performante.

In conclusion, I set out our priorities and measure our progress in the clerk's annual reports to the Prime Minister on the PSC. My next report will be published in April of 2011. This approach has served us well, providing a means for demonstrating accountability, maintaining the momentum for change and deepening the engagement of senior leaders, managers and public servants.

In their latest report, the Prime Minister's Advisory Committee on the Public Service stated that "a high-performing and values-driven public service is critical to the success of every country in today's complex and interconnected world. In Canada, our Public Service is a national asset, a part of Canada's comparative advantage and key to our competitive performance in the global economy." The sustained focus on renewal will continue so that the public service is well equipped to serve the government and also to serve Canadians now and into the future.

Thank you for the opportunity for me to make these introductory comments, and now my colleagues and I would be very happy to answer any questions you may have.

Senator Callbeck: Thank you all for coming this evening and for your remarks.

With respect to the budget of the Privy Council, why are the Prime Minister's Office and the Privy Council budgets not separate?

Marilyn MacPherson, Assistant Deputy Minister (Corporate Services), Privy Council Office: Until 2006-07, we had the presentation of the Prime Minister's budget separately, but over time, Treasury Board has changed the way we present our estimates and how we report. Rather than on an organizational basis — and this is true not only of our department but also of all ministers in all departments — the information on what we do is captured on an activity basis.

Mr. Wouters: We do report the spending in ministers' offices and the Prime Minister's Office; they appear in the public accounts each year. The actual spending is always recorded in the public accounts, so one would be able to get that information from year to year through those particular reports.

Senator Callbeck: Can you give us the figures for how many people work in the Prime Minister's Office and how many people work in the Privy Council Office? What are the budget amounts for salaries?

Ms. MacPherson: In the Prime Minister's Office at this time, 2010-11, the budget is \$11.144 million, and there are 104 full-time equivalents, FTEs. I should point out that we do not manage FTEs; it is an amount we put there. Offices can actually have more people or less people as long as they do not exceed the salary budget, and that applies to the Prime Minister's Office and the department.

In the department, our salary budget is \$92.6 million and represents approximately 950 FTEs.

En conclusion, je présente nos priorités et un compte rendu clair des progrès réalisés dans mon rapport annuel au premier ministre sur la fonction publique du Canada. Je déposerai mon prochain rapport en avril 2011. Cette approche a donné de bons résultats en ce sens qu'elle témoigne de notre volonté de rendre des comptes, d'aller plus loin sur la voie du changement et de mobiliser toujours plus à cet égard les principaux dirigeants, les gestionnaires et les fonctionnaires.

Dans son dernier rapport, le Comité consultatif sur la fonction publique nommé par le premier ministre disait ceci : « Dans le monde complexe et interdépendant d'aujourd'hui, le sort de tous les pays repose sur une fonction publique de haut calibre fondée sur des valeurs. Au Canada, la fonction publique est un atout national, une partie intégrante de l'avantage comparatif du pays et un élément déterminant de notre rendement concurrentiel dans l'économie mondiale. » Une attention soutenue continuera d'être portée au renouvellement afin que la fonction publique dispose des moyens nécessaires pour bien servir le gouvernement et les Canadiens, maintenant et dans les années à venir.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de faire cette déclaration préliminaire. Mes collègues et moi nous ferons maintenant un plaisir de répondre à vos questions.

Le sénateur Callbeck : Je vous remercie tous d'être venus ce soir, et je vous remercie de votre déclaration.

En ce qui concerne le budget du Conseil privé, pourquoi le budget du Cabinet du Premier ministre et celui du Conseil privé ne sont-ils pas distincts?

Marilyn MacPherson, sous-ministre adjointe (Services ministériels), Bureau du Conseil privé : Jusqu'en 2006-2007, le budget du premier ministre était présenté séparément mais, avec le temps, le Conseil du Trésor a changé la façon dont nous présentons notre budget des dépenses et dont nous rendons des comptes. L'information sur ce que nous faisons est recueillie par activité plutôt que sur une base organisationnelle — et c'est vrai non seulement pour notre ministère, mais également pour tous les ministres dans tous les ministères.

M. Wouters : Nous rendons compte des dépenses effectuées par les bureaux des ministres et le cabinet du premier ministre; elles figurent chaque année dans les comptes publics. La dépense réelle est toujours consignée dans les comptes publics, alors quelqu'un pourrait trouver cette information d'une année à l'autre dans ces rapports en particulier.

Le sénateur Callbeck : Pouvez-vous nous dire combien de personnes travaillent au cabinet du premier ministre et combien travaillent au Bureau du Conseil privé? Quels sont les budgets salariaux?

Mme MacPherson : Au cabinet du premier ministre à ce moment-ci, 2010-2011, le budget est de 11,144 millions de dollars, et il y a 104 équivalents temps plein, ETP. Je dois souligner que nous ne gérons pas les ETP; c'est un montant que nous accordons. Les bureaux peuvent en réalité avoir plus de gens ou moins de gens, en autant qu'ils ne dépassent pas le budget salarial, et cela s'applique au cabinet du premier ministre et au ministère.

Au ministère, notre budget salarial est de 92,6 millions de dollars et il représente quelque 950 ETP.

The Chair: Does that include the 104 FTEs in the Prime Minister's Office?

Ms. MacPherson: Yes, it includes those.

Senator Callbeck: Do you have figures going back a couple of years?

Ms. MacPherson: Yes, I do. I have figures going back probably eight or ten years.

Senator Callbeck: Let us go back five years.

Ms. MacPherson: For the Prime Minister's Office, starting in 2006-07, there were 85 FTEs and an initial budget of \$8.159 million. In 2007-08, there were again 85 FTEs and a budget of \$8.495 million. Do you want each year?

Senator Callbeck: No, just five years back. That is the Prime Minister's Office. What about the Privy Council Office?

Ms. MacPherson: In 2006-07, our salary budget in total was \$73.271 million. The FTEs were 903.

Senator Callbeck: Now you are at 950 FTEs?

Ms. MacPherson: Yes.

Senator Callbeck: Your salary has increased by 30 per cent.

Ms. MacPherson: Yes.

Senator Callbeck: That is quite an increase in those salary figures.

Mr. Wouters: I could explain the increase, if you would like. Since 2006-07 to 2009, we have taken on a number of additional responsibilities, including preparation for the 2010 Olympic Winter Games on the security front. We coordinated the work on that. We also coordinated the work on the G8 and G20 security.

We also took on the overall coordinating role for Afghanistan with the Afghanistan Task Force. That was a result of a report that I think was tabled before Parliament. We also transferred from the Treasury Board Secretariat, as part of the review of the human resources functions of the centre versus line departments, the work of the Public Service Renewal Secretariat that came over. Therefore, that along with some salary increases, economic increases, accounts for a good share of that increase. I think it was about \$23 million overall.

With respect to some of those functions, as you know, we will have to look at the Afghanistan Task Force coordinating function now that the government has made a decision on its role going forward. Clearly, we are winding down the G8 and G20 role. Therefore, some of those functions are basically beginning to sunset.

Senator Callbeck: On the PCO budget, I would like to ask about the Public Appointments Secretariat, which is over \$1 million. There is no commissioner, and I believe the Prime

Le président : Ce nombre comprend-il les 104 ETP du Cabinet du premier ministre?

Mme MacPherson : Oui, ils sont compris.

Le sénateur Callbeck : Avez-vous des données qui remontent à deux ou trois années?

Mme MacPherson : J'ai des données qui remontent probablement à huit ou dix ans.

Le sénateur Callbeck : Remontons cinq ans en arrière.

Mme MacPherson : Pour le cabinet du premier ministre, en 2006-2007, il y avait 85 ETP et le budget initial était de 8,159 millions de dollars. En 2007-2008, il y avait encore 85 ETP et un budget de 8,495 millions de dollars. Voulez-vous avoir les données pour chaque année?

Le sénateur Callbeck : Non, seulement cinq ans en arrière. Voilà pour le cabinet du premier ministre. Qu'en est-il du Bureau du Conseil privé?

Mme MacPherson : En 2006-2007, notre budget salarial se chiffrait à 73,271 millions de dollars au total. Il y avait 903 ETP.

Le sénateur Callbeck : Vous comptez maintenant 950 ETP?

Mme MacPherson : Oui.

Le sénateur Callbeck : Votre salaire a augmenté de 30 p. 100.

Mme MacPherson : Oui.

Le sénateur Callbeck : C'est une augmentation importante du budget salarial.

M. Wouters : Je peux vous expliquer l'augmentation, si vous voulez. Depuis 2006-2007 jusqu'à 2009, nous avons assumé plusieurs responsabilités additionnelles, dont la préparation entourant la sécurité aux Jeux olympiques d'hiver de 2010. Nous avons coordonné le travail à cet égard. Nous avons également coordonné le travail lié à la sécurité au G8 et au G20.

Nous avons également assumé le rôle de coordonnateur général pour l'Afghanistan par l'entremise du Groupe de travail sur l'Afghanistan. Cela fait suite à un rapport qui, je crois, a été déposé au Parlement. De plus, nous avons transféré du Secrétariat du Conseil du Trésor les travaux du secrétariat du renouvellement de la fonction publique, dans le cadre de l'examen des fonctions des ressources humaines du centre par rapport aux ministères responsables. Par conséquent, ce transfert ainsi que certaines augmentations salariales — des augmentations économiques — comptent pour une bonne partie de cette hausse. Je crois qu'il s'agissait de 23 millions de dollars en tout.

En ce qui concerne certaines de ces fonctions, comme vous le savez, nous devons nous charger de la fonction de coordination du Groupe de travail sur l'Afghanistan maintenant que le gouvernement a pris une décision quant à son rôle dans l'avenir. Il est clair que nous mettons fin à notre rôle concernant le G8 et le G20. Par conséquent, certaines de ces fonctions commencent essentiellement à disparaître.

Le sénateur Callbeck : Pour ce qui est du budget du BCP, j'aimerais vous poser une question sur le Secrétariat de la Commission des nominations publiques, qui est de plus de

Minister has said that he will never appoint one. How many people are there, and from whom do they take direction? What are they doing?

Patricia Hassard, Deputy Secretary to the Cabinet, Senior Personnel and Public Service Renewal, Privy Council Office: This commission has not been set up, but there is a secretariat that has been doing the groundwork, policy work and draft code of practice to prepare for the eventual establishment of the commission.

As you know, the Federal Accountability Act was passed in December of 2006, so there is a small secretariat. It is made up of one individual who is an executive and one assistant. I believe the budget is \$1 million per year, but nowhere near that amount is being spent.

Again, it is in preparation for the establishment of the commission, and it will be up to the government to determine the time frame for establishing the commission.

Senator Callbeck: Has the Prime Minister not said that he will never appoint a commissioner?

Ms. Hassard: I do not believe he said that.

Mr. Wouters: I believe what he said was that when he felt he would gain support in the house, he would consider moving forward with it. As you know, when he brought forward a candidate, there generally was not overall support for the candidate. He has said that he would consider that if there was support in the house to do so.

The Chair: To clarify the record, that was before the legislation was passed.

Mr. Wouters: I think what the legislation does is essentially outline the process for the appointment, which is to require that not only must the leaders be consulted but also, of course, the Senate and the house. The individual must come before those, and I think it was in that context that the Prime Minister felt that support was required to bring forward another candidate.

Senator Callbeck: How many years has that been? That \$1 million has been in the estimates for three or four years now.

Ms. Hassard: It was since December of 2006, I believe.

Senator Callbeck: It has been four years, which would add up to \$4 million.

Ms. Hassard: As I indicated, that is not what was spent in those years. Ms. MacPherson has the figures.

Ms. MacPherson: I am not sure that I have them here with me, but the figures are considerably less than that. The secretariat was only staffed up to its full complement of four people in the first year of its operation and then went dormant for a period of time. Then two people were actually employed there for a period of time.

1 million de dollars. Il n'y a aucun commissaire, et je crois que le premier ministre a dit qu'il n'en nommerait jamais. Combien de gens y travaillent et de qui reçoivent-ils leurs directives? Que font-ils?

Patricia Hassard, sous-secrétaire du Cabinet, Personnel supérieur et Renouvellement de la fonction publique, Bureau du Conseil privé : La commission n'a pas encore été mise sur pied, mais il y a un secrétariat qui fait le travail préparatoire, qui élabore des politiques et qui rédige un code de pratique pour se préparer à l'établissement de la commission.

Comme vous le savez, la Loi fédérale sur la responsabilité a été adoptée en décembre 2006, alors il y a un petit secrétariat. Il se compose d'un dirigeant et d'un adjoint. Je crois qu'il dispose d'un budget annuel de 1 million de dollars, mais ce montant est loin d'être dépensé au complet.

Encore une fois, il sert à préparer l'établissement de la commission, et ce sera au gouvernement de déterminer le délai pour établir la commission.

Le sénateur Callbeck : Le premier ministre n'a-t-il pas dit qu'il ne nommera jamais de commissaire?

Mme Hassard : Je ne crois pas qu'il l'a dit.

M. Wouters : Je crois que ce qu'il a dit, c'est que lorsqu'il aura l'impression d'avoir obtenu l'appui nécessaire en Chambre, il songera à aller de l'avant avec la commission. Comme vous le savez, lorsqu'il a présenté un candidat, il n'y a pas eu de soutien général à l'égard de cette personne. Il a dit qu'il y songerait s'il avait l'appui de la Chambre pour le faire.

Le président : À titre de précision, cela s'est passé avant l'adoption de la loi.

M. Wouters : Je crois qu'essentiellement, la loi expose le processus de nomination, qui requiert que non seulement les chefs doivent être consultés, mais également, bien sûr, le Sénat et la Chambre. La personne doit se présenter devant les deux entités, et je crois que c'est dans ce contexte que le premier ministre avait l'impression qu'il lui fallait avoir un appui avant de présenter un autre candidat.

Le sénateur Callbeck : Cela fait combien d'années? Ce million de dollars figure dans le budget des dépenses depuis trois ou quatre ans maintenant.

Mme Hassard : Depuis décembre 2006, je crois.

Le sénateur Callbeck : Cela fait quatre ans, ce qui donnerait un montant de 4 millions de dollars.

Mme Hassard : Comme je l'ai indiqué, ce n'est pas ce qui a été dépensé au cours de ces années-là. Mme MacPherson a les chiffres.

Mme MacPherson : Je ne suis pas certaine de les avoir avec moi, mais les chiffres sont beaucoup moins élevés que ça. Le secrétariat ne comptait un effectif complet de quatre personnes que la première année qu'il a exercé ses activités et, par la suite, il s'est mis en veilleuse pendant un certain temps. Puis, deux personnes y ont travaillé pendant un certain temps.

Ms. Hassard: I have the figures. It was \$633,000 in 2006-07 when a number of people, more than two, were in the secretariat; \$113,000 in 2007-08; \$347,000 in 2008-09; and \$291,000 in 2009-10.

Senator Callbeck: Are they just preparing to set up this secretariat then?

Ms. Hassard: That is right. When the commission is set up, its first task is to establish a code of practice with minimum standards for appointments of public-office holders in the federal government. Research and analysis has been done to draft a code of practice and the standards that would need to be met.

Senator Marshall: Thank you, Mr. Wouters, to you and your officials for being here tonight.

In the report that you prepared, the seventeenth annual report for the year ending March 31, 2010, you spoke about diversity in the public service. Could you just give us an overview of the progress that we have made in that regard in the past several years?

Also, I notice that we are not quite there yet in the area of visible minorities. Could you speak to how we will approach that in the future?

Mr. Wouters: It is fair to say that we still have some distance to go, particularly with visible minorities, as you note. We have made some very good progress in the public service in that respect. I talked about that, particularly about the executive level for women. In fact, we have more women in the public service now than men. That role has been reversed: About 55 per cent are women today, where 15 years ago, 55 per cent were men. I think we have done a very good job not only bringing women into the public service but moving them through the system and into the executive ranks right up to the deputy level.

With respect to Aboriginal people, compared to workforce availability, I think we are holding our own. We would always like to have more Aboriginal people, and the challenge there still is moving more Aboriginal people into the executive level. Again, relative to workforce availability, it is an area where we have done quite well, as well as with persons with disabilities.

We are meeting our overall workforce availability targets. We still need to make more progress in the area of visible minorities, but we are closing the gap, particularly in recruitment. Since we have been out recruiting much more aggressively than we have in the past, from universities and elsewhere, we are finding that we are becoming much more successful at that level. During our first year of recruitment, we reached around 13 per cent for recruitment of visible minorities. Last year, we reached 22 per cent. Through those initiatives, we are beginning to reflect how the country looks.

Mme Hassard : J'ai les chiffres. C'était 633 000 \$ en 2006-2007, alors qu'il y avait plusieurs personnes au secrétariat, plus que deux; 113 000 \$ en 2007-2008; 347 000 \$ en 2008-2009; et 291 000 \$ en 2009-2010.

Le sénateur Callbeck : Est-ce qu'elles ne font que se préparer à mettre sur pied le secrétariat?

Mme Hassard : C'est exact. Lorsque la commission aura été mise sur pied, sa première tâche consistera à établir un code de pratique assorti de normes minimales relatives aux nominations des titulaires de charge publique au gouvernement fédéral. Des recherches et des analyses ont été effectuées en vue de rédiger le code de pratique et les normes qu'il faudra respecter.

Le sénateur Marshall : Merci à vous, monsieur Wouters, ainsi qu'à vos responsables d'être des nôtres ce soir.

Dans le rapport que vous avez préparé, le 17^e rapport annuel pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010, vous avez parlé de la diversité dans la fonction publique. Pourriez-vous nous donner un aperçu des progrès que nous avons réalisés à ce chapitre au cours des dernières années?

Également, je remarque que nous n'avons pas encore tout à fait atteint nos objectifs quant aux minorités visibles. Pourriez-vous nous dire de quelle façon nous aborderons la question dans l'avenir?

M. Wouters : Il est juste de dire que nous avons encore du chemin à faire, particulièrement en ce qui a trait aux minorités visibles, comme vous le mentionnez. Nous avons fait beaucoup de progrès dans la fonction publique à cet égard. J'en ai parlé, et j'ai parlé plus particulièrement des femmes occupant des postes de cadres supérieurs. En effet, notre fonction publique compte actuellement plus de femmes que d'hommes. Les rôles sont inversés : environ 55 p. 100 des fonctionnaires sont des femmes aujourd'hui, tandis qu'il y a 15 ans, 55 p. 100 étaient des hommes. Je crois que nous avons fait du très bon travail, non seulement pour recruter des femmes dans la fonction publique, mais également pour les faire progresser dans le système et vers l'obtention de postes de cadres supérieurs jusqu'au niveau de sous-ministre.

En ce qui concerne les Autochtones, si on fait une comparaison avec la disponibilité au sein de la population active, je crois que nous tirons notre épingle du jeu. Nous aimerions compter davantage d'Autochtones et le défi qui se pose est de retrouver davantage d'Autochtones parmi les cadres supérieurs. Je le répète : pour ce qui est de la disponibilité au sein de la population active, c'est un secteur où nous avons fort bien réussi, et il en va de même au chapitre des personnes handicapées.

Nous atteignons les objectifs globaux que nous nous sommes fixés quant à la disponibilité au sein de la population active. Nous avons encore des progrès à réaliser au chapitre des minorités visibles, mais nous resserrons l'écart, en particulier sur le plan du recrutement. Depuis que nous recrutons de manière beaucoup plus importante que par le passé, dans les universités et ailleurs, nous constatons que nous réussissons beaucoup mieux à ce niveau. Pendant notre première année de recrutement, 13 p. 100 des personnes recrutées étaient des membres des minorités visibles. L'an dernier, nous sommes arrivés à 22 p. 100. Grâce à ces initiatives, nous commençons à refléter les caractéristiques du pays.

With respect to visible minorities and other challenge that still exists, we have to be much more proactive in moving these people into the executive ranks as well. We are making progress, but further work needs to be done.

Senator Marshall: For the three groups that we have made progress on, will we be continuing with programs to attract these groups to the public service? Considering the fact we have reached our goal, would we now terminate those programs? What are we doing for the future?

Mr. Wouters: Definitely we will want to continue to attract these people into the public service. For us to provide good advice to ministers, how the country looks must be reflected. That is why it is important to always ensure that we have a good diversity in our workforce. We will continue to work hard through our recruitment efforts to do so.

How we promote and move them forward is part of the overall performance management system of our executives, right up to the deputy. As part of their performance pay, we look at how they are doing each year in meeting employment equity and diversity targets. That does not apply only to deputies; we do that at all levels of the executive ranks.

This is something we need to continue. We cannot fall back. We have to progress further than we have in some areas.

Senator Marshall: Is there anything extra or special that we are planning to do for visible minorities where we have not reached our goal?

Mr. Wouters: One thing we are doing much better today than, I would argue, we did three to five years ago is a much more comprehensive talent management system. Through that exercise, which we do now systematically across the deputy, associate deputy and ADM levels — some departments have gone down further than that — we are beginning to identify where we have gaps and where we can begin to place visible minorities in different positions across our system.

When doing so department by department, you expect your departments to do the same, which they are. However, we need to achieve these corporate objectives more broadly by looking across all departments. We are doing that now much more systematically at the deputy and ADM levels. I hope that way we will then be able to help move some of these individuals to more senior ranks in the public service.

Ms. Hassard: We have a program known as the Advanced Leadership Program. We are running it for the fourth time this coming year. About 25 senior executives are put on that program, and when they are selected, there is very deliberate attention paid

En ce qui concerne les minorités visibles et d'autres défis qui se posent toujours, nous devons être beaucoup plus proactifs pour que ces personnes joignent aussi les rangs des cadres supérieurs. Nous faisons des progrès, mais il faudra faire des efforts supplémentaires.

Le sénateur Marshall : Pour ce qui est des trois groupes pour lesquels nous avons réalisé des progrès, allons-nous continuer à exécuter des programmes pour attirer ces groupes dans la fonction publique? Compte tenu du fait que nous avons atteint notre objectif, allons-nous maintenant mettre fin à ces programmes? Que faisons-nous pour l'avenir?

M. Wouters : Il est certain que nous continuerons d'attirer ces personnes dans la fonction publique. Pour que nous soyons en mesure de bien conseiller les ministres, nous devons refléter les caractéristiques du pays. C'est pourquoi il est important de toujours nous assurer que notre effectif est bien diversifié. Pour ce faire, nous continuerons de déployer de grands efforts de recrutement.

Notre façon de les promouvoir et de les faire progresser s'inscrit dans le régime général de gestion du rendement de nos cadres supérieurs, jusqu'à l'échelon de sous-ministre. Du point de vue de leur rémunération au rendement, nous nous attardons chaque année sur la mesure dans laquelle ces personnes réussissent à atteindre les cibles fixées en matière d'équité en emploi et de diversité. Nous ne le faisons pas que pour les sous-ministres; cet examen est fait à tous les échelons de la haute direction.

Nous nous devons de poursuivre dans cette voie. Nous ne pouvons reculer. Nous devons pousser les choses encore plus loin à certains endroits.

Le sénateur Marshall : Est-il prévu d'appliquer des mesures supplémentaires ou spéciales à l'égard des minorités visibles là où les objectifs n'ont pas été atteints?

M. Wouters : À mon avis, une des choses qui fonctionne beaucoup mieux aujourd'hui qu'il y a trois ou cinq ans, c'est notre système vraiment plus exhaustif de gestion des talents. Grâce à cet exercice, appliqué systématiquement à toute la collectivité des sous-ministres, sous-ministres associés et SMA — et certains ministères sont même allés encore plus loin —, nous commençons à reconnaître où sont les lacunes et à déterminer où il est possible de placer des minorités visibles à différents postes de l'effectif.

Lorsque l'exercice s'effectue isolément de ministère en ministère, on s'attend à voir la même démarche, et c'est ce qu'ils font. Toutefois, nous devons en arriver à atteindre plus largement ces objectifs institutionnels en tenant compte de l'ensemble des ministères. Nous le faisons aujourd'hui de façon beaucoup plus systématique aux échelons de sous-ministre et sous-ministre adjoint. J'espère que nous pourrons ensuite faciliter la progression de ces personnes à des postes de plus haut rang dans la fonction publique.

Mme Hassard : Nous avons ce qui s'appelle le Programme avancé en leadership. Nous l'exécuterons pour la quatrième fois cette prochaine année. Quelque 25 cadres supérieurs sont admis à ce programme et les responsables de la sélection portent une

to the employment equity categories to ensure that visible minorities and the other employment equity categories receive opportunities to enrich their own development.

Daphne Meredith, Chief Human Resources Officer, Treasury Board of Canada Secretariat: I will add something from my perspective. We work as well with employment equity groups to identify where they feel we can make better progress. From some of the feedback we have had, they would really benefit from soft measures of mentoring, leadership development and networking. Those are very much areas of focus for departments, as well as how to create those active development and networking environments in order to offer them a promotion.

Senator Marshall: Within the public service generally, we are embarking on an era of restraint. What challenges do you see in that environment for public service renewal?

Mr. Wouters: There are several challenges. As I said, we have been working very hard to recruit at all levels of the public service and to put in place employee development programs, et cetera. During a restraint period, as I noted at the outset, we will not see the recruitment levels at the same levels we have in the last couple of years.

However, if you look at what the government has actually announced about restraint measures in the last budget, unlike what we are seeing in provincial governments and other governments, there was no freeze put on hiring, nor was there a freeze on the salary of the public service. There was a freeze put on the budgets of departments. That has its challenges, but it gives departments the opportunity to continue to recruit and replace those who retire and move on.

It may mean, if they do that, that they have to find savings in other areas because they have to meet the overall budget restraint. However, from my point of view, and I think from a deputy's point of view, it gives them the maximum flexibility in a restraint period to say, for example, that I am losing many scientists and cannot afford not to replace these scientists, yet move forward and continue to hire.

However, they may then have to do less in terms of contracting, et cetera. These are the kinds of decisions that will have to be made.

Senator Eaton: Following on Senator Marshall's questions, would you say that you are taking affirmative action in looking at minorities, Aboriginals or women in the public service?

Mr. Wouters: I would not call it affirmative action. From my point of view, we are not necessarily specifically saying that you must achieve this target, this X per cent. Overall, we have targets,

attention toute particulière aux groupes désignés au titre de l'équité en emploi, pour s'assurer que les minorités visibles et les autres groupes visés par ces mesures aient l'occasion de perfectionner davantage leurs compétences.

Daphne Meredith, dirigeante principale des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : J'ajouterais quelque chose de mon point de vue. Nous travaillons également avec les groupes désignés au titre de l'équité emploi afin de déterminer les secteurs qui, selon eux, peuvent être améliorés. La rétroaction reçue semble indiquer que certaines mesures souples comme le mentorat, le perfectionnement en leadership et le réseautage seraient utiles à ces gens. Les ministères s'intéressent beaucoup à ces questions et cherchent à trouver des façons de créer des milieux actifs de réseautage et de perfectionnement qui permettront de promouvoir ces personnes.

Le sénateur Marshall : Dans la fonction publique en général, nous sommes à l'aube d'une période d'austérité. Selon vous, dans un tel contexte, quels sont les défis à relever sur le plan du renouvellement de la fonction publique?

M. Wouters : Il y en a plusieurs. Comme je l'ai dit, nous nous acharnons à recruter à tous les niveaux de la fonction publique et à instaurer des programmes de perfectionnement des employés, et cetera. Comme je l'ai dit dès le départ, en période de restrictions, les taux de recrutement ne seront pas les mêmes que ceux des dernières années.

Toutefois, si vous examinez les mesures d'austérité annoncées concrètement par le gouvernement dans le dernier budget, il n'y a pas eu de gel de l'embauche ni des salaires dans la fonction publique, contrairement à ce qui se passe du côté des gouvernements provinciaux et d'autres gouvernements. Le gel s'applique aux budgets des ministères. Cette situation pose en soi certains défis, mais elle offre aux ministères la possibilité de continuer de recruter et de remplacer les personnes qui prennent leur retraite et qui s'en vont.

Pour y arriver, les ministères auront peut-être à couper certaines dépenses dans d'autres secteurs, afin de se plier aux restrictions budgétaires générales. Toutefois, à mon avis — et je crois que les sous-ministres diraient la même chose —, cette situation leur accorde un maximum de souplesse en période de restrictions et leur permet, par exemple dans une situation où ils perdent de nombreux scientifiques qu'ils doivent absolument remplacer, de réagir en poursuivant leurs efforts d'embauche dans une perspective d'avenir.

Toutefois, cela les obligera peut-être à passer moins de contrats, et cetera. Voilà le genre de décisions qu'il faudra prendre.

Le sénateur Eaton : Pour continuer dans la même veine que le sénateur Marshall, diriez-vous que vous adoptez des mesures de discrimination à rebours à l'endroit des minorités, des Autochtones ou des femmes dans la fonction publique?

M. Wouters : Je ne qualifierais pas la chose de discrimination à rebours. À mon avis, nous ne disons pas forcément qu'il faut atteindre une cible précise, un pourcentage donné. En règle

but we are not making them a requirement in that you must have this number of people in those positions by such and such a time. We are saying that we have to make steady progress.

We always use workforce availability as our overriding objective, that we should at least be equivalent in the country. Workforce availability — Aboriginal people, for example — is different in the West than it is in the East, but we should continue to try to achieve workforce ability objectives across the country.

Ms. Meredith: Departments under the Employment Equity Act have obligations as well to remove obstacles to representation from those employment equity groups. They have an obligation to ensure that barriers are removed, and to have employment equity plans in place that allow them to identify where they need greater representation and should plan in order to achieve it.

There is a focus on employment equity and representation, and a deliberate planning effort to achieve acceptable representation.

Senator Eaton: In other words, merit is no longer trumps.

Ms. Meredith: Absolutely not. Merit is always the basis of any appointment process, as Ms. Barrados will tell you as well. That is the absolute standard — that anyone appointed to a position has to meet the merit criterion first.

Senator Eaton: The Canadian public service, at one point, was considered the best and the brightest. We had a outstanding reputation in the world for the excellence of our public service. Am I correct in saying that?

Mr. Wouters: Yes.

Senator Eaton: What happened along the way? Was it because we stopped recruiting? Was it because we stopped thinking of the public service as the idea of service? What do you think? You must have analyzed this when you set out this new way of looking at how you will make it better.

Mr. Wouters: The base of your question is that the public service today does not have the same reputation as it perhaps had 20 or 30 years ago. That is a proposition with which, with all due respect, I do not necessarily agree.

Senator Eaton: I am asking you, does it?

Mr. Wouters: I think it does.

Senator Eaton: Do we still have the reputation of being the best and the brightest?

Mr. Wouters: We have public servants from around the world that continue to come to learn from our model. It does not mean that we do not continue to improve on how we manage the operations of government, how we provide advice. There is always room for improvement; there is no doubt about that.

générale, nous fixons des objectifs, mais nous n'imposons pas aux ministères l'exigence de compter à l'effectif ce nombre précis de personnes à tel ou tel échelon, à des moments précis. Notre message est le suivant : nous devons continuer de progresser.

L'objectif dominant, c'est celui de la disponibilité dans la population active au pays; nous voulons en arriver à un tableau semblable. La disponibilité dans la population active — le nombre d'Autochtones, par exemple — n'est pas la même dans l'Ouest que dans l'Est, mais nous ne devons pas cesser de travailler à l'atteinte de ces objectifs d'un bout à l'autre du pays.

Mme Meredith : Les ministères assujettis à la Loi sur l'équité en matière d'emploi ont également l'obligation d'abolir les obstacles nuisant à la représentation de ces groupes désignés. Ils doivent s'assurer d'abolir les obstacles et d'élaborer des plans d'équité en emploi qui leur permettront de déterminer où accroître la représentation, et prévoir des mesures pour y arriver.

L'accent est mis sur l'équité en emploi et la représentation, et des efforts sont volontairement déployés du côté de la planification pour en arriver à une représentation acceptable.

Le sénateur Eaton : En d'autres mots, le mérite n'est plus la norme.

Mme Meredith : Bien au contraire. Tous les processus de nomination sont fondés sur le mérite, comme vous le dira également Mme Barrados. Il s'agit de la norme absolue; toute personne nommée à un poste doit d'abord répondre aux critères de mérite.

Le sénateur Eaton : À une époque, la fonction publique canadienne était vue comme la crème de la crème. Nous jouissions d'une réputation hors du commun partout dans le monde, en raison de l'excellence de notre fonction publique. Ai-je raison?

M. Wouters : Oui.

Le sénateur Eaton : Que s'est-il passé? Est-ce parce que nous avons cessé de recruter? Est-ce parce que nous avons supprimé de l'équation la notion de service? Qu'en pensez-vous? Vous devez avoir analysé cette question au moment d'établir cette nouvelle vision pour améliorer la situation.

M. Wouters : À la base, vous dites que la fonction publique d'aujourd'hui n'a pas la même réputation qu'il y a 20 ou peut-être 30 ans. Avec tout le respect que je vous dois, c'est un constat avec lequel je ne suis pas forcément d'accord.

Le sénateur Eaton : A-t-elle la même réputation? Je vous pose la question.

M. Wouters : Je crois que si.

Le sénateur Eaton : Avons-nous encore la réputation d'être la crème de la crème?

M. Wouters : Des fonctionnaires du monde entier continuent de venir s'inspirer de notre modèle. Cela ne signifie pas pour autant que nos façons de gérer les opérations du gouvernement et de prodiguer nos conseils ne peuvent s'améliorer. Il y a toujours place à l'amélioration, cela ne fait aucun doute.

Perhaps I am biased, but if I were to measure our public service relative to many others — and we do collectively; I do meet with many senior public servants, my colleagues around the world — I still believe that our public service is bar none and will stand up to any public service around the world.

Ms. Hassard: This is the clerk's seventeenth annual report; one of the annexes has a section on benchmarking renewal and the Canadian public service. It says that Canada ranks high in international comparisons of government performance for 2009.

As part of a review of countries belonging to the Organisation for Economic Co-operation and Development, OECD, the United Kingdom compared the different systems, and Canada came out near the very top for looking at its own management and improving its capacity to perform.

Perhaps the clerk would like to explain what the management accountability framework is because he was one of the founders of it. However, this is a program that measures how well departments are doing on the management front. Year over year, for the last seven years, departments have done better and better on their management.

Senator Eaton: That is wonderful to hear. Do you have trouble keeping political partisanship out of the public service?

Mr. Wouters: No.

Senator Eaton: Is that an issue among you all?

Mr. Wouters: Every government changes; therefore, as public servants, we do provide non-partisan advice, but we have to recognize the government in power. That is, by nature, our role. It is basically providing advice within a certain framework; that framework does change as governments change.

I have now worked for three different political parties: the New Democratic Party in Saskatchewan, the Liberal Party and the Conservative Party. I felt quite comfortable over my career working for those different parties and providing advice, recognizing that it is a different framework.

The government sets the framework, and our job, whatever the framework, is to provide good policy advice — doing good analytical work, doing the diagnostic right, preparing options and giving them our best advice. Then it is up to the government to accept that advice or not, whatever they decide, and it is our job to loyally implement it. The system has worked well.

Senator Eaton: Do you have seminars or training programs when people come in to the public service to depoliticize them?

Mr. Wouters: That is a very good question, senator. No, we try to talk about our values. The most important aspect for us as public servants is our values and ethics. We have to continue, right from the beginning, to reinforce the values of the public service.

Je manque peut-être d'objectivité, mais si je devais comparer notre fonction publique à de nombreuses autres — nous le faisons d'ailleurs collectivement; je rencontre de nombreux hauts fonctionnaires, des collègues à moi du monde entier —, je persiste à croire que notre fonction publique n'a rien à envier aux autres fonctions publiques du monde.

Mme Hassard : Il s'agit du 17^e rapport annuel du greffier; une des annexes renferme une section sur l'évaluation du renouvellement et de la fonction publique canadienne. On peut y lire que le Canada se classe parmi les meilleurs au monde après comparaison du rendement des gouvernements en 2009.

Dans le cadre d'un examen des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'OCDE, le Royaume-Uni a comparé les différents régimes, et le Canada est presque arrivé en tête du classement sur le plan de la régie interne et de la capacité d'améliorer son rendement.

Le greffier souhaite peut-être expliquer en quoi consiste le cadre de responsabilisation en gestion, puisqu'il est un des instigateurs du projet. Je dirai cependant qu'il s'agit d'un programme qui mesure le rendement des ministères du point de vue de la gestion. Au cours des sept dernières années, les ministères n'ont fait qu'améliorer leur gestion d'année en année.

Le sénateur Eaton : Il fait bon l'entendre. Avez-vous du mal à assurer l'impartialité de la fonction publique?

M. Wouters : Non.

Le sénateur Eaton : Est-ce un enjeu qui vous préoccupe tous?

M. Wouters : Chaque gouvernement est différent. Par conséquent, comme fonctionnaires, nous offrons bien entendu des conseils impartiaux, mais nous devons toutefois reconnaître le gouvernement au pouvoir. Il en va de la nature même de notre rôle, qui est de prodiguer des conseils dans un certain cadre. Le cadre évolue au fur et à mesure que changent les gouvernements.

Jusqu'à présent, j'ai travaillé pour trois partis politiques : le Nouveau Parti démocratique en Saskatchewan, le Parti libéral et le Parti conservateur. Tout au long de ma carrière, je me suis senti très à l'aise de travailler pour ces différents partis et de donner des conseils, tout en sachant que le cadre n'était pas le même.

Le gouvernement décide du cadre et nous avons pour tâche, peu importe ce cadre, de formuler des conseils éclairés en matière de politiques, à savoir effectuer un bon travail d'analyse et de diagnostic, déterminer les options et formuler les meilleurs conseils possible à l'intention du gouvernement. C'est ensuite au gouvernement d'accepter ou non ces conseils. Le choix lui appartient, et nous nous devons de les mettre en œuvre avec toute la loyauté nécessaire. Le régime a très bien fonctionné.

Le sénateur Eaton : Avez-vous des colloques ou des programmes de formation afin de dépoliticiser les gens qui joignent les rangs de la fonction publique?

M. Wouters : Vous posez une excellente question, madame le sénateur. Non, nous tentons de parler de nos valeurs. Nos valeurs et principes éthiques forment les assises de la fonction publique. Dès le départ, nous devons continuer de renforcer les valeurs de la fonction publique.

We are coming out — very soon, hopefully — with a new values and ethics code on which Ms. Meredith and her team, along with all public servants, have been working. We have one; however, there is a need to update and modernize it because they do change over time.

What drives the public service in Canada, whether you are working at the federal, municipal or provincial level, is that our system is non-partisan and must be values-based. I think it worked for us. I do not feel that we need to necessarily have specific training on political oversight.

Senator Eaton: You have values education, correct?

Mr. Wouters: That is where it comes from. That is what we try to reinforce at all levels of the public service.

Senator Peterson: The Main Estimates for 2009-10 included a request to Parliament for \$61 million for the Prime Minister's support. That amount has risen to more than \$74 million in the Main Estimates for 2010-11. Could you tell us what amount is being requested in the Supplementary Estimates (B)?

Mr. Wouters: Again, I will ask my chief financial adviser.

Ms. MacPherson: Are you talking about 2009-10?

Senator Peterson: The amount was \$61 million then, and in 2010-11, it went up to \$74 million. What amount is being requested in the Supplementary Estimates (B)?

Ms. MacPherson: That is the changeover from the 2009-10 Main Estimates to the Main Estimates for 2010-11. The change was \$13 million.

At this point in time, in our Supplementary Estimates (B), we are asking for \$1.4 million.

Senator Peterson: There is an item in the PCO department, "Funding to support security-related initiatives, including security equipment upgrades," of around \$3 million. Is that for the start of the upgrades in the IT equipment, or is it for something else?

Ms. MacPherson: It covers a range of things. The reason that amount is in the supplementary estimates is because we have been looking at our security profile, and we are concerned with ensuring that we maintain the protection of our staff, our information and our buildings, particularly the Langevin Building. We have considered some priority items that really need to be done right away, and we are asking for \$2.9 million for those. That would include upgrades for top secret space, for which we do not have sufficient space currently in our workspace. We are also looking to upgrade our communications system. We have a very antiquated radio system for our commissioners who patrol the buildings. These units are over 20 years old. While, over

Nous nous apprêtons à publier — bientôt, j'espère — un nouveau code de valeurs et d'éthique sur lequel ont planché Mme Meredith et son équipe, en collaboration avec tous les fonctionnaires. Nous en avons déjà un; toutefois, il faut mettre à jour et moderniser ce code parce que les choses changent avec le temps.

L'impartialité de notre régime, qui se doit d'être fondé sur des valeurs, est ce qui anime la fonction publique au Canada, que ce soit au niveau fédéral, municipal ou provincial. J'estime que ce régime nous a bien servis. Je ne pense pas que nous ayons forcément besoin de donner de la formation sur la surveillance politique en tant que telle.

Le sénateur Eaton : Vous éduquez les fonctionnaires quant aux valeurs, n'est-ce pas?

M. Wouters : C'est ainsi que se transmettent ces valeurs. Voilà pourquoi nous tentons de les renforcer à tous les niveaux de la fonction publique.

Le sénateur Peterson : Le Budget principal des dépenses de 2009-2010 comportait une demande de financement de l'ordre de 61 millions de dollars adressée au Parlement pour le soutien du premier ministre. Ce montant s'est accru à plus de 74 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses de 2010-2011. Pouvez-vous nous dire quel montant est demandé dans le Budget supplémentaire des dépenses (B)?

M. Wouters : Une fois de plus, je vais me tourner vers ma principale conseillère en matière de finances.

Mme MacPherson : Parlez-vous de 2009-2010?

Le sénateur Peterson : Le montant était de 61 millions de dollars en 2009-2010, avant de passer à 74 millions de dollars en 2010-2011. Quel est le montant demandé dans le Budget supplémentaire des dépenses (B)?

Mme MacPherson : Ce montant représente l'écart entre le Budget principal des dépenses de 2009-2010 et celui de 2010-2011, à savoir 13 millions de dollars.

Actuellement, dans notre Budget supplémentaire des dépenses (B), nous demandons 1,4 million de dollars.

Le sénateur Peterson : Au BCP, il y a un poste budgétaire intitulé « Fonds pour appuyer des initiatives liées à la sécurité, notamment des mises à jour du matériel de sécurité », qui totalise environ 3 millions de dollars. Est-ce pour lancer les travaux de mise à jour du matériel de TI, ou est-ce pour autre chose?

Mme MacPherson : Cet argent sera affecté à toute une gamme d'activités. Ce montant figure dans le budget supplémentaire parce que nous avons entrepris d'examiner notre profil de sécurité; nous avons à cœur de continuer de protéger nos employés, nos renseignements et nos immeubles, tout particulièrement l'édifice Langevin. Nous avons pris en considération certaines questions prioritaires auxquelles il faut voir sans plus attendre, et nous demandons la somme de 2,9 millions de dollars pour le faire. Ces mesures comprennent les mises à niveau des locaux très secrets, pour lesquels nous manquons d'espace actuellement. Nous cherchons également à mettre à niveau notre système de communications. Les

the course of the last few years, we have been able to reallocate within our budget to maintain our infrastructure, we have not been able to upgrade it or improve it.

We are also looking at increasing the monitoring of our IT systems. As you are aware, there are increasing sophisticated threats to our information systems. We are very conscious of the fact that the PCO and the Prime Minister's Office, PMO, hold a lot of very sensitive information, so we are looking to increase the amount of monitoring we do on our systems.

The Chair: Senator Peterson asked you a question about Supplementary Estimates (B) and how much of what you are asking for related to the Prime Minister's Office. I think you gave the global figure for the department, did you not?

Ms. MacPherson: Yes.

The Chair: What portion of that global figure for the department is for the Prime Minister's Office in the supplementary estimates?

Ms. MacPherson: Very little of it is for the PMO. The supplementary estimates are broken down. The security portion is \$2.9 million, and 80 per cent to 90 per cent of that will be in internal because it deals with security. There is \$0.6 million for the continuation of activities for the investigation of Air India Flight 182. That is not related to the Prime Minister's Office, nor is the continuation of activities for \$0.2 million for the Mulroney-Schreiber Commission. It is being offset by a \$1.6 million reduction. As you know, the Prime Minister has required that there be reductions in ministers' offices. We will be doing that. We have five ministers plus the Prime Minister in our portfolio. That will be a reduction of \$1.6 million. That will affect "Program Activity One," which is support to the Prime Minister.

We have a \$0.7-million reduction across all of our program activities, and that relates to the requirement to freeze salaries. Treasury Board did actually allocate us a portion of money that is now being taken back that was relative to this fiscal year, and that will cover all of our program activities.

Senator Peterson: Did someone add that up?

The Chair: You gave us all these figures and said that there is not much for the Prime Minister's Office in this and not in that. I was following you, but I do not know how much "not much" is.

Ms. MacPherson: The only area where there would be any significant impact on the Prime Minister's Office would be where we are reducing reference levels due to salary freezes. In all other respects, the funds are distributed across internal services for security and for commissions of inquiry.

commissionnaires qui patrouillent nos immeubles se servent d'un système radiophonique archaïque. Ces appareils datent de plus de 20 ans. Bien que nous ayons réussi à réaffecter des fonds dans les limites de notre budget pour maintenir notre infrastructure au cours des dernières années, nous n'avons pas été en mesure de la mettre à niveau ni de l'améliorer.

Nous envisageons également d'accroître la surveillance de nos systèmes de TI. Comme vous le savez, les menaces sophistiquées se multiplient et planent sur nos systèmes d'information. Nous sommes pleinement conscients du fait que le BCP et le CPM, le cabinet du premier ministre, détiennent de nombreux renseignements très délicats, et nous cherchons à accroître la surveillance exercée à l'égard de nos systèmes pour cette raison.

Le président : Le sénateur Peterson vous a posé une question à propos du Budget supplémentaire des dépenses (B) et de la somme que vous prévoyez affecter au cabinet du premier ministre. Je crois que vous avez donné le montant global pour le ministère, est-ce exact?

Mme MacPherson : Oui.

Le président : Quelle proportion de ce montant sera consacrée au cabinet du premier ministre dans le budget supplémentaire?

Mme MacPherson : Très peu de cet argent ira au CPM. Le budget supplémentaire est ventilé. Le financement destiné à la sécurité totalise 2,9 millions de dollars, dont une part de 80 à 90 p. 100 est réservée à l'interne parce qu'il s'agit de sécurité. Six cent mille dollars seront réservés à la poursuite des activités menées dans le cadre de l'enquête relative au vol 182 d'Air India. Cette somme n'a rien à voir avec le Cabinet du Premier ministre, tout comme les 200 000 \$ dédiés à la poursuite des activités de la Commission Mulroney-Schreiber. Ces sommes sont compensées par une diminution de 1,6 million de dollars. Comme vous le savez, le premier ministre a demandé aux cabinets de ministres de réduire la taille de leurs budgets. Nous le ferons de notre côté. Cinq ministres relèvent de notre portefeuille, en plus du premier ministre. Cette réduction sera de l'ordre de 1,6 million de dollars. Cette mesure influera sur la première activité de programme, qui est le soutien au premier ministre.

Une réduction de 700 000 \$ sera appliquée sur l'ensemble de nos activités de programme, pour satisfaire à l'exigence du gel des salaires. En fait, le Conseil du Trésor nous avait accordé un certain financement pour le présent exercice qu'il revient maintenant chercher, et cette mesure touchera toutes nos activités de programme.

Le sénateur Peterson : Est-ce que quelqu'un a calculé ce montant?

Le président : Vous nous avez présenté tous ces chiffres et avez dit que le cabinet du premier ministre ne reçoit que très peu d'argent ici, alors qu'il n'en reçoit pas là. J'ai saisi ce que vous avez dit, mais je n'arrive pas à quantifier ce que vous entendez par « très peu ».

Mme MacPherson : Seule la réduction des niveaux de référence en raison du gel salarial pourrait avoir une véritable incidence sur le Cabinet du Premier ministre. Pour ce qui est du reste, les fonds sont répartis entre tous les services internes pour la sécurité et les commissions d'enquête.

The Chair: Senator Peterson, are you satisfied with that answer?

Senator Peterson: We did the best we could.

The Chair: He is satisfied with your answer.

Senator Runciman: My question is related to the restraint measures and the Parliamentary Budget Officer suggesting you are not meeting the goals set out. Do you have any reaction to that? Is that an accurate assessment, and if yes, how do you come to grips with it?

Mr. Wouters: You might want to have the deputy of finance come to talk to you about that, senator. My understanding of the report of the Parliamentary Budget Officer was that he was fairly close to where the government's forecasts were on the overall revenue projections.

Where he had some difficulty was in the government's projections of overall spending; he felt that the government's estimates forecasts were too low. I do not have the exact figures, but that was the area. Generally with forecasting, you run into difficulties on the revenue side because on the expenditure side, for the most part, the government can control going forward. The government laid out a fiscal track in the last budget, which is resulting in about 1 per cent to 1.5 per cent growth in spending, and that is part of the restraint measures that the government put in place in the last budget to achieve that. They have maintained that fiscal track in the economic fiscal update following Budget 2010 in the fall, and now of course work is under way to prepare for the 2011 budget.

Senator Runciman: How much flexibility do you have with the program? You mentioned earlier trying to keep scientists, for example. Is this a standardized approach across government, or is there flexibility so that it is not siloed? Is there latitude afforded to you or to whomever to make a decision on moving dollars around?

Mr. Wouters: There are a couple of exercises. The government, in the last budget, reduced the overall growth in the defence budget, in the aid budget; therefore, that created some fiscal room, which was then used to reallocate in the budget to fund other measures and priorities the government had. They introduced the freeze on budgets, so once you did that, it meant that what was projected by way of budget increases in previous budgets was flatlined. That also provided additional savings to the government, which has been reallocated as part of the last budget.

Also each year the government undertakes a strategic review exercise. We take roughly 25 per cent to 30 per cent of direct program spending and review all of that spending. At the same

Le président : Sénateur Peterson, êtes-vous satisfait de cette réponse?

Le sénateur Peterson : Nous avons fait de notre mieux.

Le président : Il est satisfait de votre réponse.

Le sénateur Runciman : Ma question porte sur les mesures d'austérité et sur les commentaires du directeur parlementaire du budget comme quoi vous n'arrivez pas à atteindre les objectifs fixés. Souhaitez-vous dire quoi que ce soit à ce sujet? Est-ce un constat qui est juste? Dans l'affirmative, comment attaquez-vous ce problème?

M. Wouters : Monsieur le sénateur, vous voudrez peut-être convoquer le sous-ministre des Finances afin qu'il vous parle de cette question. Après avoir pris connaissance du rapport du directeur parlementaire du budget, je crois comprendre que ses prévisions générales tournaient autour des mêmes chiffres que celles du gouvernement pour ce qui est des recettes.

C'est du côté des prévisions liées aux dépenses globales du gouvernement qu'il s'est buté contre quelques difficultés; il estimait que les prévisions budgétaires du gouvernement étaient trop basses. Je n'ai pas les chiffres exacts, mais ce sont ces prévisions qui posaient problème. En général, il est difficile d'établir des prévisions du côté des recettes parce que, la plupart du temps, le gouvernement peut contrôler les dépenses à partir d'un certain point. Le gouvernement a établi une trajectoire financière dans le dernier budget qui donnait lieu à une augmentation de 1 à 1,5 p. 100 des dépenses, et cette mesure fait partie des mesures d'austérité adoptées par le gouvernement dans le dernier budget. Le gouvernement a maintenu cette même trajectoire dans la mise à jour économique qui a suivi le dépôt du budget 2010 à l'automne; actuellement, bien entendu, le gouvernement travaille à préparer le budget de 2011.

Le sénateur Runciman : Quelle souplesse vous offre le programme? Vous avez parlé tout à l'heure d'assurer le maintien en poste des scientifiques, par exemple. Est-ce une approche normalisée dans l'ensemble du gouvernement, ou y a-t-il une certaine souplesse pour empêcher le cloisonnement de ces pratiques? Est-ce que vous — ou quiconque doit le faire — disposez d'une certaine latitude pour prendre des décisions quant à l'affectation des fonds?

M. Wouters : Il y a quelques exercices. Dans son dernier budget, le gouvernement a réduit la croissance globale du budget de la défense, du budget d'aide. Cette mesure a créé une certaine marge de manœuvre financière, ce qui a ensuite permis de réaffecter des fonds à l'intérieur du budget, en vue de financer d'autres mesures et priorités gouvernementales. Le gouvernement a imposé le gel des budgets, ce qui a anéanti toutes les augmentations budgétaires prévues dans les budgets précédents. Ainsi, le gouvernement a pu réaliser des économies supplémentaires, et ces sommes ont été réaffectées à différents postes du dernier budget.

En outre, le gouvernement entreprend chaque année un exercice d'examen stratégique. Nous examinons de 25 à 30 p. 100 de toutes les dépenses de programme directes. Dans le cadre de cet examen,

time, as part of the review, each department has to come forward and identify their lowest priority, lowest-performing 5 per cent, which then in each budget is up for reallocation.

Essentially, it is through those exercises that the government has been able to reallocate from areas where they felt there was room to manoeuvre and, as part of the budget exercises, reallocate to other priorities. If you go into the budget of last year, you will see where the additional spending took place.

Senator Runciman: I am jumping all over the map here. I read an article recently where the writer suggested that minority governments are creating additional stresses and pressures for the public service because of the uncertainty of the politics. Do you have any reaction to that?

Mr. Wouters: I do not think I want to comment on what Canadians have decided vis-à-vis the government they have. That is what we have. It is a minority government, and our role and responsibility is to serve the government of the day as best we can regardless of the structure and the representation of the government. That is what we try to do.

Senator Runciman: I believe that, given my experience with the public service at the provincial level. I very much appreciate what you are doing.

On retention of staff, we are talking about the restraint measures. You talked about keeping scientists. Are there other areas that jump out at you where you have real challenges with not only retaining but attracting highly skilled and highly qualified individuals? I have a personal interest in the psychiatrists in the corrections system. Can you give us any indication of where you are facing pressures?

Mr. Wouters: Ms. Meredith could probably address this better than I can. There are a number of areas that I would argue have been more challenging. The recruitment of financial officers has been challenging. I think that is changing as a result of the economic recession; we feel it is easier to attract more of those people. Senior financial officers have been a particular challenge.

As well, there is a challenge with IT expertise in the system because often these individuals can go to the private sector where the compensation is somewhat better; they have been attracted there in past years. As I said, the world is changing somewhat now; we may not have the same difficulty looking ahead as we have had in the past.

Ms. Meredith, do you have anything further to add?

Senator Runciman: Do you have appropriate tools to reward good performance? Could you incorporate that into your answer also?

chaque ministère est également tenu de déterminer sa plus basse priorité, à savoir les 5 p. 100 offrant le plus faible rendement, après quoi ces sommes deviennent sujettes à réaffectation dans chaque budget.

C'est essentiellement grâce à ces exercices que le gouvernement a pu réaffecter des fonds depuis des postes budgétaires où il jugeait avoir une marge de manœuvre, et les dédier à d'autres priorités par l'entremise des exercices budgétaires. Si vous examinez le budget de l'an dernier, vous pourrez voir où ces dépenses supplémentaires ont été engagées.

Le sénateur Runciman : Je passe du coq à l'âne. J'ai lu un article récemment dans lequel l'auteur avançait la thèse comme quoi les gouvernements minoritaires créent des tensions et pressions supplémentaires pour la fonction publique, en raison de l'incertitude des considérations politiques. Auriez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

M. Wouters : Je ne pense pas vouloir dire quoi que ce soit à propos des idées que se sont faites les Canadiens par rapport au type de gouvernement en place. La situation est telle qu'elle est en ce moment. Nous avons un gouvernement minoritaire, et nous avons pour rôle et pour responsabilité de servir le gouvernement élu du mieux que nous le pouvons, peu importe sa structure et sa représentation. Voilà ce que nous essayons de faire.

Le sénateur Runciman : Je vous crois, compte tenu de mon expérience dans la fonction publique au niveau provincial. J'apprécie beaucoup ce que vous faites.

Pour ce qui est du maintien en poste, nous parlons des mesures d'austérité. Vous avez parlé du maintien en poste des scientifiques. Y a-t-il d'autres domaines qui vous sautent aux yeux, où vous avez de réels problèmes non seulement à maintenir en poste mais aussi à attirer des personnes hautement compétentes et hautement qualifiées? Les psychiatres œuvrant dans le système correctionnel m'intéressent tout particulièrement. Pouvez-vous nous donner une idée des secteurs où la situation semble en voie de se corser?

M. Wouters : Mme Meredith saurait probablement mieux vous répondre que moi. À mon avis, certains secteurs se sont révélés plus problématiques que d'autres. Le recrutement des agents financiers est plus difficile. Je crois que cette situation est en train de changer à cause de la récession; nous avons l'impression d'attirer plus facilement ces personnes, et en plus grand nombre. Le recrutement des agents financiers principaux est particulièrement difficile.

De même, la situation du côté de l'expertise en TI est ardue, parce que ces personnes peuvent choisir de travailler dans le secteur privé où la rémunération est quelque peu plus élevée; les spécialistes de la TI ont plutôt été attirés vers le privé ces dernières années. Comme je l'ai dit, le monde est en train de changer en ce moment; nous n'aurons peut-être pas les mêmes problèmes dans l'avenir que dans le passé.

Madame Meredith, souhaitez-vous ajouter quelque chose?

Le sénateur Runciman : Disposez-vous des bons outils pour rétribuer le rendement? Pouvez-vous aborder cette question dans votre réponse également?

Ms. Meredith: Certainly. In addition to the financial officers and IT professionals who Mr. Wouters mentioned, we have challenges with medical practitioners, such as nurses and veterinarians.

We try to align and set compensation at levels that are comparable to the external market. We tend not to lead the market in our levels of compensation, so we are not about to pay higher than what we see in the private sector or other governments. We do try to ensure some level of comparability so that we can attract talent. Occasionally, we use special, but temporary, means as specific attraction tools where we have real problems.

We set pay through our collective bargaining with the unions, and those discussions involve, in part, exchanging information on the external markets.

Senator Runciman: This is a bit out of left field, I guess, but what is the relationship with your Privy Council Office and Crown corporations? How does that relationship work?

Mr. Wouters: It depends on the Crown corporation.

Senator Runciman: Specifically, the Canadian Broadcasting Corporation, CBC.

Mr. Wouters: The CBC is a partially appropriated Crown. Our role at the Privy Council Office is largely through Governor-in-Council appointments. Ms. Hassard is responsible for that. We would be part of the exercise of working with boards to select and appoint CEOs, for example, and recommend performance pay to the Prime Minister for CEOs and so on. That is generally our role. Certain public policy issues, of course, in managing the cabinet system and advising the Prime Minister could apply to a Crown corporation.

Senator Runciman: I am a hockey fan, or at least a Toronto Maple Leafs fan, and I recently read a news report that said that the CBC could have retained the NHL theme song, "Hockey Night in Canada," for \$500 a game. Instead, they spent an untold hundreds of thousands of dollars, if not millions, on going another route. The key here is the refusal of the CBC to make that information public, even rejecting an appeal, I think, from the Privacy Commissioner with respect to this.

I am talking about one specific Crown corporation, but if a Crown corporation takes this kind of action, is there a role for the PCO to play in that?

Mr. Wouters: First and foremost, each minister has overall responsibility for a department, normally for a portfolio, which could include Crown corporations. The deputy minister of that department will support the minister. The minister is able to reach an agreement on the overall strategic objectives of the corporation, which can be done on a regular basis. It really begins there with the minister and his or her oversight of departments and Crown corporations.

Mme Meredith : Bien sûr. En plus des agents financiers et des professionnels de la TI dont M. Wouters vient de parler, nous avons de la difficulté du côté des professionnels de la santé, comme les infirmières et les vétérinaires.

Nous tentons d'harmoniser la rémunération et de la fixer à des niveaux comparables à ceux du marché extérieur. Côté rémunération, nous n'avons pas tendance à figurer à l'avant-garde du marché, alors nous ne sommes pas près de verser une rémunération supérieure à celle qu'on voit dans le secteur privé ou du côté d'autres gouvernements. Nous tentons d'offrir des salaires comparables, afin d'attirer des personnes compétentes. À l'occasion, nous avons recours à des outils spéciaux, quoique temporaires, pour attirer les gens dans des domaines précis où nous éprouvons de véritables difficultés.

Nous fixons la rémunération par voie de négociation collective avec les syndicats. Ces discussions comportent notamment un échange d'information sur les marchés extérieurs.

Le sénateur Runciman : Je saute peut-être du coq à l'âne, mais quelle est la nature de la relation entre le Bureau du Conseil privé et les sociétés d'État?

M. Wouters : Tout dépend de la société d'État en question.

Le sénateur Runciman : Je parle ici de la Société Radio-Canada, ou SRC.

M. Wouters : La SRC est une société d'État financée en partie par des crédits parlementaires. Le rôle du Bureau du Conseil privé consiste largement à faire des nominations par le gouverneur en conseil, responsabilité qui incombe à Mme Hassard. Notre fonction générale est entre autres de participer avec des conseils d'administration à la sélection et à la nomination de PDG, par exemple, ou encore de recommander au premier ministre la rémunération au rendement des PDG. Bien sûr, une société d'État pourrait être assujettie à certains aspects de la politique publique qui concernent le système du Cabinet et les conseils au premier ministre.

Le sénateur Runciman : Je suis un fervent du hockey, ou tout du moins des Maple Leafs de Toronto. Selon un récent reportage, la SRC aurait pu conserver la musique thème de la Ligue nationale de hockey — la *Soirée du hockey* — pour 500 \$ par partie, mais elle a choisi de dépenser des centaines de milliers, ou même des millions, de dollars sur autre chose. L'important ici est le refus de la SRC de publier cette information. Je crois même qu'elle a rejeté un appel du commissaire à la protection de la vie privée sur cette question.

C'est un exemple isolé, mais le BCP peut-il intervenir si une société d'État agit ainsi?

M. Wouters : Avant tout, chaque ministre a la responsabilité globale d'un ministère, ou en temps normal d'un portefeuille qui peut comprendre des sociétés d'État. Il est appuyé en cela par le sous-ministre du ministère en cause. Le ministre peut parvenir à une entente, à intervalles réguliers, sur les objectifs stratégiques globaux de la société d'État. C'est le vrai point de départ — la supervision par le ministre des ministères et de ces sociétés.

As I said, we get involved if there is a broad public policy issue that requires a cabinet discussion or a discussion with the Prime Minister. Otherwise, the day-to-day operations are left to the board and to the CEO, and the overall strategic direction is agreed to by the board and the CEO with the minister responsible.

Senator Ringuette: Thank you. I have many different lines of questions.

My first question is about the numbers that were provided earlier. You indicated that in this fiscal year, the budget for PCO, which includes the Office of the Prime Minister, was \$92.6 million. However, in Supplementary Estimates (B), which I have in front of me, I see that the budget is almost \$159 million.

Ms. MacPherson: In 2009-10, I said that we had a total amount in salaries of \$92.6 million.

Senator Ringuette: You were talking about only salary, is that right?

Ms. MacPherson: That is correct.

Senator Ringuette: I am looking at the entire budget.

Ms. MacPherson: Yes.

Senator Ringuette: That is the difference in the numbers, then.

Ms. MacPherson: Yes.

Senator Ringuette: Then compare apples with apples, there is \$3 million more this year than last year in the total budget.

Ms. MacPherson: In the total budget?

Senator Ringuette: Yes, comparing Main Estimates to Main Estimates.

Ms. MacPherson: Do I have that?

Senator Ringuette: The difference would be \$15 million.

Ms. MacPherson: That is correct.

Senator Ringuette: What justifies that increase of \$15 million?

Ms. MacPherson: It was made up of a series of add-ins and offsets. Do you want me to go through them?

Senator Ringuette: What are the major ones?

Ms. MacPherson: Under increases are the following: \$7.6 million related to funding for additional operating requirements to eliminate chronic funding pressures in the department; \$3.6 million for the implementation and coordination of a government-wide communications strategy for Canada's Economic Action Plan; \$3.4 million for collective bargaining agreements — as I mentioned, a portion of that is being taken back in Supplementary Estimates (B); \$1.8 million for the transfer of the Public Service Renewal Task Force Branch from the former Canada Public Service Agency that the clerk mentioned earlier; \$0.6 million for the

Je le répète, nous intervenons s'il se révèle nécessaire de discuter d'une politique publique générale au Cabinet ou de parler avec le premier ministre. En temps normal, les affaires courantes sont laissées à la discrétion du conseil d'administration et du PDG, qui fixent aussi l'orientation stratégique globale de concert avec le ministre responsable.

Le sénateur Ringuette : Merci. J'ai toutes sortes de questions à poser.

La première concerne les chiffres mentionnés précédemment. Vous avez dit que le budget du BCP, qui comprend le cabinet du premier ministre, était de 92,6 millions de dollars pour cet exercice financier, mais j'observe que le Budget supplémentaire des dépenses (B), que j'ai sous les yeux, indique près de 159 millions de dollars.

Mme MacPherson : Ce que j'ai dit, c'est que le total des salaires en 2009-2010 était de 92,6 millions de dollars.

Le sénateur Ringuette : Vous faisiez référence aux salaires uniquement, c'est bien cela?

Mme MacPherson : C'est exact.

Le sénateur Ringuette : J'ai donc devant moi le budget au complet.

Mme MacPherson : Oui.

Le sénateur Ringuette : C'est ce qui explique la différence dans les chiffres.

Mme MacPherson : Effectivement.

Le sénateur Ringuette : Si l'on compare ce qui est comparable, le budget total de cette année est donc supérieur de 3 millions de dollars à celui de l'année dernière.

Mme MacPherson : Vous dites bien le budget total?

Le sénateur Ringuette : Oui, si l'on compare un budget des dépenses principal à l'autre.

Mme MacPherson : Est-ce que je les ai?

Le sénateur Ringuette : La différence serait de 15 millions de dollars.

Mme MacPherson : Vous avez raison.

Le sénateur Ringuette : Qu'est-ce qui justifie cette augmentation de 15 millions de dollars?

Mme MacPherson : Elle provient d'une série d'ajouts et de compensations. Vous voulez que je les énumère?

Le sénateur Ringuette : Seulement les principaux.

Mme MacPherson : Voici donc les augmentations : 7,6 millions de dollars pour le fonctionnement, afin d'éliminer les contraintes de financement chroniques au ministère, 3,6 millions pour appliquer et coordonner une stratégie de communication pangouvernementale sur le Plan d'action économique du Canada, 3,4 millions pour les conventions collectives — comme je l'ai déjà dit, une partie de ce montant est repris dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) —, 1,8 million pour le transfert de la Direction générale du groupe de travail sur le renouvellement de la fonction publique depuis l'ancienne Agence de la fonction publique du

Canada-Australia Exchange Program; and \$0.1 million for the commission of inquiry for the investigation into the bombing of Air India Flight 182.

These increases are offset by the following decreases: a reduction of \$1 million in the Office of the Coordinator for 2010 Olympics and G8 Security as he winds down; a \$0.3 million reduction for expenditure controls put in a couple of years ago concerning public opinion research; a reduction of \$0.3 million for efficiency savings announced in Budget 2007 related to procurement; a \$0.2 million transfer to Foreign Affairs and International Trade Canada, DFAIT, for the Canada-Australia Exchange Program for our employees who go to Australia on exchange — DFAIT that takes care of their arrangements; and a reduction of \$0.1 million for the implementation of the funding strategy for the comprehensive components of 2011 Census of the population.

Senator Ringuette: How much of the almost \$159 million is for advertising?

Ms. MacPherson: We do not do any advertising in the Privy Council Office. We do have a function in communications whereby we do coordination of advertising with respect to messaging that goes out on the economic action plan, for example. Under the government communications policy, that is the role of the Privy Council Office.

Senator Ringuette: How much money is that?

Ms. MacPherson: Do you mean for the communications function?

Senator Ringuette: Yes, I do.

Ms. MacPherson: I do not know offhand how much we pay for the communications. That would be staff; probably 80 staff members do communications.

Senator Ringuette: You have 80 staff members, so almost 10 per cent of your staff is in communications.

Mr. Wouters: Much of that is to coordinate many of the communications efforts for the government. We provide that degree of coordination and also provide overall strategic advice on how to communicate certain policies and programs or as issues evolve. We play that role, as we do in many other functions, when it comes to public policy and so on. It is that coordination function that we do.

Senator Ringuette: I certainly would like to have all the information pertaining to the cost, the number of employees and the overall costs. If external consultants are involved in communications, I would like to know who they are, what the costs are and whether there were tenders with respect to all the communications being done from this particular budget.

Mr. Wouters: We will be pleased to provide that, Mr. Chair.

Canada, comme l'a mentionné le greffier, 0,6 million pour le programme d'échange Canada-Australie, et 0,1 million pour la commission d'enquête sur l'attentat à la bombe du vol 182 d'Air India.

Ces augmentations sont compensées par les réductions suivantes : 1 million du Bureau du coordonnateur de la sécurité des Olympiques de 2010 et du G8, qui réduit progressivement ses opérations, 0,3 million sur le contrôle des dépenses instauré il y a deux ou trois ans concernant la recherche sur l'opinion publique, 0,3 million sur les mesures d'efficacité de l'approvisionnement annoncées dans le budget de 2007, 0,2 million en transfert à Affaires étrangères et Commerce international Canada, MAECI, pour nos employés qui se rendent en Australie dans le cadre du programme d'échange Canada-Australie — le MAECI s'occupe des arrangements — et 0,1 million sur l'application de la stratégie de financement des composantes générales du recensement de la population de 2011.

Le sénateur Ringuette : Quelle proportion de ces presque 159 millions de dollars est consacrée à la publicité?

Mme MacPherson : Le BCP ne fait aucune publicité. Il a un service de communication qui coordonne la diffusion des messages, par exemple le message sur le plan d'action économique. Cela rentre d'ailleurs dans le rôle du BCP selon la politique de communication du gouvernement.

Le sénateur Ringuette : Et qu'est-ce que tout cela coûte?

Mme MacPherson : Vous voulez dire la communication?

Le sénateur Ringuette : Oui.

Mme MacPherson : Je ne pourrais pas vous dire de mémoire nos coûts de communication, mais ce sont essentiellement des coûts de personnel. Je dirais qu'environ 80 de nos employés s'occupent de communication.

Le sénateur Ringuette : Vous avez 80 membres du personnel en communication, soit près du dixième de votre personnel.

M. Wouters : Il s'agit surtout de coordonner une bonne partie du travail de communication du gouvernement. Nous offrons aussi des conseils stratégiques généraux sur la façon de communiquer à la fois des programmes et politiques, et l'évolution des situations. Nous occupons ce même rôle à l'égard de la politique publique et de beaucoup d'autres questions. C'est notre fonction de coordination.

Le sénateur Ringuette : Nous aimerions vraiment tout savoir sur les frais, le nombre d'employés et le total des coûts. Si des consultants extérieurs travaillent en communication, je voudrais aussi connaître leur identité et les coûts. Je veux enfin savoir si toutes les communications imputées à ce budget précis ont fait l'objet d'appels d'offres.

M. Wouters : Nous serons heureux de fournir ces renseignements, monsieur le président.

Senator Ringuette: I am very proud of the objective that you have set out for human resources. However, that is where the punchline comes. After a discussion with parliamentarians, Ms. Barrados identified that in the year 2009-10, there was a doubling of the contracting out of staff for different departments through the public service, which is a case of Treasury Board guidelines that are not being followed. I think that you are under the Treasury Board Secretariat guidelines in regard to contracting out of staff. There are particular rules, for instance, if it is just to replace someone who has an illness for a short period of time.

Ms. Barrados, in her last report, identified that all of the rules put in place by Treasury Board on the contracting out of staff have been broken. The doubling to \$300 million a year for the contracting out of staff undermines the merit principle of the Public Service Act on acquiring people, who, from the outset should have the qualifications, and it gives them preferential treatment for job openings. Furthermore, these jobs are not advertised. Therefore, Canadians from across the country do not have the ability to even apply for those contracted jobs.

It is not even a double jeopardy. What is happening right now in the public service is more like six times jeopardy.

I am pleased that you are saying this, but the facts do not reflect what you are saying. I certainly would like to see the facts reflect what you are saying. Canadians across the country have fair and equal access to any kind of staffing that happens in the public service.

Ms. Meredith: You are referring to the use of temporary help services, which was the subject of a study done by the Public Service Commission and reported on this year.

While Ms. Barrados may have said, as well, that there has been an increase in the use of such services, I would add that the use of them is still approximately 1 per cent of the total personnel costs for the government. The use of temporary help is rather limited in nature, although it has increased.

There is no breach of the contracting regulations or policies in this regard. The issue that the president of the PSC was concerned about was whether these employees beginning as temporary help might gain entry into the public service. However, there is absolutely no evidence to suggest that those individuals have not met the merit principle to get into the public service. As I mentioned previously, that is a principle that PSC holds dear and protects.

The observation would be that, to the extent that individuals who do enter the public service after having been used as temporary help, I think she would say that they found no sort of particular mal intent. It was a question of managers wanting to do the most expedient thing, perhaps, and hiring in some cases temporary help when other forms of employment might have been available to them.

Le sénateur Ringuette : Je suis très impressionnée par l'objectif que vous avez fixé pour les ressources humaines. Mais — et c'est là que le bât blesse — Mme Barrados a découvert, dans une discussion avec des parlementaires, que le nombre d'employés en sous-traitance dans différents ministères par le truchement de la fonction publique a doublé en 2009-2010, ce qui contrevient aux directives du Conseil du Trésor. Je crois que vous êtes assujettis aux directives du Secrétariat du Conseil du Trésor sur l'impartition du personnel, par exemple aux règles de suppléance lorsqu'une personne est simplement malade pour une courte période.

Dans son dernier rapport, Mme Barrados note que toutes les règles d'impartition établies par le Conseil du Trésor ont été enfreintes. La multiplication par deux des coûts d'impartition du personnel, qui ont grimpé à 300 millions de dollars par année, sape le principe du mérite enchâssé dans la Loi sur la fonction publique. On finit ainsi par engager des gens qui auraient dû avoir les compétences voulues dès le début, et on leur accorde la préférence pour les occasions d'emploi. Comme en plus ces emplois à contrat ne sont pas annoncés, les Canadiens partout au pays n'ont pas même la possibilité de présenter leur candidature.

Ce qu'on observe aujourd'hui à la fonction publique, ce n'est plus une double indemnité, mais plutôt une indemnité multipliée par cinq ou six.

Je suis heureuse de ce que vous avez dit sur cette question, mais les faits ne concordent pas avec vos propos — et j'aimerais vraiment que la situation corresponde à vos propos, c'est-à-dire que les Canadiens dans tout le pays jouissent d'un accès juste et égal à tout poste doté à la fonction publique.

Mme Meredith : Je crois que vous faites référence au recours aux employés temporaires. La question a fait l'objet d'une étude de la part de la Commission de la fonction publique, et il en a été question dans le rapport de cette année.

Mme Barrados a peut-être noté qu'on fait plus souvent appel aujourd'hui à de tels services, mais je ferais observer qu'ils ne représentent encore que 1 p. 100 environ du total des coûts de personnel du gouvernement. Le recours aux temporaires est assez faible, même s'il a connu une augmentation.

Aucun règlement ou politique de passation de marchés n'est enfreint. La présidente de la CFP craignait que les employés qui commencent dans des postes temporaires puissent finir par accéder à la fonction publique, mais absolument rien ne donne à penser que ceux qui n'ont pas satisfait au principe du mérite accèdent à cette fonction publique — un principe, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, qui est cher à la CFP et qu'elle protège.

Je crois que Mme Barrados dirait elle-même qu'elle ne voit aucune mauvaise intention dans le fait que des personnes accèdent à la fonction publique après avoir été des employés temporaires. Le problème est peut-être que les gestionnaires choisissent la façon la plus pratique de procéder, et embauchent parfois des employés temporaires alors que d'autres formes d'emploi s'offriraient à eux.

Just to provide that perspective, there could be some work to be done in terms of having more deliberate strategies to help managers use hiring processes that satisfy the commission that the transparency and access principles are being met.

Senator Ringuette: Maybe I have not expressed my comments well because I do not think that you have understood.

The issue, first, is that Ms. Barrados has identified that the three guidelines to contract out employees are not respected in contracting out employees and the purposes of contracting out employees.

Second, Ms. Barrados, last year, in a previous study, polled the public service and has identified, I think it was at the rate of 73 per cent of preferential treatment as being identified by the people who are working currently within the public service. Third, the bulk, that is 90 per cent, of the contracting out of staff is happening in the capital region, particularly, and is therefore restricted to the capital region citizens. This removes the ability from any Canadian, whether from the East coast or the West coast, of having a decent shot at a job for the public service in the future.

Mr. Wouters: I think you are raising two types of issues. The first is the use of contracting out and temporary help. We are aware of the Public Service Commission report. I would argue it was a very small sample, and it is 1 per cent of the overall payroll. There are issues there that clearly we need to look at, but in terms of the overall workforce, it is a very small amount.

On recruitment and hiring into the public service, we have gone to national area of selection.

Senator Ringuette: That is for advertised jobs.

Mr. Wouters: We are, I think, moving out in a very different way with recruitment into the public service and giving opportunities for all Canadians across the country to apply and to join the public service.

Senator Neufeld: I want to continue along Senator Ringuette's line of questioning. You said that the contracting out of staff represents only 1 per cent of the total workforce. Having come from British Columbia, it is a problem in any government. I should not say a problem; there is an issue or a discussion around how many people from out of the public service actually get work.

What would that figure be going back five or six years? Do you have any record that would tell me that five years ago it was 0.2 per cent, or would it be an average of 1 per cent over the last number of years? I am going back five years. Can you tell me that?

Ms. Meredith: I do not have the numbers, but I know that PSC reported that the value of temporary help services had increased. However that was over a period during which government operating expenditures increased also, so the overall personnel costs would have increased over that period as well.

Dans cette perspective, on pourrait s'efforcer d'adopter des stratégies conçues expressément pour aider les gestionnaires à faire appel à des processus d'embauche qui répondraient mieux aux principes de transparence et d'accès voulus par la CFP.

Le sénateur Ringuette : Je me suis peut-être mal exprimée, parce qu'il me semble que vous m'avez mal comprise.

Le problème est tout d'abord que Mme Barrados a observé qu'on ne respecte pas les trois directives qui régissent le recours aux contractuels et les buts de ce recours.

Deuxièmement, Mme Barrados a mené une enquête d'opinion l'année dernière auprès de la fonction publique, et a déterminé que les employés actuels de la fonction publique ont déclaré — pour 73 p. 100 d'entre eux, si j'ai bonne mémoire — qu'ils avaient observé des traitements préférentiels. Troisièmement, le recours aux contractuels est un phénomène qui se produit essentiellement, à 90 p. 100, dans la région de la capitale, et qui concerne donc uniquement les résidents de cette région. On enlève ainsi aux Canadiens, qu'ils proviennent de la côte Ouest ou Est, toute possibilité véritable de décrocher un emploi dans la fonction publique dans l'avenir.

M. Wouters : Il me semble que vous soulevez deux types de questions, dont le premier est le recours aux contractuels et aux temporaires. Nous avons pris connaissance du rapport de la Commission de la fonction publique. Je ferais valoir qu'il portait sur un échantillon minuscule, qui représente 1 p. 100 du total de l'effectif. Il existe des problèmes que nous devons examiner, c'est clair, mais ils portent sur une très faible proportion de l'effectif total.

J'ajoute que nous sommes passés à la méthode de la zone nationale de sélection pour le recrutement et l'embauche.

Le sénateur Ringuette : Oui, pour les emplois annoncés.

M. Wouters : J'estime que nous passons à une méthode toute nouvelle pour le recrutement dans la fonction publique, qui donne la possibilité à tout Canadien au pays de postuler un emploi et de se joindre à la fonction publique.

Le sénateur Neufeld : Je veux poursuivre le raisonnement du sénateur Ringuette. Vous dites que le recours aux contractuels concerne 1 p. 100 seulement de l'effectif total. Je viens de la Colombie-Britannique, et je peux dire que le problème est le même pour tout gouvernement. Je ne devrais peut-être pas parler de problème, mais de question ou de discussion concernant le nombre de personnes de l'extérieur de la fonction publique qui obtiennent en fait un emploi.

Il y a cinq ou six ans, quel était ce chiffre? Avez-vous noté quelque part que la proportion était de 0,2 p. 100 il y a cinq ans, ou s'agit-il d'une moyenne de 1 p. 100 sur les quelques dernières années? Pouvez-vous me donner les chiffres d'il y a cinq ans?

Mme Meredith : Je n'ai pas les chiffres, mais je sais que la CFP a observé une hausse dans la valeur des services d'aide temporaire. Je note toutefois que cette hausse s'est produite alors que les dépenses de fonctionnement du gouvernement augmentaient elles aussi, c'est-à-dire que les frais de personnel en général ont été plus élevés durant cette période.

Senator Neufeld: If you have any of that information, it would be helpful if you could pass it through to the clerk.

The renewal strategy and the recruitment process that you talked about is very interesting. In my province, we started hitting a brick wall with management — deputy ministers and assistant deputy ministers — and retirement. People were staying on, and then retiring. We looked forward and saw that a big part of our management would be retiring, and nothing was in place to replace them.

How are you dealing with that, or do you even have that problem in the public service federally?

Mr. Wouters: You mean in terms of managers retiring?

Senator Neufeld: Yes, they retire and leave some holes in the system. How are you dealing with that?

Mr. Wouters: When you look across the public service, it is the case, because of the aging of people in the public service, that we are seeing somewhat of an increase in the overall attrition, though that has levelled off over the past year.

When you have a large percentage of the workforce leaving, there is no doubt that there is a potential knowledge loss. This is why we have introduced broader talent management exercises to look at who we have and when they plan to retire so that we know — particularly our executives cadre — where they are in terms of being able to retire without penalty. Generally, they will still stay around for two, three or four years beyond that, even though they could retire with full pension.

Doing that exercise of talent management allows us to do succession planning much better. Certain positions are much more difficult to staff than other positions, and, therefore, we can ensure that we have the appropriate succession planning ready to go. In many departments, we have moved to — for example, the executive level — not only having an assistant deputy minister but also an associate ADM who can work with that ADM for two or three years. Therefore, the associate ADMs meet the competencies and are prepared to move into those jobs.

We have tried to do that at a number of different levels within the different ranks of the public service, and with scientists as well. Our scientists have a long-running practice of coming back in an emeritus status even after they retire and continuing to share their knowledge. That is a model we could probably still look at more broadly in the public service, to have some of those individuals available.

We also have moved in a much more significant way — and again, I am talking more of the executive ranks but at all levels — to encouraging our executives, right up to the deputy level, to have a coach or mentor who was a former public servant. We have a fair number of people across the country who are quite keen to come back and provide that advice. We are finding that to be very helpful.

We also have the school, which can provide certain courses to ensure that particularly those who come in to the senior ranks, the management cadre, have the appropriate skills as they move into the management level.

Le sénateur Neufeld : Nous vous serions reconnaissants de communiquer ces renseignements au greffier, si vous les avez.

La stratégie de renouvellement et le processus de recrutement dont vous parlez m'intéressent beaucoup. Ma province a frappé un mur sur la question de la retraite des cadres supérieurs — sous-ministres et sous-ministres adjoints — qui restaient en poste puis prenaient leur pension. Un regard en avant a montré qu'une forte proportion de nos cadres allait prendre sa retraite et que rien n'était en place pour assurer la relève.

Comment abordez-vous le problème, ou est-ce qu'il existe à la fonction publique fédérale?

M. Wouters : Vous parlez de la retraite des cadres?

Le sénateur Neufeld : Oui, ils partent à la retraite en laissant des vides dans le système. Que faites-vous à ce sujet?

M. Wouters : Un regard sur l'ensemble de la fonction publique montre que le taux d'attrition global a un peu augmenté, en raison du vieillissement des employés, bien que ce taux se stabilise depuis un an.

Il est certain que le départ d'un fort pourcentage des effectifs nous expose à une perte de savoir. Dans cette optique, nous avons adopté des méthodes globales de gestion des talents, pour déterminer la nature de nos employés, et pour savoir quand ils comptent prendre leur retraite et où ils en sont en termes de retraite sans pénalité — surtout nos cadres supérieurs. Le plus souvent, ils restent en poste pendant deux à quatre ans même après qu'ils pourraient prendre leur pleine retraite.

La gestion des talents nous aide énormément à planifier la relève. Comme certains postes sont beaucoup plus difficiles à doter que d'autres, nous pouvons préparer d'avance les plans de relève nécessaires. Pour prendre l'exemple des cadres, nous sommes passés dans beaucoup de ministères à une méthode de mise en place d'un poste non seulement de sous-ministre adjoint, SMA, mais aussi de SMA associé qui peut collaborer avec le premier pendant deux ou trois ans afin d'acquérir les compétences voulues et d'être prêt à assumer le poste au besoin.

Nous avons mis cette méthode à l'essai à plusieurs niveaux dans les diverses strates de la fonction publique, et aussi chez les scientifiques, qui depuis longtemps ont tendance à revenir à titre émérite même après leur retraite et à continuer à partager leur savoir. Ils fournissent un modèle que nous pourrions sans doute appliquer de façon plus large à la fonction publique, pour pouvoir faire appel à certaines de ces personnes.

Nous avons aussi pris des mesures beaucoup plus actives — ici encore, à tous les niveaux mais plus particulièrement parmi les cadres — pour inciter nos administrateurs, même les sous-ministres en haut de l'échelle, à se trouver un guide ou mentor qui était auparavant un fonctionnaire. Le Canada compte un nombre appréciable de gens parfaitement disposés à revenir et à fournir de tels conseils, ce que nous jugeons d'une grande utilité.

Il y a aussi l'école, qui peut dispenser des cours conférant surtout à ceux qui accèdent aux rangs supérieurs — les cadres de gestion — les compétences voulues pour s'acquitter de leurs nouvelles fonctions de direction.

It is not that we are not losing some of that knowledge over time, but we have a number of tools now that put us in a much better position than we were in five or ten years ago.

Senator Neufeld: That is very good to hear. I appreciate that response. You talked about recruitment in universities, and you are actively doing that now, which is great. I come from rural British Columbia. You also said that you would like to have a public service that represents all of the country, understanding Canada is a huge country.

When you say that you recruit out of universities, are you talking about the major centres, or do you go to the rural parts of provinces — and I will speak about my own province because I am not sure where all the rural universities are in other provinces — such as the university in Prince George in the North? Would you go to the Okanagan or the Kootenays, or do you actually hit the University of British Columbia, the University of Victoria, Simon Fraser University and those in the cities? There is quite a difference between people who live in the cities in B.C. and those who live in rural B.C.

Ms. Meredith: This is really an undertaking that PSC coordinates for all departments. They are on location at a number of campuses. They hit small communities as well as large communities. They are making an effort to reach people in rural communities especially who then need to take a public service test as part of the application process. This is really a question for them; I am just speaking from my knowledge of the direction they are moving in, which is to find ways to test those people through unproctored exams so that they can encourage them to participate without having to travel anywhere.

They have a very wide network of career fairs and presence on the ground, in the major centres and also in the smaller communities.

Ms. Hassard: In 2008-09, we asked the regional councils in every area of the country to undertake career fairs. They did not necessarily go on campuses but became a hub, bringing enterprise-wise employers from within the federal government and showcasing the jobs available. It was a different delivery model for career fairs, and it was very successful.

Senator Neufeld: That makes me happy, too, because I do think to represent the different regions and areas, we need to look at some of the rural parts of Canada to have that representation in the public service.

In your renewal strategy built on four pillars, you talked about more effective employee development and workplace improvements. Can you briefly tell me what kind of workplace improvements you mean? I do not mean this in a negative way, but in a positive way. What are you doing for that? You basically covered the development, but what about the workplace improvements?

Nous ne nions pas qu'une partie de ce savoir se perd au fil du temps, mais nous disposons désormais d'une série d'outils qui nous mettent en bien meilleure posture aujourd'hui qu'il y a 5 ou 10 ans.

Le sénateur Neufeld : Je suis très heureux de vous l'entendre dire. Cette réponse me plaît. Vous avez parlé de recrutement universitaire, de recrutement actif et en cours, ce qui est une excellente chose. Je suis originaire de la Colombie-Britannique rurale, et j'aime vous entendre dire, sachant l'immensité du Canada, que vous recherchez une fonction publique représentative du pays tout entier.

Quand vous parlez de recrutement universitaire, est-ce que vous faites référence aux grands centres ou aux parties rurales des provinces — je parle ici de ma propre province, parce que j'ignore l'emplacement des universités rurales dans les autres — comme l'université à Prince George, dans le Nord? Allez-vous dans l'Okanagan ou le Kootenay, ou est-ce que vous vous rendez en fait dans les universités citadines, comme l'Université de la Colombie-Britannique, l'Université de Victoria, l'Université Simon Fraser? La différence entre citadins et gens de campagne en Colombie-Britannique est très marquée.

Mme Meredith : En fait, la CFP coordonne cette activité pour tous les ministères. Elle est présente sur plusieurs campus, dans les petites aussi bien que les grandes communautés. Elle s'efforce d'atteindre surtout les gens en milieu rural, qui doivent passer un examen de la fonction publique dans le cadre du processus de demande. Cette question s'adresse en fait à la CFP. Je sais seulement qu'elle s'oriente vers des façons de tester les gens en milieu rural au moyen d'examens sans surveillance formelle, pour les encourager à participer sans les obliger à voyager.

Elle propose un vaste réseau de salons de l'emploi et de présences sur place, aussi bien dans les grands centres que dans les petites communautés.

Mme Hassard : En 2008-2009, nous avons demandé à des conseils régionaux partout au pays d'organiser des salons de l'emploi, qui n'ont pas obligatoirement eu lieu sur des campus. Où qu'ils se tenaient, ces salons ont rassemblé des employeurs de l'ensemble du gouvernement fédéral et mis en valeur les emplois disponibles. C'était un modèle de salon de l'emploi très original, qui a obtenu un grand succès.

Le sénateur Neufeld : J'en suis moi aussi très content, parce qu'il me paraît nécessaire que la fonction publique soit représentative des différents secteurs et régions, et que nous devons donc tenir compte de certains secteurs ruraux du Canada.

Dans votre stratégie de renouvellement reposant sur quatre piliers, vous avez parlé d'un perfectionnement plus efficace des employés et de l'amélioration du milieu de travail. Pouvez-vous décrire brièvement la nature de ces améliorations — ma question est posée dans un esprit positif, et non négatif. Que faites-vous à cet égard? Vous avez essentiellement répondu à la question du perfectionnement, mais qu'en est-il de l'amélioration du milieu de travail?

Mr. Wouters: This is an area that I have focused on since I became clerk. I have made the argument that we can do much to recruit new public servants into the public service. However, if we do not have a workplace that is conducive to those public servants, will we be able to retain them?

It involves a number of different aspects. We still have some issues around how our back offices are organized. Most of our systems and our processes on HR, finance, et cetera, were built up department by department. While you can drive efficiencies department by department, most organizations — some of the HR and finance and these other processes — have looked across government, moving more to consolidation, more enterprise-wide, more IT-enabled solutions to provide better service.

Part of that is also that we can do more in looking at external service to Canadians. Therefore, I think we can make many improvements on how we provide our services to our own employees and how we provide services to Canadians.

It has much to do with the various tools we have. Many young public servants are coming in with a whole different approach and mindset to work, starting with web 2.0. This is part of their lives, so we need to find ways to introduce these tools into the Public Service Commission of Canada.

We are now experimenting with these within the public service, whether that is using wikis or blogs to look at issues across the public service. It gives us the real advantage of being able to reach out to many public servants that we could not reach out to before. I am even tweeting these days, although most people say my tweets are so boring that they do not want to read them. Most importantly, we are signalling that we are trying to accommodate the new workplace tools because young people will expect and demand that.

It is how we work; it is the tools we work with; it is how we provide the basic HR finance services we provide. On some of this, it is not rocket science; many organizations have done this. We just need to adopt some of those technologies to move ahead.

You probably have heard of our pay system. You have heard about our IT systems; some of them are 40 years old. That is the quality of service you are getting if you are a public servant. You have to rely on that, and they do not necessarily always function as they should. It requires some investment in those areas as well.

Senator Murray: To follow up on Ms. Meredith's answer to Senator Neufeld a few minutes ago, for the record, describe the respective roles of PSC and the line departments in recruitment, and also where you fit in as the head of the public service. Are you quality control?

M. Wouters : Je me concentre sur cet aspect depuis que je suis greffier. J'ai fait valoir que nous pouvons prendre toutes sortes de mesures pour recruter de nouveaux fonctionnaires dans la fonction publique, mais qu'à défaut d'offrir un milieu de travail adapté à ces nouveaux arrivants, il faut se demander si nous pourrions les conserver.

Plusieurs aspects entrent en jeu. L'organisation de nos services administratifs fait encore problème. La plupart de nos systèmes et processus de RH, de finances, et cetera, ont été bâtis un ministère à la fois, et s'il est possible d'améliorer l'efficacité ministère par ministère, la plupart des organisations — une partie de ceux en RH et finances, et d'autres — se sont orientées pour améliorer le service vers des systèmes pangouvernementaux, le regroupement, et des solutions plus générales, axées sur la technologie de l'information.

Le problème est aussi que nous pouvons offrir aux Canadiens davantage de services extérieurs. Je crois donc que nous pouvons apporter toutes sortes d'améliorations à la prestation des services à la fois à nos propres employés et aux Canadiens.

C'est en grande partie une question des outils à notre disposition. Beaucoup de nos jeunes fonctionnaires abordent le travail selon une approche et un état d'esprit tout à fait nouveaux, à commencer par le Web 2.0, qui fait partie intégrante de leur vie. Nous devons donc trouver moyen d'introduire ces outils dans la Commission de la fonction publique du Canada.

Nous mettons actuellement à l'essai ces outils — wikis, blogues, et ainsi de suite — pour examiner certaines questions à l'échelle de la fonction publique. Ils offrent le grand avantage d'atteindre beaucoup de fonctionnaires qui étaient auparavant hors de portée. Ces derniers temps, j'en suis moi-même amené à « twitter », bien qu'on me dise que la plupart de mes messages sont trop ennuyeux pour être lus. Mais avant tout, nous lançons le signal que nous essayons d'accueillir les nouveaux outils sur les lieux de travail, parce que la plupart des jeunes s'y attendent et l'exigent.

Voilà donc nos modes de travail, les outils que nous utilisons et notre façon de fournir nos services financiers de base pour les RH. Une partie de tout cela n'a rien de sorcier, et bon nombre d'organisations l'ont déjà fait. C'est une simple question d'adopter certaines de ces technologies pour aller de l'avant.

Vous avez sans doute entendu parler de notre système de paye, et aussi de nos systèmes de TI, dont certains sont vieux de 40 ans. C'est la qualité de service à laquelle on a droit quand on est fonctionnaire. Il faut s'en servir, même s'ils ne fonctionnent pas toujours comme il faut. Il conviendrait d'investir dans ces domaines aussi.

Le sénateur Murray : Comme suite à la réponse donnée par Mme Meredith au sénateur Neufeld il y a quelques minutes, décrivez pour le compte rendu les rôles respectifs de la CFP et des ministères responsables dans le recrutement, de même que votre rôle à titre de chef de la fonction publique. Est-ce que vous représentez le contrôle de la qualité?

Mr. Wouters: I am not sure if I can say that. When it comes to recruitment, the PSC provides a service to all departments. If a department wants to bring in new public servants, PSC will handle the process if the department wants PSC to do that. They will use that service for their own needs, and many departments do that. Some departments will undertake their own recruitment over and above that.

Senator Murray: What about Foreign Affairs and International Trade Canada, DFAIT?

Mr. Wouters: DFAIT and the foreign service officers generally do that — actually, PSC, I believe, does that for DFAIT. I believe the Department of Finance Canada has their own recruitment initiative, and a few other departments do, as well.

It is up to the department to determine whether they want to use PSC, and most do. There may be some very technical areas where some of the departments will undertake their own recruitment.

Quality control is handled not only by me; it is also Ms. Meredith, the Treasury Board Secretariat, who ensures candidates meet certain competencies when they come into the system. Whether it is an economist, a scientist or a technician, certain competencies have to be met. They are set out as part of our overall recruitment strategies within the public service.

Senator Murray: The Privy Council Office itself does not become directly involved, does it, except with your own staff or very senior appointments?

Mr. Wouters: We are involved in all senior appointments. I am involved, particularly with Ms. Meredith, in advising the Prime Minister. Other than that, we are responsible for Governor-in-Council appointments.

Senator Murray: On the period of financial restraint that we are living through, you have told us that you will not be recruiting as extensively now as you had been over the last couple of years. However, there is no freeze on hiring and no freeze on salaries. There is a freeze on departmental budgets. Is this apt to lead to layoffs?

Mr. Wouters: I do not think so because we are seeing a pretty significant attrition rate right now. Departments will be able to manage those budgets by managing the attrition rate versus recruitment.

My view is that we will need to continue to recruit, maybe at a lower rate than we have previously. That will have to vary department by department. At the end of the day, that will be the deputy's overall responsibility, given the particular nature of the situation of their overall operating budget, to determine where it is best to maintain the restraint.

Senator Murray: If a deputy wanted to lay off 50 or 60 people today or tomorrow, would your attitude be to let the manager manage, or would you expect to be consulted?

Mr. Wouters: I feel deputies have the responsibility to manage their HR. If the government decides to reduce a program area, through attrition, many public servants are able to find employment

M. Wouters : Non, on ne peut pas vraiment dire ça. La CFP offre un service de recrutement à tous les ministères. Si l'un d'eux veut faire venir de nouveaux fonctionnaires, la CFP prend en charge le processus, à la demande du ministère. Beaucoup de ministères font appel à ce service pour leurs besoins, mais d'autres ont en plus leur propre service de recrutement.

Le sénateur Murray : Comment procède le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le MAECI?

M. Wouters : En général, le MAECI et les agents du service extérieur s'en occupent — en fait, je crois que la CFP mène le recrutement pour le MAECI. Je crois aussi que le ministère des Finances Canada a son propre mode de recrutement, comme aussi quelques autres ministères.

Il appartient au ministère de décider s'il veut faire appel à la CFP. La plupart le font, même si certains prennent en charge leur propre recrutement dans certains domaines très techniques.

Je ne suis pas seul à veiller au contrôle de la qualité, puisque Mme Meredith, au Secrétariat du Conseil du Trésor, vérifie que chaque candidat qui accède au système — qu'il s'agisse d'un économiste, d'un scientifique ou d'un technicien — possède certaines compétences qui sont énoncées dans nos stratégies de recrutement générales au sein de la fonction publique.

Le sénateur Murray : Le Bureau du Conseil privé ne s'implique pas directement, sauf pour votre propre personnel ou les nominations des cadres supérieurs, c'est bien cela?

M. Wouters : Nous participons à toute nomination d'un cadre supérieur, et je participe moi-même, en particulier avec Mme Meredith, à la prestation de conseils au premier ministre. Nous sommes enfin responsables des nominations par le gouverneur en conseil.

Le sénateur Murray : Vous avez dit que le recrutement sera moins important que dans les deux ou trois dernières années, en raison des restrictions financières en vigueur actuellement. Par contre, il n'y a pas de gel sur l'embauche ou sur les salaires. Est-ce que cette situation risque de mener à des mises à pied?

M. Wouters : Je ne crois pas, parce que le taux d'attrition actuel est plutôt élevé. Pour gérer ces budgets, les ministères pourront équilibrer le taux d'attrition et le recrutement.

Selon moi, nous devons continuer à recruter, bien qu'à un rythme moindre qu'auparavant, qu'il faudra varier d'un ministère à l'autre. En fin de compte, il appartiendra au sous-ministre de décider où il convient de maintenir les restrictions, à la lumière de la situation et de son budget de fonctionnement global.

Le sénateur Murray : Supposons qu'un sous-ministre veuille mettre à pied 50 ou 60 personnes aujourd'hui ou demain, votre attitude serait-elle de laisser le gestionnaire gérer, ou vous attendriez-vous à ce qu'on vous consulte?

M. Wouters : J'estime que c'est aux sous-ministres de gérer leurs ressources humaines. Si le gouvernement décide de réduire un domaine de programmes par attrition, beaucoup de fonctionnaires

elsewhere. We have workforce adjustment provisions that give them that degree of protection; if there are other jobs for which they are qualified, they can be transferred to those.

In our restraint exercise, generally we have found that while X number of public servants have been affected, many have been able to find jobs elsewhere because of the overall attrition that we have seen over the last number of years in the public service.

Senator Murray: Find jobs elsewhere in the public service, do you mean?

Mr. Wouters: Yes. They may lose their positions in one department but other departments are recruiting.

Senator Murray: I would like to ask you a question about special operating agencies, an entirely different subject than the ones we were discussing, although Senator Runciman asked about Crown corporations. Special operating agencies would be under your purview at PCO. Leaving aside Revenue Canada and Parks Canada — I am not sure you would even describe them as that because we legislated 10 years ago to give them their special status — do you know roughly how many special operating agencies there are?

Mr. Wouters: I do not. This is an ongoing debate. We probably have around 200 different organizations in the Government of Canada. The ones you have alluded to have their own legislation. Many of them are established through different legislation, but special operating agencies are generally self-contained agencies within departments.

They could have somewhat increased flexibilities, but in the end, the executive director is still accountable to the deputy minister and on to the minister.

Senator Murray: Treasury Board was here yesterday, and I could not quite get to them so I said that I would save the questions for PCO tonight. I was wondering what the common thread is. I had a little experience with one or two of them a long time ago, and I wondered how they were working.

What is the common thread? Is it the added flexibility? Is there any fiscal autonomy? I was asking about the Canadian Coast Guard.

I have come off two weeks of travelling with the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans on the coast of Newfoundland and the coast of British Columbia looking at lighthouses. Lighthouses come under the Canadian Coast Guard, CCG, as you may know. The Canadian Coast Guard, I discovered — I did not even know this, until the other day — is a special operating agency. Therefore, it must be assumed to have certain flexibility, if not autonomy. As it happens, this has to do with the almost perennial attempt of various governments to try to de-staff lighthouses on both coasts.

Mr. Wouters: I know this one well.

Senator Murray: Good, we are getting somewhere. You will look into this for me; will you not?

peuvent trouver un autre emploi. Les dispositions sur le réaménagement des effectifs leur donnent une protection, à savoir que s'il existe d'autres emplois pour lesquels ils sont qualifiés, on peut les y muter.

Nous avons observé en cette période de restrictions que si un certain nombre de fonctionnaires ont été touchés, ils ont pu trouver un emploi ailleurs, en raison du fort taux d'attrition global de la fonction publique depuis quelques années.

Le sénateur Murray : Trouver d'autres emplois au sein de la fonction publique, vous voulez dire?

M. Wouters : Oui. Ils perdent leur poste dans un ministère, mais d'autres font du recrutement.

Le sénateur Murray : Je voudrais passer à un tout autre sujet et poser des questions sur les organismes de service spéciaux, bien que le sénateur Runciman vous ait demandé des précisions sur les sociétés d'État. Les organismes de service spéciaux sont de votre ressort au BCP. Avez-vous une idée générale du nombre d'OSS, si l'on fait abstraction de Revenu Canada et de Parcs Canada — je ne suis pas sûr qu'on puisse les qualifier d'OSS, puisque leur statut particulier leur a été conféré par la loi il y a 10 ans.

M. Wouters : Non, j'ignore leur nombre exact. La question revient sans cesse. Le gouvernement du Canada regroupe quelque chose comme 200 organismes différents, et ceux que vous avez mentionnés ont leur propre loi. Beaucoup de ces organismes sont fondés en fonction de différentes lois, mais les OSS sont le plus souvent des organismes autonomes au sein de ministères.

Ils peuvent jouir d'une plus grande latitude, mais leur directeur exécutif demeure comptable au sous-ministre, puis au ministre.

Le sénateur Murray : Le Conseil du Trésor a comparu ici hier, mais je n'ai pu établir la communication avec lui et je me suis dit que je réserverais mes questions pour le BCP ce soir. Quel est donc le commun dénominateur des OSS? J'ai été brièvement en contact avec un ou deux d'entre eux il y a bien longtemps, et je me demande comment ils fonctionnent.

Quel est le dénominateur commun? La plus grande souplesse? Ont-ils une certaine autonomie financière? Je posais la question au sujet de la Garde côtière canadienne.

Je reviens de deux semaines avec le Comité sénatorial permanent des pêches et océans sur les côtes de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Colombie-Britannique, où nous avons examiné des phares. Vous savez sans doute que les phares relèvent de la Garde côtière canadienne, GCC, qui — je l'ai appris il y a quelques jours à peine — est un organisme de service spécial. Il faut donc supposer qu'elle dispose d'une certaine flexibilité, voire d'une autonomie. Il se trouve que j'étudiais la question de la sempiternelle tentative, par des gouvernements successifs, d'élimination du personnel des phares sur les deux côtes.

M. Wouters : Je connais bien ce dossier.

Le sénateur Murray : Excellent, voilà un vrai progrès. Vous allez bien étudier ce dossier pour me venir en aide, n'est-ce pas?

When people come forward and say that these lightkeepers are doing important work for ecology, weather, heritage or something else, CCG says, "That is not our mandate." They say that it is Canadian Heritage, Environment Canada or something else. If they are doing this important work as a special operating agency, CCG ought to be able to negotiate the appropriate arrangements with these other departments to give these lightkeepers, if they are qualified, a horizontal mandate. I do not want to tax you with that tonight.

You see what I am getting at, though. How much potential is there in a special operating agency to do that kind of thing?

Mr. Wouters: Special operating agencies have a number of advantages if they have a very contained mandate, which CCG does have. They provide vessels for search and rescue but also for science and enforcement. If you go back to the model of the Canadian Coast Guard, at one point, it was a self-contained organization within Transport Canada. It then became part of Fisheries and Oceans Canada, DFO, and at the time, it became part of the organizational structure of DFO. Therefore, the regional director general, RDG, for Nova Scotia had the responsibility for fish management. He also had the responsibility for CCG for Nova Scotia. It is the same for the RDG for the Gulf and the RDG for Newfoundland.

We realized after a number of years, that it is very difficult to run CCG on a region-by-region basis because these ships are needed at any point in time if they are icebreakers, enforcement or science ships in any part of the Atlantic in Eastern Canada. Therefore, moving it all back into a self-contained unit under a special operating agency from an efficiency and effectiveness point of view of the organization has greatly enhanced it. It is moving back to where we were before. It is still under the department, but it is self-contained. The regional director for CCG in Nova Scotia no longer reports to Transport Canada. He will report directly to the commissioner or the vice commissioner of CCG, and, therefore, they can operate on a more integrated basis overall.

Generally, they are given somewhat more flexibility and certain contracting and the like. I do not know the particular conditions of CCG within DFO.

Senator Murray: That is okay for now.

Senator Dickson: I was pleased to learn of your progress in increasing the role of women in the public service, particularly on page 7 of your report where women now represent 43 per cent of our executives and 38 per cent of the deputy ministers.

Mr. Wouters: There is a good example here today.

Chaque fois que quelqu'un vient nous dire que le travail de ces gardiens de phare est important pour l'écologie, la météorologie, le patrimoine ou autre, la GCC rétorque que ce n'est pas son mandat, que c'est la responsabilité de Patrimoine canadien, d'Environnement Canada ou d'un autre. Si la GCC fait un travail si important à titre d'organisme de service spécial, elle devrait pouvoir négocier avec ces autres ministères pour qu'ils accordent aux gardiens qualifiés un mandat horizontal. Mais je ne veux pas vous importuner ce soir avec cette histoire.

Vous voyez toutefois où je veux en venir. De quel pouvoir un organisme de service spécial dispose-t-il pour faire ce genre de chose?

M. Wouters : Un organisme de service spécial offre plusieurs avantages si son mandat est très circonscrit, comme c'est le cas de la GCC, qui fournit des navires en vue de la recherche et du sauvetage, mais aussi de la science et de l'application de la loi. Pour prendre l'exemple de la Garde côtière canadienne, elle était à une époque un organisme autonome au sein de Transports Canada, avant d'être transférée à Pêches et Océans Canada puis intégrée à sa structure organisationnelle. Le directeur général régional, DGR, de la Nouvelle-Écosse était donc chargé de la gestion du poisson, mais aussi de la GCC en Nouvelle-Écosse. Le RDG du Golfe et le RDG de Terre-Neuve-et-Labrador étaient respectivement dans le même cas.

Nous nous sommes rendu compte après un certain nombre d'années qu'il était très difficile de gérer la Garde côtière canadienne par région parce que les navires qui en font partie doivent pouvoir intervenir en tout temps, que ce soit dans un rôle de brise-glace, de maintien de l'ordre ou de navires scientifiques partout dans la région atlantique de l'Est du Canada. Par conséquent, redonner à l'organisation son statut d'unité autonome sous l'autorité d'un organisme de service spécial a permis d'améliorer considérablement son efficacité et son efficience. C'est un retour à l'état d'avant. Elle relève toujours du ministère, mais elle est autonome. Le directeur régional de la Garde côtière canadienne en Nouvelle-Écosse ne relève plus de Transports Canada. Il relèvera directement du commissaire ou du vice-commissaire de la Garde côtière canadienne, et cette dernière pourra par conséquent fonctionner de façon davantage intégrée.

En règle générale, on leur laisse une certaine liberté d'action et certains pouvoirs en matière de passation de marchés. Je ne connais pas les conditions particulières qui sont faites à la Garde côtière canadienne au sein du MPO.

Le sénateur Murray : Ça va pour le moment.

Le sénateur Dickson : J'ai été heureux d'apprendre les progrès que vous avez accomplis quant à la place des femmes dans la fonction publique; je note en particulier ce que vous dites à la page 9 de votre rapport, à savoir que les femmes représentent maintenant 43 p. 100 des cadres supérieurs et 38 p. 100 des sous-ministres.

M. Wouters : Nous en avons un bon exemple ici aujourd'hui.

Senator Dickson: I noticed that. You demonstrated action; I noted that as well as the representation of visible minorities having gone from 3 per cent to 6 per cent.

Coming from the Atlantic region, I was very interested in the target recruitment program, as was Senator Neufeld, on a regional basis and, particularly, in relation to Atlantic Canada. In other words, what percentage of new recruits would come from Atlantic Canada, and why is their percentage so high or so low? How do we stack up? You can get back to me in writing later.

Ms. Meredith: I have in front of me the PSC's annual report data that has recruitment from each province indicated. I will have to do the arithmetic. At any rate, we have over 2,000 jobs in New Brunswick; over 2,000 in Nova Scotia; 441 in Prince Edward Island; and about 866 in Newfoundland. That reflects hiring activity in 2009-10.

Senator Ringuette: Is that in Ottawa?

Ms. Meredith: No, these are from those provinces.

Mr. Wouters: Some of them would be recruited here to Ottawa, but some would be recruited out in the region. Sixty per cent of our workforce is still in the region, and many of these would be recruited to take on regional jobs.

Ms. Meredith: This data appears to indicate where the people were hired from, so there is significant hiring in that region.

Senator Dickson: What is the percentage presently of people from the Maritimes or Atlantic Canada in the executive roles in the Government of Canada?

Ms. Meredith: I do not have that information.

Mr. Wouters: This would be entrance level.

Senator Dickson: I realize that, but I am interested in how many people in the executive level of the government are from Atlantic Canada. It is supposed to represent the mosaic of Canada, as Senator Ringuette said, across Canada.

Mr. Wouters: I do not think we maintain those statistics, once someone has been in the public service for a number of years. I am from Saskatchewan, and I tell everyone every day that I am from Saskatchewan, so they generally know. I do not think we keep those statistics over time.

Ms. Meredith: I do not believe so.

Senator Dickson: It would be interesting to have them. I have not met too many from the Maritimes up here in senior executive positions; of course, I have only been here a short time.

Le sénateur Dickson : Oui, j'ai remarqué. Vous avez montré que vous avez agi; j'ai noté également que la représentation des minorités visibles est passée de 3 p. 100 à 6 p. 100.

Étant originaire de la région de l'Atlantique, j'ai été très intéressé, tout comme le sénateur Neufeld, par le programme de recrutement ciblé au niveau régional et, particulièrement au niveau de la région du Canada atlantique. Dites-moi, quel est le pourcentage de nouvelles recrues qui viendraient de la région du Canada atlantique et pour quelle raison leur pourcentage est-il si élevé ou si bas? Comment nous classons-nous par rapport aux autres? Vous pourrez me répondre par écrit plus tard.

Mme Meredith : J'ai sous les yeux les données du rapport annuel de la CFP qui rendent compte du recrutement dans chaque province indiquée. Il va falloir que je fasse le calcul. Quoi qu'il en soit, il y a plus de 2 000 emplois au Nouveau-Brunswick, plus de 2 000 en Nouvelle-Écosse, 441 à l'Île-du-Prince-Édouard et environ 866 à Terre-Neuve. Telle a été l'activité de recrutement en 2009-2010.

Le sénateur Ringuette : Est-ce que ce sont des postes à Ottawa?

Mme Meredith : Non, dans les provinces en question.

M. Wouters : Certaines de ces personnes sont recrutées pour des postes ici, à Ottawa, mais d'autres sont recrutées pour des postes dans la région. Soixante pour cent de nos effectifs sont toujours dans la région et beaucoup sont recrutés pour occuper des postes en région.

Mme Meredith : Ces données semblent indiquer l'endroit où les gens sont recrutés; il se fait donc beaucoup de recrutement dans cette région.

Le sénateur Dickson : Quel est actuellement le pourcentage des personnes qui viennent des Maritimes ou du Canada atlantique parmi les cadres supérieurs du gouvernement du Canada?

Mme Meredith : Je n'ai pas cette information.

M. Wouters : Ces données concernent le niveau d'entrée.

Le sénateur Dickson : J'en suis conscient, mais je veux savoir combien parmi les cadres supérieurs du gouvernement sont originaires du Canada atlantique. Ils sont censés représenter la mosaïque canadienne, pour reprendre les mots du sénateur Ringuette, partout au Canada.

M. Wouters : Je ne crois pas que nous tenions ce genre de statistiques une fois qu'une personne compte un certain nombre d'années de service à la fonction publique. Je suis originaire de la Saskatchewan et je le dis à tout le monde chaque jour, c'est donc largement connu. Je ne crois pas que nous tenions ce genre de statistiques sur le long terme.

Mme Meredith : Je ne crois pas.

Le sénateur Dickson : Ce serait intéressant de le savoir. Je n'ai pas rencontré beaucoup de gens originaires des Maritimes à des postes de cadres supérieurs ici; naturellement, je ne suis ici que depuis peu de temps.

My last question relates to exchange programs between the federal government and the provincial governments. Would you like to comment on what exchange programs are in effect so that there is more cross-fertilization between departments — what you do, how you do it and why you do not do some things?

Ms. Meredith: Out of our office, we run an interchange program that allows for exchange of executives either with provincial governments or with the private sector. It is a program that departments can avail themselves of. We do not identify individuals. However, it is a way for people to develop their own talent or our own public service talent by giving them diverse opportunities outside the public service. Sometimes we are accused of being insular, and this is a good way to get people out to find a different experience. As well, it is a very good way for us to bring in talent for a maximum of three years with the possibility of extending for another single year, so these are temporary assignments.

That is what we have available within my office to allow for that kind of cross-fertilization and exchange.

Mr. Wouters: I have run a couple of regional departments around DFO for five years and also Human Resources and Skills Development Canada, HRSDC. We have tremendous public servants who work in the regions. In fact, they have some of the hardest jobs in the Government of Canada. At least I have felt that in DFO with many of our fisheries officers and fish management people.

One of the challenges we have — and it cuts both ways — is that it is very difficult for me as a deputy to get some of my regional colleagues to move to Ottawa, and, vice versa, to get Ottawa public servants to move to a region. More of that would be beneficial for headquarters and for the region. You could have people come out from Ottawa and come back. You have some regional people that come here. However, as I said, 60 per cent of those public servants are out in the regions, and they tend to be the ones that are delivering the services every day on the ground, and dealing with Canadians each and every day. As a deputy minister, I was always very proud of my central agency colleagues, but I was very proud of those regional employees. Many of them had some very hard jobs.

Senator Dickson: I agree wholeheartedly with you, but it would be easier for people in the region to deliver effective services if there was better communication between the executive branch in Ottawa and the regions. From experience, I know some of the federal employees at the regional level are frustrated with the go-around process; it is difficult to get definitive answers from Ottawa.

Mr. Wouters: I think it varies from department to department. I do not disagree; I think there is a challenge. Again, I go back to my experience, particularly in DFO. I always said that the people at the centre can develop the best policy you want, but if you do

Ma dernière question porte sur les programmes d'échanges entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Pourriez-vous nous parler des programmes d'échanges qui sont en place pour favoriser l'enrichissement mutuel des ministères — ce que vous faites, comment vous le faites et pourquoi vous ne faites pas certaines choses?

Mme Meredith : Au bureau, nous avons un programme d'échange de cadres supérieurs avec les gouvernements provinciaux ou avec le secteur privé. C'est un programme dont les ministères peuvent profiter. Nous ne cherchons pas à savoir d'où viennent les gens concernés. Cependant, c'est un moyen de développer ses talents ou la qualité de la fonction publique en donnant aux intéressés la possibilité d'occuper des fonctions à l'extérieur de la fonction publique. On nous accuse parfois d'être coupés du reste du monde, mais ce programme constitue un bon moyen de sortir les participants de leur milieu pour vivre une expérience différente. C'est également un très bon moyen de prendre à notre service des gens de talent pour un maximum de trois ans, avec possibilité d'extension pour une année supplémentaire; il s'agit donc d'affectations temporaires.

Voilà donc ce que nous avons à offrir au bureau pour favoriser l'enrichissement mutuel et l'échange.

M. Wouters : J'ai dirigé quelques services régionaux du MPO pendant cinq ans ainsi que des services de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, RHDC. Le nombre de fonctionnaires travaillant en région est énorme. En fait, ils occupent certains des emplois les plus difficiles du gouvernement du Canada. C'est du moins l'impression que j'ai eue au MPO à côtoyer les nombreux agents des pêches et ceux qui assurent la gestion des espèces.

L'un de nos défis — et cela vaut dans les deux sens —, c'est qu'il est très difficile pour moi, sous-ministre, d'amener certains de mes collègues régionaux à déménager à Ottawa et, inversement, d'amener des fonctionnaires d'Ottawa à aller s'installer en région. La multiplication des mutations de ce genre serait avantageuse tant pour l'administration centrale que pour la région. Des gens d'Ottawa pourraient aller en région puis revenir. Des gens des régions pourraient venir ici. Mais, comme je l'ai déjà dit, 60 p. 100 des fonctionnaires se trouvent en région et ce sont eux qui assurent les services sur le terrain et qui traitent avec les Canadiens tous les jours. En tant que sous-ministre, j'ai toujours été très fier de mes collègues des organismes centraux, mais je suis très fier aussi des fonctionnaires des régions. Certains d'entre eux font un travail très difficile.

Le sénateur Dickson : Je suis tout à fait d'accord avec vous, mais il serait plus facile pour les fonctionnaires des régions d'assurer de bons services si la communication entre la haute direction à Ottawa et les régions était meilleure. Je sais par expérience que certains fonctionnaires fédéraux des régions voient leurs efforts contrariés par le processus de communication; il est difficile d'obtenir des réponses claires et précises d'Ottawa.

M. Wouters : Je pense que la situation diffère d'un ministère à un autre. Je n'en disconviens pas; je crois qu'il y a là un défi à relever. Encore une fois, je reviens sur mon expérience, en particulier au MPO. J'ai toujours dit que les gens du centre auront beau mettre au

not have the regional guys with you, it will not get delivered. At the end of the day, they are the ones who will determine the success or the failure of a policy.

You are right; if those people do not consult and work closely with those developing the policy, then I do not think we get effective delivery at the end of day.

Senator Dickson: Along that line, as something to follow up on, I would appreciate very much if you would distribute to the committee the exchange programs that are available both for the private sector and for provincial governments with the federal government. I would appreciate that.

If we could see those criteria because, as I understand it, it is not something that you are pushing or trying to raise the profile of; it is more a situation of, for example, if I ask you, whether you have it, and then you will discuss how my company or my department from Nova Scotia can participate.

Mr. Wouters: Okay.

Senator Ringuette: During the summer, I read a document about the state of human resources for Health Canada, with the contracting of doctors and nurses. Of particular interest is the fact that the system works whereby Correctional Service of Canada will go through Health Canada to provide them with the human resources they need in the medical field. It seems that a doctor from New Brunswick working at Correctional Service of Canada would be paid quite a bit less than one working elsewhere in the country, and the situation is the same for nurses. It seems that is the result of Treasury Board guidelines.

I would certainly like to see the Treasury Board guidelines and compare them to that highly expert report that was provided to Health Canada.

Mr. Wouters: The salary of nurses and doctors are determined through collective bargaining.

Senator Ringuette: These are contracted out.

Mr. Wouters: I thought you were referring to public service employees. I do not think the Treasury Board has specific guidelines as to how we contract out for doctors, but we could follow up.

Senator Ringuette: Yes, they do.

Mr. Wouters: We have contracting policies, but I am not aware of the specific policies for how we contract out to doctors and nurses. We can follow up and see if in fact that is the case.

The Chair: Let us know. That would be helpful.

point la meilleure des politiques, elle ne sera pas appliquée si les gens des régions ne sont pas de votre bord. En fin de compte, ce sont eux qui feront le succès ou l'échec de la politique.

Vous avez raison; si les gens des régions ne consultent pas ceux qui élaborent la politique et s'ils ne travaillent pas en étroite collaboration avec eux, on peut faire une croix sur sa mise en application.

Le sénateur Dickson : Dans le même ordre d'idées, j'ai une requête à laquelle j'aimerais que vous donniez suite : je vous serais grandement reconnaissant de fournir au comité de la documentation sur les programmes d'échange qui sont offerts tant avec le secteur privé qu'avec les gouvernements provinciaux. Je vous en saurais gré.

Si on pouvait voir les critères utilisés, parce que je crois comprendre que ce n'est pas un processus dont vous faites la promotion ou que vous cherchez à mettre en évidence; je crois que c'est plutôt moi, par exemple, qui devrais aborder le sujet avec vous pour savoir si vous avez un programme de ce genre après quoi nous discuterions du type de participation que mon entreprise ou mon ministère de la Nouvelle-Écosse pourrait avoir.

M. Wouters : D'accord.

Le sénateur Ringuette : Au cours de l'été, j'ai lu un document sur la situation des ressources humaines à Santé Canada, dans le contexte de la mise sous contrat de médecins et d'infirmières. J'ai trouvé particulièrement intéressant le fait que le système fonctionne de telle manière que Service correctionnel Canada passe par Santé Canada pour obtenir les ressources humaines dont il a besoin dans le domaine médical. Il semble qu'un médecin du Nouveau-Brunswick travaillant pour Service correctionnel Canada serait payé beaucoup moins qu'un médecin travaillant ailleurs au pays, et il en va de même dans le cas des infirmières. Il semble que ce soit la conséquence de lignes directrices du Conseil du Trésor.

J'aimerais bien voir les lignes directrices du Conseil du Trésor et les comparer au rapport de très grande qualité qui a été remis à Santé Canada.

M. Wouters : Le salaire des infirmières et des médecins est déterminé par la négociation collective.

Le sénateur Ringuette : Dans ce cas-ci, ils sont à contrat.

M. Wouters : Je croyais que vous parliez des employés de la fonction publique. Je ne crois pas que le Conseil du Trésor ait des lignes directrices particulières pour régir la passation de marchés avec les médecins, mais nous pouvons vous revenir là-dessus.

Le sénateur Ringuette : Si, il en a.

M. Wouters : Nous avons des politiques régissant la passation de marchés, mais je ne suis pas au courant des politiques particulières applicables aux marchés passés avec les médecins et les infirmières. Nous nous renseignerons et nous verrons si c'est bien le cas.

Le président : Tenez-nous au courant. Ce serait utile.

Honourable senators, on your behalf, let me thank Mr. Wouters, Ms. Meredith, Ms. Hassard and Ms. MacPherson for being here. We have had Treasury Board, Treasury Board Secretariat and the Public Service Commission before us on a number of different occasions, but we will have to put you into the rotation so that we can periodically talk to one another. Thank you very much. We appreciate it.

(The committee adjourned.)

Honorables sénateurs, permettez-moi de remercier en votre nom M. Wouters, Mme Meredith, Mme Hassard et Mme MacPherson de leur présence ici. Nous avons accueilli des gens du Conseil du Trésor, du Secrétariat du Conseil du Trésor et de la Commission de la fonction publique à un certain nombre de reprises, mais nous vous inscrirons au tableau de rotation pour que nous puissions nous entretenir périodiquement vous et nous. Merci beaucoup. Nous l'apprécions.

(La séance est levée.)



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Tuesday, November 23, 2010

Treasury Board of Canada Secretariat:

Wilma Vreeswijk, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;
David Enns, Deputy Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;
Sally Thornton, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division;
Marcia Santiago, Senior Director, Expenditure Operations and Estimates Division.

Wednesday, November 24, 2010

Privy Council Office:

Wayne Wouters, Clerk of the Privy Council and Secretary to the Cabinet;
Patricia Hassard, Deputy Secretary to the Cabinet, Senior Personnel and Public Service Renewal;
Marilyn MacPherson, Assistant Deputy Minister (Corporate Services).

Treasury Board of Canada Secretariat:

Daphne Meredith, Chief Human Resources Officer.

TÉMOINS

Le mardi 23 novembre 2010

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Wilma Vreeswijk, secrétaire adjointe, Secteur de la gestion des dépenses;
David Enns, secrétaire adjoint délégué, Secteur de la gestion des dépenses;
Sally Thornton, directrice générale, Division des opérations et prévisions de dépenses;
Marcia Santiago, directrice principale, Division des opérations et prévisions de dépenses.

Le mercredi 24 novembre 2010

Bureau du Conseil privé :

Wayne Wouters, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet;
Patricia Hassard, sous-secrétaire du Cabinet, Personnel supérieur et Renouvellement de la fonction publique;
Marilyn MacPherson, sous-ministre adjointe (Services ministériels).

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Daphne Meredith, dirigeante principale des ressources humaines.